

En plus de presser Québec d'éliminer son déficit en trois ans

Le CPQ s'oppose à toute hausse de taxes ou d'impôts

Jocelyne Richer
Montréal (PC)

Le Conseil du patronat s'oppose à toute augmentation de taxes ou d'impôts, tant pour les particuliers que les entreprises, et demande au gouvernement du Québec de diminuer les taxes sur la masse salariale. Le CPQ recommande aussi au gouvernement d'adopter une loi l'obligeant à éliminer le déficit du Québec en trois ans.

Comme c'est le cas depuis une quinzaine d'années, le Conseil du patronat rencontrait hier le titulaire du ministère des Finances pour lui faire part de ses attentes en vue de la préparation du

budget provincial.

Le président du CPQ, Ghislain Dufour, a déclaré que la ministre des Finances, Pauline Marois, s'était montrée «réceptive» aux demandes formulées par l'organisme sans pour autant s'engager à y donner suite.

Le regroupement patronal estime que toute augmentation de la taxe de vente le premier juillet prochain est à exclure d'emblée, car cet argent «est beaucoup plus productif entre les mains des contribuables», a dit M. Dufour, en conférence de presse.

La ministre Marois avait annoncé récemment que l'ajout de cette taxe, prévue au dernier budget Campeau, était

inévitables dans le contexte actuel des finances publiques, mais le premier ministre désigné, Lucien Bouchard, a par la suite indiqué qu'il fallait tout mettre en oeuvre pour éviter l'imposition de cette taxe.

À ce chapitre, le discours du futur premier ministre est donc de nature à plaire à M. Dufour. Mais ce dernier souhaite que le futur gouvernement Bouchard aille beaucoup plus loin dans la révision de la fiscalité et la réduction du fardeau imposé aux contribuables et aux entreprises, qui a atteint «le seuil de tolérance».

«Il est exact que les taux d'imposition des sociétés québécoises sont moins éle-

vés que dans les autres provinces, convient M. Dufour, mais les taxes sur le capital et sur la masse salariale sont parmi les plus élevées et font du Québec l'une des provinces qui taxent le plus ses entreprises.»

Dans son mémoire remis à la ministre des Finances, le CPQ formule une série de recommandations, susceptibles, selon lui, de favoriser la création d'emplois et l'assainissement des finances publiques.

Il suggère notamment de hausser les frais de scolarité imposés aux étudiants,

Le CPQ, page 2



CPQ:
priorités
budgétaires

Le Conseil du patronat du Québec recommande au gouvernement québécois de retenir ces quelques priorités budgétaires:

- Élimination du déficit en trois ans
- Abandon du projet de hausser de 1 pour cent la TVQ
- Aucune nouvelle taxe directe ou indirecte aux entreprises;
- Diminution de la taxe sur la masse salariale
- Réduction de la taxe provinciale sur l'essence

- Désengagement complet envers les sociétés d'État à vocation commerciale
- Débat public sur la pertinence de privatiser Hydro-Québec
- Permission aux universités de hausser graduellement les frais de scolarité
- Révision des taxes sur les spiritueux.



Source: CPQ

(PC)



(Photo Marcel Aubry)

Cette résidence située à proximité du rang du Petit-Chenal, dans la paroisse de Saint-François-du-Lac, a eu de l'eau jusqu'à la moitié des fenêtres. On imagine les dégâts à l'intérieur.

Le niveau d'eau de la rivière Saint-François baisse lentement

L'avis d'évacuation est maintenu

Marcel Aubry
Notre-Dame-de-Pierreville

Les sinistrés habitués à vivre en bordure de la rivière Saint-François et de ses effluents dans la région de Pierreville devront se résigner à loger ailleurs durant encore au moins une ou deux journées puisque l'avis d'évacuation en vigueur depuis la fin de semaine reste maintenu jusqu'à nouvel ordre.

En faisant cette annonce, hier, lors d'un point de presse à la Salle communautaire de Notre-Dame-de-Pierreville, le directeur régional de la Sécurité civile du Québec, M. Jacques Brochu, a expliqué que les différents niveaux d'eau étaient encore beaucoup trop élevés dans cette région, même s'ils ont commencé à baisser lentement, pour que les gens puissent commencer à réintégrer leur résidence.

Ainsi, le débit du barrage Hemmings dans la région de Drummondville est monté jusqu'à 3000 mètres cubes/seconde samedi, une chose qui ne s'était pas vue depuis plusieurs décen-

nies. Cela a fait monter le niveau de l'eau de 18 pieds à cet endroit. Hier matin, le débit était diminué à 1000 mètres cubes/seconde et le niveau d'eau se situait encore entre 13 et 14

pieds au-dessus de la normale. Selon M. Brochu, il faudra que le débit diminue à environ 450 mètres cubes/seconde pour qu'on commence à respirer un peu plus à l'aise dans la région de Pierreville. Dans ce contexte, les autorités responsables ne prévoient pas pouvoir donner l'autorisation aux sinistrés de regagner leur demeure avant mercredi ou jeudi.

La situation sera réévaluée ce matin et d'autres nouvelles à ce sujet seront communiquées aujourd'hui lors d'un autre point de

L'avis, page 2

Dégel et inondations



Source: Sécurité civile

Fabienne Sallin -- (PC)

L'affaire du policier Saint-Germain

Le procès se tiendra à Québec

Claude Savary
Trois-Rivières

C'est à Québec que se tiendra finalement le procès du policier Marc Saint-Germain, un agent de la Sûreté du Québec, impliqué dans un accident routier survenu le 27 octobre 1994, à Trois-Rivières-Ouest. Cet accident avait entraîné la mort de quatre autres policiers, qui prenaient place à bord du même véhicule que conduisait l'agent Saint-Germain. Ces policiers revenaient d'une soirée, où ils avaient célébré la fin d'un stage de perfectionnement à l'Institut de police de Nicolet.

Le juge André Trottier, de la cour supérieure, a ainsi donné suite à une requête en changement de venue, présentée par l'avocat du prévenu, Me Eric Downs. Ce dernier avait soumis que le battage médiatique dont avait fait l'objet son client, dans la région de Trois-Rivières, nuisait considérablement aux chances de son client d'obtenir un procès juste et équitable. Le juge Trottier n'est pas insensible aux difficultés que vivent les professionnels de l'information dans le traitement d'affaires comme celle-ci. «Comme celle-ci, les renseignements proviennent d'autres sources», s'interroge le magistrat. Et il ajoute «se tenir le plus près possible de l'événement en même temps qu'est sollicitée l'intervention immédiate du système judiciaire (requête en entierement pour garder secret le résultat des tests sanguins faits sur le policier Saint-Germain), ce qui est plutôt rare, constitue pour les médias un exercice inconfortable et pour le moins frustrant.» Le juge conclut sur le sujet «enfin, quel que soit le contexte, il arrive que la concurrence affecte la déontologie lorsque l'affaire, de par sa nature, a un caractère aussi tragique.»

Le juge parle aussi de commentaires faits par un coroner aux médias, commentaires qui, de son avis, ont pu faire croire au public à la culpabilité du policier.

Le juge Trudel affirme que la composition d'un jury impartial aurait tout de même pu être faite dans le district judiciaire de Trois-Rivières. Cependant, pour éviter tout préjudice au prévenu, il

Le procès, page 2

Sourire

Être fort, c'est être capable de casser une tablette de chocolat en quatre morceaux et n'en manger qu'un seul.

BOUTIQUE WESTERN NOLET

BOULET
Autoroute 55, sortie 206, Saint-Basile
535-1166
Sans frais de Trois-Rivières

Poursuite



Andrew et Elliott ne lâchent pas prise
— page 24

Économie



Ro-Ma: s'ouvrir au monde
— page 7

Sports



Tampa Bay a le numéro du Tricolore
— page 13

Pensée

La méfiance, c'est ce que vous éprouvez quand votre psychanalyste se met à se ronger les ongles tout en vous écoutant.

Nikon
Une vision de l'avenir
jean petit opticien
455, rue des Forges
Trois-Rivières
375-2635

Mme Boucher n'est pas près d'oublier sa fin de semaine

Marcel Aubry
Notre-Dame-de-Pierreville

■ Mme Roland Boucher n'est pas près d'oublier sa dernière fin de semaine.

Résidente du 27, Chemin Landry, à Notre-Dame-de-Pierreville, Mme Boucher ne peut pas se rendre chez elle autrement qu'en chaloupe puisque ce chemin est encore inondé. Partie de chez elle précipitamment sur le coup de 8h30, samedi matin, Mme Boucher a eu juste le temps de s'habiller avant de s'enfuir vers la terre sèche.

L'eau est montée presque jusqu'au plafond dans la cave. Il y en avait jusqu'au dessus du réfrigérateur. Les pertes sont importantes puisque son mari étant ouvrier, son banc de scie, ses scies à main et tout son équipement s'y trouvaient. Il n'a eu le temps de rien sortir avant de partir. «On n'a même pas eu le temps de barrer les portes», de dire son épouse, encore estomaquée par la rapidité avec laquelle le niveau d'eau est monté.

Depuis ce temps, l'homme et la femme restent chez leur fille au village de Notre-Dame-de-Pierreville. «Une affaire de même, c'est la première fois que ça nous arrive depuis qu'on reste ici», a témoigné, hier, Mme Boucher, l'air assez serein malgré tout.

Depuis leur départ précipité, elle



(Photo Marcel Aubry)

Mme Roland Boucher

n'est pas retournée chez elle même si son gendre lui a offert de l'y conduire en chaloupe. «J'aime mieux ne pas aller voir, dit-elle. Je verrai les dégâts quand l'eau sera baissée.»

Elle appréhende évidemment ce moment, et surtout tout le travail qu'il y aura à faire à ce moment-là pour remettre la maison en ordre. Mais elle a quand même hâte de retourner vivre chez elle. ■

L'avis...

(Suite de la page 1)

presse qui aura lieu au même endroit à la même heure. Les nombreux sinistrés qui ont dû quitter leur maison en catastrophe en fin de semaine sont dispersés un peu partout dans la région, soit chez de la parenté, des amis, ou encore à l'hôtel. Il est donc difficile pour les corps publics de les joindre.

Tous ces gens-là sont cependant invités à se rendre assister, ce soir, à une réunion d'information qui aura lieu à compter de 19h30 au Centre communautaire de Saint-François-du-Lac.

On en profitera pour faire le point avec eux sur la situation et des personnes ressources seront sur place pour répondre à leurs questions et leur expliquer comment il faudra procéder pour obtenir une aide financière du gouvernement.

Au terme de la réunion quotidienne du comité de coordination, en début d'après-midi hier, M. Brochu a mentionné que les citoyens desservis par le réseau d'aqueduc pouvaient continuer à boire de l'eau sans problème puisque la prise d'eau qui alimente les quatre municipalités de la région est située en amont de la zone des inondations.

À la demande du ministère de l'Environnement, une portion additionnelle de chlore y est toutefois ajoutée par mesure de prévention. Quant aux gens qui possèdent un puits artésien, ils ne doivent pas consommer d'eau avant d'en avoir fait évaluer la qualité par un expert.

Deux ponts permettent normalement d'accéder à la municipalité de Notre-Dame-de-Pierreville.

Le pont Jules a été complètement inondé. Il est évidemment fermé à la circulation, comme il s'en trouve plusieurs dans cette région et dans celle de Bécancour, où la situation est tout de même moins problématique et touche aussi beaucoup moins de monde.

Quant au pont Notre-Dame, il a fait l'objet d'une inspection, hier matin, par les experts du ministère des Transports et il a été déclaré sécuritaire.

La Sûreté du Québec est aussi présente sur les lieux et elle exerce un contrôle sévère de la circulation tant à Notre-Dame-de-Pierreville qu'à Saint-François-du-Lac pour empêcher que les curieux se retrouvent en grand nombre en zone inondée et gênent

ainsi les mouvements de ceux qui doivent y être. Les municipalités apportent aussi leur collaboration à ce sujet.

À Notre-Dame-de-Pierreville, seuls les résidents ont accès au territoire de cette municipalité.

M. Brochu a par ailleurs demandé aux gens d'être très prudents et les a enjoint de ne pas s'aventurer sur l'eau pour aller constater l'état des lieux chez eux avant d'y avoir été autorisés.

Dimanche, deux tentatives faites en ce sens à Bécancour et dans la région de Pierreville ont bien failli très mal tourner lorsque les embarcations ont été renversées. Une femme a même dû être hospitalisée après avoir souffert d'hypothermie.

Le maire de la paroisse de Saint-François-du-Lac, M. Yvan L'Heureux, qui agissait comme porte-parole des quatre municipalités touchées par les inondations dans cette région, a lui aussi été bien clair. Il est impossible jusqu'à nouvel ordre pour les sinistrés de retourner chez eux. C'est vrai aussi pour le secteur de l'Île Saint-Jean dans sa municipalité.

Il a invité tous les sinistrés à se présenter à la réunion d'information de ce soir pour en savoir davantage.

Sur les 467 personnes évacuées durant le week-end dans les municipalités de Bécancour, Saint-Nicéphore, Drummondville, Saint-François-du-Lac (village et paroisse), Pierreville et Notre-Dame-de-Pierreville, on en dénombreait encore environ 240 hier.

La majorité des personnes évacuées demeurent à Notre-Dame-de-Pierreville et dans la paroisse de Saint-François-du-Lac (surtout dans le secteur de l'Île Saint-Jean).

Présent lui aussi à la rencontre d'hier, le député de Nicolet-Yamaska, M. Michel Morin, a affirmé que toutes les personnes touchées par les inondations et qui répondent aux critères pourront recevoir une aide financière du gouvernement.

Dans le meilleur des cas, l'émission des chèques se fera dans trois mois.

À Québec, le ministre responsable de la Sécurité civile, M. Serge Ménard, a lui aussi invité les sinistrés à remplir les formulaires pour obtenir «une aide modeste d'urgence et de dépannage».

Toutes les demandes seront étudiées cas par cas. ■

MÉTÉO

TROIS-RIVIÈRES CENTRE—MAURICIE

Maximum: -1 Minimum: -5
Nuageux, faible
neige intermittente

Demain: Maximum: 0 Minimum: -5

RÉSERVOIR GOUIN

Maximum: -10 Minimum: -16
Nuageux avec
quelques éclaircies

LA TUQUE

Maximum: -5 Minimum: -8
Nuageux avec éclaircies
probabilité de neige

MONTREAL

Maximum: 1 Minimum: -3
Nuageux avec
probabilité de neige

QUÉBEC

Maximum: -2 Minimum: -6
Nuageux avec des
possibilités de neige

PRÉVISIONS

Aujourd'hui



Demain



MARÉES

(heure normale de l'Est)

Batiscan et La Pêrade	Champlain	Trois-Rivières
haute: 12 h 06	haute: 12 h 45	haute: 14 h 24
basse: 08 h 09	basse: 09 h 10	basse: 09 h 39
haute: 00 h 16	haute: 00 h 55	haute: 02 h 34
basse: 20 h 14	basse: 21 h 15	basse: 21 h 44

SOLEIL

(heure normale de l'Est)

Lever:	07 h 23
Coucher:	16 h 41
Durée du jour:	09 h 18

LA LUNE

27 jan. 4 fév. 12 fév. 18 fév.



VILLÉGIATURES

Acapulco	19	clair	30
Barbade	25	qq nuages	29
Bermudes	19	couvert	20
Daytona Beach	14	nuageux	13
La Havane	20	qq nuages	24
Honolulu	23	qq nuages	31
Las Vegas	6	nuageux	17
Los Angeles	10	qq nuages	16
Mexico City	4	clair	24
Miami Beach	20	qq nuages	29
Myrtle Beach	-2	clair	1
Palm Springs	11	qq nuages	19
Reno	-8	couvert	-1
San Juan	26	qq nuages	28
Tampa	11	qq nuages	20
W. Palm Beach	17	couvert	27

FACTEUR DE REFROIDISSEMENT

Vents	Température (Celsius)
(km/h)	10 5 0 -5 -10 -15 -20 -25 -30
10	9 3 -2 -7 -12 -17 -22 -27 -32
20	5 1 -7 -13 -19 -25 -31 -37 -43
30	1 -5 -11 -17 -24 -31 -37 -44 -50
40	-3 -9 -13 -20 -27 -34 -41 -48 -55
50	-5 -11 -15 -22 -29 -36 -44 -51 -58

Mouvement de charité envers la famille El Tomi

Longueuil (PC)

■ Touchés par le drame horrible et incompréhensible qui a frappé la famille El Tomi, à Longueuil, des dizaines de personnes ont offert spontanément des montants d'argent afin de venir en aide aux deux survivantes.

Il ne reste plus qu'à espérer que les deux enfants pourront profiter un jour de cet argent, car leur état est toujours considéré comme fort problématique, particulièrement en ce qui concerne Batoul, 9 ans, hospitalisée à Sainte-Justine.

Hélène Saint-Hilaire, porte-parole de cet hôpital, a indiqué hier que l'état de la fillette est stationnaire depuis son arrivée à l'hôpital, c'est-à-

dire qu'elle repose toujours dans un état critique et que sa vie est en danger. «Elle a subi un traumatisme crânien très sévère», a souligné Mme Saint-Hilaire. Houidat El Tomi, 14 ans, repose pour sa part à l'hôpital Charles-Lemoyne. Des rumeurs circulaient, hier matin, au sujet de son décès, mais une représentante de l'hôpital a signalé que l'adolescente était vivante, sans entrer dans les détails.

Le père de famille, Mahmoud El Tomi, 51 ans, est soupçonné d'avoir tué sa femme Aida, 47 ans, et ses filles Leila, 2 ans, Hend, 6 ans, et Sabrina, 18 ans, samedi, en plus de blesser très gravement Houidat et Taboul. El Tomi aurait ensuite tenté de se suicider. ■

Un homme fait feu en direction de son agent d'assurances

■ Trois-Rivières (RP) — Un individu de Saint-Boniface doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Shawinigan après avoir fait feu en direction d'un agent d'assurances.

Le délit est survenu vers 17 h 15 hier, sur la rue Lise. Selon les informations recueillies, le citoyen n'aurait pas digéré la hausse d'une prime d'assurance que lui aurait fait parvenir son courtier. Il l'aurait fait venir chez lui afin d'obtenir des explications.

Après quelques minutes, l'individu aurait saisi une arme de calibre .410 et aurait fait feu dans la direction de son visiteur, le ratant de peu. Semble-t-il qu'il aurait juste voulu lui faire peur.

L'épouse de l'assuré et ses deux enfants présents l'auraient ensuite désarmé en attendant que la police arrive.

Le CPQ...

(Suite de la page 1)

de favoriser un réseau privé de soins de santé et d'abaisser les taxes sur les spiritueux et l'essence, «la plus élevée au Canada».

Mais s'il y a des taxes qui font mal à l'entreprise, ce sont bien celles touchant la masse salariale, a fait valoir M. Dufour. Selon les calculs du CPQ, au Québec, 10 pour cent de la masse salariale part en impôts, contre seulement 7,8 pour cent en moyenne ailleurs au pays, devenant «un obstacle réel à la création

Parmi les accusations qui pourraient être portées contre l'homme, il y a braquage d'arme à feu et l'avoir déchargée.

Sauvés des eaux

Deux individus qui auraient manqué un pont surplombant la rivière Saint-François ont été secourus par des pompiers de Saint-François et de Pierreville hier, un peu avant 21 h.

Lorsque l'aide est arrivée, les deux automobilistes se trouvaient sur le toit de leur véhicule, au beau milieu de l'eau, à Saint-François-du-Lac.

On les a sortis de leur fâcheuse position en leur lançant un câble et en les tirant jusqu'au bord.

D'après les renseignements communiqués, on n'aurait pas eu besoin de les faire hospitaliser. ■

d'emploi».

Le CPQ a calculé qu'environ 30 000 emplois ont été perdus en 1994 «du seul fait de l'augmentation vertigineuse des taxes sur la masse salariale».

L'organisme patronal dit également favoriser la privatisation de services gouvernementaux, et la mise sur pied d'un groupe de travail «visant à susciter un large débat public sur la privatisation partielle ou totale» d'Hydro Québec. ■

URGENCE À L'HÔPITAL AVIS DE CONVOCATION

Toute la population de la rive sud est conviée à une soirée d'information sur les coupures de lits et de services envisagées à l'hôpital, qui se tiendra

CE SOIR

mardi 23 janvier 1996
19h

à l'auditorium du couvent des Soeurs de l'Assomption
au 251, rue Saint-Jean-Baptiste, Nicolet

Le comité stratégique
Le conseil d'administration
Le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'hôpital Christ-Roi

Le procès...

(Suite de la page 1)

a choisi de déplacer ce procès à Québec. Ainsi, l'affaire demeure dans la juridiction d'appel du district judiciaire de Trois-Rivières.

La date du procès de Marc Saint-Germain devrait être fixée lors de l'ouverture du terme des assises d'hiver, lundi prochain, au palais de justice de Québec.

On pense que ce procès pourrait débiter à la mi-mars, pour une durée pouvant aller jusqu'à huit semaines.

Rejoint hier, après la décision du juge Trottier, le procureur de la couronne au dossier, Me Yvon Lefebvre, a dit qu'il aurait souhaité que le procès se tienne ici mais il a ajouté qu'il s'accommoderait bien de la décision du juge. ■

Votre quotidien
Le Nouvelliste

Le
choix qui
s'impose

Si la
finance vous
intéresse

Sommaire

Arts et spectacles:	12
Economie:	7 à 11
Editorial:	4
Jeux et enjeux:	18
Nécrologie:	22-23
Sports:	13 à 17

Loterie

Quotidienne
4-1-5
3-0-1-1



378-2990



379-4372

POUR FEMMES EN DIFFICULTÉ AVEC OU SANS ENFANTS

TRUDEL & TRUDEL

ÉTABLI DEPUIS 1958

Prothèse micro-canal*



*N'est pas couverte par la RAMQ.

Marie Trudel
Madeleine Trudel

AUDIOPROTHÉSISTES

■ Toutes nos prothèses sont conçues en laboratoire de renommée internationale.

■ Prothèses auditives GHATUITES

Téléphonez-nous pour connaître les modalités d'attribution et les modèles disponibles.

859, SAINT-PIERRE, TROIS-RIVIÈRES

375-1587

1693, SAINT-MARC, SHAWINIGAN 537-1717

255, SAINT-LAURENT, LOUISEVILLE 228-8328

PROTHÈSES AUDITIVES

Une mine de renseignements

Communication-Québec



Nicole Héon

LES DÉCHETS AU QUÉBEC

Chaque année le Québec produit 7 millions de tonnes de résidus. C'est une tonne par personne, adulte ou enfant. À cette quantité, s'ajoutent les boues des stations d'épuration et des industries.

Que faire de tous ces résidus?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) effectue présentement une tournée d'information et de consultation sur la gestion des matières résiduelles. Des représentants du BAPE seront à La Tuque le 12 février, à Shawinigan le 13, à Trois-Rivières, le 14, à Victoriaville le 15 et à Drummondville le 20. Ils expliqueront le mandat de consultation publique, la procédure qui s'appliquera, puis ils présenteront le document «Pour une gestion durable et responsable de nos matières résiduelles».

élaboré par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF).

Les citoyens pourront alors poser des questions et demander des compléments d'information sur la procédure de consultation publique et sur les 18 propositions soumises par le MEF concernant la gestion des déchets.

La tournée d'information précède l'audience publique qui se tiendra de mars à juin 1996.

Communiquez avec nous pour connaître les lieux où se tiendront les séances d'information ainsi que les endroits où obtenir ou consulter le document. Sur demande, nous vous ferons parvenir le document synthèse «Les déchets, un enjeu collectif».

POUR REJOINDRE
COMMUNICATION-QUÉBEC
Trois-Rivières 371-6121
Drummondville 475-8777
Sans frais 1 800 363-1363



François Houde

Les gros mots

■ Comme ça, Jean-Marc Parent a dit des gros mots à la télé. Un dimanche soir! Que fait la police? Le FBI? Le protecteur du citoyen? Mère Thérèse?

Je confesse immédiatement: je n'ai pas écouté le spectacle. Je ne suis pas un fan de Jean-Marc Parent. Ça a du bon: je n'ai pas été choqué par ses propos. Je ne l'aurais pas été, de toute façon. L'extrait entendu à Omnibus hier midi ne m'a pas dérangé le moins du monde.

Que voulez-vous que ça me fasse que Jean-Marc Parent sacre dans un spectacle à la télé? J'entends plein de jurons à longueur de journée dans la vraie vie. Comme vous tous. A moins que vous ne me lisiez du réfectoire d'un cloître dans lequel vous demeurez reclus après avoir fait vœu de silence.

On sacre déjà dans les téléseries, dans les téléromans, dans les films. J'emploie moi-même quelques jurons choisis quand la situation le justifie. Devant certaines formes de contrariété pour tout dire. S'il fallait que je sois outré chaque fois que j'entends ou utilise un juron, je serais sûr pour l'hôpital psychiatrique.

D'accord, ce n'est pas très chic, on s'entend là-dessus. Dans les dîners mondains, ce n'est pas du meilleur effet. «Bonsoir madame, vous êtes ravissante en tabac* @x!... ce soir.» Non, vraiment, ce n'est pas le sommet du raffinement. Or, j'ai beau être la dernière des râclures, dans ce type de circonstances, je sais m'abstenir. On peut être impoli et avoir du jugement, voyez-vous.

Un des gros arguments avancés par les bégueules, c'est qu'il y avait hier des enfants qui écoutaient. First, TQS a présenté un avertissement. Si des parents sont incapables de refuser à leurs enfants d'écouter la télé malgré cela, qu'ils ne se plaignent pas du contenu des émissions. D'autres ont raté l'avertissement et les enfants ont entendu les sacres. C'est évidemment bien épouvantable. La vie des chérubins étant gâchée à jamais. Ils vont devenir des criminels polytoxiques d'ici un an ou deux.

Mais même s'ils ne l'avaient pas entendu à la télé, quelqu'un va-t-il plaider que sa progéniture est protégée de ce langage ordurier et que ses petits n'entendent jamais quel qu'un blasphémer dans la vie? Vous vivez sur quelle planète, SVP? Et vous estimez sans doute également que sous votre infaillible supervision, jamais votre progéniture ne se permettrait le moindre juron, fût-ce en cachette. Si c'est le cas, excusez-moi de vous avoir réveillé.

Prenons donc pour acquis que les enfants vont tous se mettre à sacrer et que c'est la faute de Jean-Marc Parent. Est-ce que ça empêche les parents d'apprendre à leurs jeunes à avoir du jugement? Qu'il y a des circonstances qui ne se prêtent pas à ce genre de langage, comme pour toutes choses. Ça fait partie des responsabilités parentales. Mais il est tellement plus facile de blâmer un inconnu ou la télé que soi-même.

Aucun parent ne contrôlera jamais parfaitement les influences auxquelles sont soumis ses enfants. Même en vivant en exclus, sans contact avec l'humanité, quelque part au fond des bois. Et c'est très bien ainsi.

Reste que rien n'aura jamais autant d'impact sur les jeunes que l'exemple parental. Infiniment plus d'impact que 42 000 spectacles et demi de Jean-Marc Parent. Et si c'était la peur de cette responsabilité qui dérangeait tant les parents scandalisés?

Mais voilà, que vous soyez outrés ou non, reste que dans la vie, les gens blasphèment à bouche que veux-tu. C'est très vilain, mais c'est comme ça. Bienvenue dans la réalité.

C'est pas parce que ça existe qu'il faut le faire à la télé, entends-je comme argument. Ben non, ça ne veut pas dire qu'il faut le faire à la télé et c'est bien pour cela que ça ne se fait que très peu à la télé, justement. Mais ça ne veut pas dire non plus qu'il ne faut absolument pas le faire. Ce serait une énorme hypocrisie.

Je ne dis pas que c'est souhaitable. Je n'en sais rien. Ce que je dis, c'est que ça existe dans la vie et qu'il n'y a pas lieu de monter sur ses grands chevaux parce que, exceptionnellement, quelqu'un se moque de cette réalité dans une émission de télé.

Je dis que pour s'outrer de ça, il ne faut vraiment pas savoir quoi faire de son agressivité. Voilà ce que je dis. ■

La ville demande à la Régie de bien analyser les scénarios

Nicolet ne veut pas mourir

Marcel Aubry
Nicolet

■ Le maire de Nicolet, M. Daniel McMahon, s'est servi d'une analogie, hier soir, pour tenter de faire comprendre comment se sentait la population de cette ville dans le dossier des soins de santé.

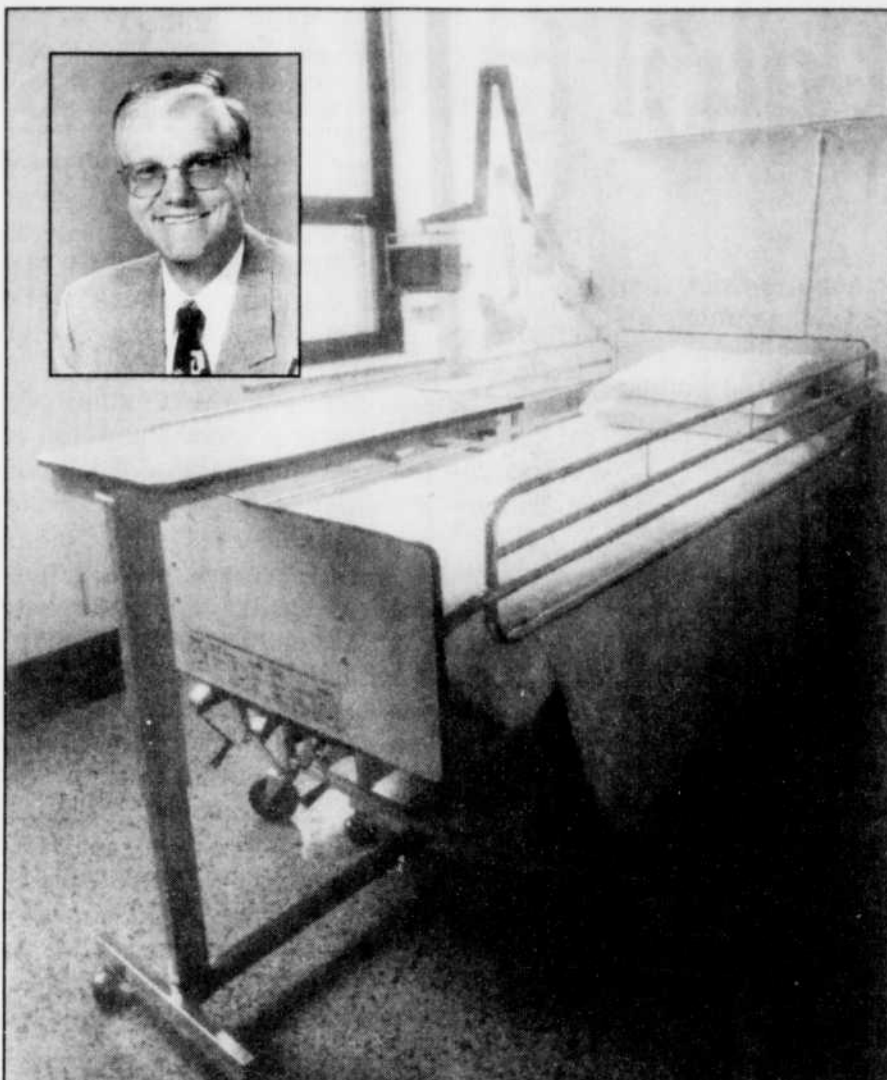
«C'est comme, a-t-il dit, si on avait cinq personnes dans une famille. Tout le monde a été habitué à manger du steak haché. Et maintenant qu'il n'y a plus assez d'argent pour avoir du steak haché pour les cinq, on décide de faire manger seulement les parents et on fait crever les trois enfants.»

Or avant de faire mourir les trois enfants, M. McMahon suggère de regarder si «on pourrait pas se contenter à cinq du baloney.»

Le maire McMahon a fait ce commentaire au terme de la réunion du conseil municipal après que celui-ci eut adopté une résolution demandant essentiellement à la Régie régionale de la santé et des services sociaux de bien analyser chacun des scénarios avant de rendre une décision finale.

«Ce qu'il nous semble, a-t-il dit, c'est qu'on a étudié jusqu'à maintenant un seul scénario, que leur idée était faite et qu'on n'a pas voulu considérer les autres scénarios.»

Or le maire affirme que la Régie ne peut pas prendre une décision qui implique autant d'emplois et autant d'argent sans avoir fait au préalable une analyse détaillée de chacune des alternatives possibles pour pouvoir dire ensuite que



la décision retenue est «justifiée, justifiable et équitable.»

Dans sa résolution, le conseil «se questionne sérieusement sur la professionnalisme, la vision à long terme et même, à certains égards, l'objectivité de la démarche actuelle de restructuration des services de santé touchant la sous-région de Nicolet.»

Le conseil demande que la Régie ne perde pas de vue les impacts de l'ensemble de la restructuration et les efforts considérables déjà exigés de la sous-région de Nicolet en signifiant notamment au Foyer de Nicolet qu'il devait passer de 215 à 96 lits.

Selon le scénario formulé par la firme Secor, signale-t-on, les compressions budgétaires prévues à l'Hôpital du Christ-Roi combinées à celles prévues au Foyer de Nicolet représentent près de 12,3 millions \$ pour la seule sous-région de Nicolet.

Séance d'information

La direction de l'Hôpital du Christ-Roi tiendra ce soir, à 19 heures, une assemblée d'information à l'intention de la population de toute la région desservie par cet établissement. Cette assemblée se déroulera à l'auditorium des Soeurs de l'Assomption de Nicolet. ■

Le maire Daniel McMahon, en mortaise, a exprimé à sa façon le sentiment que ressent la ville dans le dossier des soins de santé.

Le sondage Léger et Léger à Grand-Mère

«Une bouée de sauvetage»

Michel Cloutier
Grand-Mère

■ Le sondage d'opinion publique Léger et Léger, que vient d'effectuer cette maison au coût de 13 000 \$ pour le compte de l'administration Bastarache sur les attentes des contribuables et l'estime qu'ils ont des conseillers et du maire, «n'est qu'une bouée de sauvetage» aux yeux de Me Pierre-André Hamel, président du parti politique municipal «Coalition Grand-Mère».

Réagissant ainsi au cours de l'assemblée publique du conseil municipal de Grand-Mère, hier soir, Me Hamel, le ton critique mais poli, a déploré devant une foule de plus de 80 personnes, de telles manœuvres «qui ne répondent en rien selon lui, sauf aux inquiétudes que le conseil municipal a de lui-même.»

Tous les organismes de la ville voulant s'impliquer dans la vie municipale auraient pu être sondés par un organe local de consultation en faisant revivre l'esprit de quartier, soutient Me Hamel.

«L'information aurait été ainsi achevée à l'hôtel de ville et c'est beaucoup plus fort qu'un sondage sporadique qui n'amène aucune idée nouvelle puisque les questions sont sur des choses précises.»

Modifications au plan d'urbanisme à Trois-Rivières-Ouest

Vent de mécontentement

Nancy Massicotte
Trois-Rivières-Ouest

■ Des modifications prévues au plan d'urbanisme de la ville de Trois-Rivières-Ouest ont soulevé un vent de mécontentement hier soir, lors de l'assemblée publique du conseil de ville. Trois des six modifications envisagées ont en effet attiré à l'hôtel de ville une cinquantaine de citoyens, venus faire part de leur opposition au projet.

Dans un premier temps, l'une de ces modifications consiste à diminuer une zone résidentielle du chemin Saint-Marguerite afin de permettre l'agrandissement d'une zone commerciale du boulevard Jean-XXIII. L'entreprise Les Jardins Gaétan Chassé, à qui profiterait cet agrandissement, a même déjà acheté les deux terrains visés. Mais pour les citoyens qui demeurent à proximité, ce changement est tout simplement inacceptable parce qu'ils se retrouvent isolés entre des commerces.

«Avec ce changement, cela signifie que nous allons perdre notre intimité et notre tranquillité. Si le conseil de ville veut faire du chemin Saint-Marguerite une zone commerciale, qu'il le fasse tout d'un coup et non pas en morcelant nos terrains. Par contre, nous voulons avoir une certitude qu'un promoteur serait intéressé à acheter plusieurs terrains en même temps», ont expliqué M. et Mme Pierre Faucher.

Le hic, selon eux, c'est que personne pour l'instant n'est prêt à acheter leur propriété. Une pétition d'une vingtaine de noms a par ailleurs été déposée à la ville.

Daniel Thibault, ingénieur à la ville, a précisé de son côté que la ville voulait faire un compromis. «La logique veut qu'à long terme le chemin Saint-Mar-



Le maire Bastarache

Mais paru sûr de lui, le maire Gérald Bastarache a répliqué qu'un référendum consultatif aurait coûté 20 000 \$.

«Ce sondage répond non seulement à une vision à long terme, mais plus immédiatement aux programmes d'infrastructures Canada-Québec», dit-il, croyant que la majorité silencieuse, celle qui ne fréquente pas nécessairement les assemblées du conseil, est véritablement sondée.

Interrogé à l'issue de la séance, le maire s'est mis à expliquer que le sondage s'étale sur 40 questions. Pas moins de 603 réponses ont été retenues sur plus de mille citoyens consultés.

«C'est un guide de travail et Léger et Léger viendra dévoiler les résultats au cours d'une soirée d'information», enchaîne-t-il.

Or, à Shawinigan, la population a déjà été sondée les années entières, mais par le biais du bulletin municipal, en obtenant un taux de participation de 30%.

Toujours est-il que le conseil de Grand-Mère a finalement autorisé la présentation d'un projet de travaux de 933 000 \$ dans le cadre du volet IV, répondant ainsi aux vœux du député Jean-Pierre Jolivet. Le 13 décembre 1994, Québec accordait à la ville une subvention de 474 000 \$ applicable dans le projet de relocalisation de l'hôtel de ville. Puisque le projet est abandonné, le conseiller Robert Dufour, appuyé de sa collègue Pauline B.-Daneault, a proposé sans peine des travaux de 933 000 \$ afin de rendre admissible la subvention promise. «Le lac Vergne, les secteurs River Road et River Side et la 50e Avenue sont compris dans cette résolution et que le sondage recommande», a conclu le maire. ■

guerite devienne une zone commerciale. Le compromis serait de rendre commerciaux les terrains situés à l'arrière des maisons du chemin Sainte-Marguerite. Les propriétaires auraient le loisir de vendre ou non leur terrain. Les commerçants pourraient en profiter.»

De même, la ville voudrait changer une zone agricole du chemin Sainte-Marguerite, là où est située la Ferme Gagnon, pour en faire une zone commerciale à l'intention d'un commerçant d'antiquités. Encore là, cette modification a soulevé du mécontentement. Un citoyen présent dans la salle s'est levé à ce sujet. «Faites donc vos devoirs avant de faire ça. Occupez-vous donc de rentabiliser les zones commerciales avant de vous attaquer aux zones agricoles et résidentielles», a-t-il demandé.

Et enfin, une modification dans le district du Carrefour consiste à annuler la zone commerciale située en bordure ouest de la rue Marion et de la remplacer pour permettre une construction résidentielle multifamiliale de haute densité. Un entrepreneur veut y construire un immeuble de 84 condominiums. Une propriétaire d'immeubles à logements a exprimé son désaccord en disant qu'elle allait perdre des locataires éventuels, surtout que le taux d'occupation des

logements est déjà élevé à Trois-Rivières-Ouest.

Le conseil de ville prendra une décision lors de l'assemblée publique du 19 février à 20 h.

Grands Frères

Les conseillers ont adopté hier soir une résolution d'appui à l'Association des Grands frères et Grandes sœurs du Canada, qui désire s'implanter dans le Trois-Rivière métropolitain.

Cet appui n'est pas d'ordre financier et n'engage la ville en rien. Tous les conseillers ont été unanimes à déclarer que cette organisation en était une de qualité et qu'il ne fallait pas se fier sur les agissements d'une «brebis galeuse.»

On se rappelle que Richard Paquette, présumé meurtrier du jeune Stéphane Houle, abattu par balles lundi dernier à Saint-Nicéphore, était un ex-Grand frère de l'adolescent de 15 ans.

La lettre, qui a été envoyée à Trois-Rivières-Ouest, a toutefois été écrite avant l'assassinat de Stéphane Houle. Elle date du 18 décembre. Actuellement, l'organisme est à l'étape des études de faisabilité d'un tel projet. C'est pourquoi l'appui de plusieurs intervenants du milieu est sollicité. ■

Jules Sauvageau reconnu coupable

Claude Savary
Trois-Rivières

■ Le Trifluvien Jules Sauvageau a été reconnu coupable, en fin de journée, hier, de crime d'incendie sur une propriété sise au 27 de la rue Mercier, à Cap-de-la-Madeleine. Ce feu été survenu le 14 juillet 1987.

Il aura fallu à peine deux heures aux neuf femmes et trois hommes du jury pour s'entendre sur le verdict à rendre. De toute évidence, les membres s'étaient fait une bonne idée des faits après les plaidoiries des parties, jeudi dernier. L'adresse concise du juge André Trotter, hier matin, a sans doute permis de centrer les discussions sur les seuls éléments véritablement en cause dans cette affaire.

La sentence sera prononcée ce matin, une fois que les avocats auront fait leurs représentations.

Jules Sauvageau risque une peine plutôt lourde, compte tenu de ses antécédents judiciaires. Avec une feuille route qui remonte à plus de 30 ans, le quinquagénaire devrait se retrouver au pénitencier. Il y est déjà pour une histoire de voies de fait graves sur une ancienne conjointe.

Si Me Pierre Spain, l'avocat de Sauvageau était déçu du verdict rendu, la procureure de la couronne, Me Hélène Carle, était satisfaite.

À son premier procès aux assises, elle l'a emporté sur un adversaire chevronné. Plusieurs procureurs de la couronne sont d'ailleurs venus la féliciter pour la façon dont elle s'est acquittée de sa tâche.

L'enquêteur au dossier, le policier Alain Giguère de la Sécurité publique de Cap-de-la-Madeleine, était aussi heureux du verdict. Les éléments de preuve qu'il avait recueillis depuis quelques années ont convaincu les jurés.

Sauvageau n'en a pas terminé avec la justice. En mars prochain, il devra répondre d'un autre crime d'incendie dans une conciergerie de la rue Radisson, à Trois-Rivières, en février 1993. ■

Dr RENÉ PARENT
chiropraticien
Clinique
chiropratique
Châteaudun
821, Thibault,
Cap-de-la-Madeleine
373-1685

NOTAIRE
Me LYNE PARENT
NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE
823, RUE THIBEAULT
CAP-DE-LA-MADELEINE
373-2212

RÉSULTATS
Tirage du: 96-01-22
4 5 6 11 12
17 19 20 21 22
29 33 41 47 52
54 58 60 66 67
Prochain tirage: 96-01-23
TVA, le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Éditorial

Un projet qu'il faut analyser calmement

Ginette Gagnon

Tout indique donc que l'organisation des soins dans la région connaîtra des changements importants. Si l'on se fie au projet qui semble retenu et qui sera officiellement présenté à la population le 31 janvier, ce sont dans les hôpitaux de Trois-Rivières et de Shawinigan-Sud que seront concentrés la presque totalité des services hospitaliers, avec des budgets réduits, alors que les hôpitaux de Cap-de-la-Madeleine, de Nicolet, de Louiseville ou de Grand-Mère joueront un rôle différent et secondaire.

Déjà, la riposte s'organise vivement à Cap-de-la-Madeleine et à Nicolet où les deux établissements ne veulent pas devenir des foyers pour personnes âgées offrant à leur population uniquement des cliniques externes, une urgence pour les cas mineurs et les services d'un gros CLSC. Plus de bloc opératoire, plus d'accouchements non plus.

La population doit-elle s'inquiéter? Rien ne permet de croire, que si ce scénario de réorganisation était bien celui qui sera retenu, les malades en souffriraient sévèrement. Il faut prendre le temps de bien analyser le projet qui nous sera présenté avant de partir en peur.

À première vue, bien des gens peuvent être amenés à craindre qu'un tel changement de vocation des établissements périphériques puisse mettre leur vie en danger en cas d'urgence. Il faut savoir que déjà, à l'heure actuelle, les ambulances transportant des accidentés de la route ou des personnes en détresse cardiaque ne s'arrêtent pas aux hôpitaux périphériques et filent tout droit vers Shawinigan-Sud et Trois-Rivières, là où on est plus habilité à intervenir avec le maximum de soutien technique et professionnel.

Il faut savoir aussi que l'Hôpital Comtois de Louiseville ne fait plus d'accouchements depuis dix ans et que les jeunes mamans de ce territoire viennent déjà mettre leurs enfants au monde à l'Hôpital Sainte-Marie. Selon ce que laisse entendre le projet qui sera dévoilé, la semaine prochaine, par la Régie régionale de la santé et des services sociaux, on voudrait qu'il en soit ainsi dans l'avenir pour les futures mères de la région de Cap-de-la-Madeleine et pour la Rive-Sud.

En fait, ce qu'il faudra bien analyser quand on aura tous les éléments du projet de réforme en main, un projet qui fera d'ailleurs, le mois prochain, l'objet d'audiences publiques, c'est l'impact de la solution retenue sur l'accessibilité des soins, l'impact aussi sur les emplois et l'impact enfin sur les conséquences économiques locales des changements qui interven-

dront.

Dans les petites villes, l'hôpital est un gros morceau, un gros employeur. On croit comprendre qu'entre 60 et 400 travailleurs risquent d'être touchés directement en bout de ligne par cet éventuel remue-ménage. Est-ce des emplois qui peuvent s'éliminer par attrition? Est-ce des mises à pied directes? On se doute bien que les économies de ces transformations ne pourront pas se faire sans abolir des postes, mais y a-t-il un scénario plus acceptable que l'autre en cette matière? Parce qu'il apparaît clair que les personnes les plus sérieusement menacées par la réorganisation qui se prépare ce sont bien davantage les travailleurs que les malades.

Partir de Bécancour et aller subir une appendicectomie une fois dans sa vie à Trois-Rivières plutôt qu'à Nicolet, c'est une chose, mais perdre son emploi c'en est une autre. La réforme et ses compressions à coups de millions ne doivent pas ignorer que des personnes en chair et en os, des pères et des mères de famille, vivent actuellement dans l'insécurité. Il faut tout faire, même des compromis, pour minimiser le choc de ce virage. Les membres de la régie régionale doivent y être sensibles et prêter une oreille attentive à toutes les recommandations qui seraient de nature à atténuer le changement de cap. •

Le Reform Party: un parti provocateur

Bernard Champoux

Preston Manning, c'est connu, n'est pas un politicien très populaire au Québec. Ses positions au niveau constitutionnel sont à ce point irréalistes qu'il indispose autant les souverainistes que les fédéralistes.

Attaché au Canada dans sa forme actuelle, le chef réformiste se fait un plaisir d'énoncer les pires scénarios advenant la séparation du Québec, mais il oublie sciemment que la moitié des Québécois ont voté en faveur de la souveraineté, lors du dernier référendum.

Plutôt que d'y aller de suggestions pouvant satisfaire leurs aspirations ou du moins qui laissent présager une certaine ouverture du Canada anglais, Manning ajoute de l'huile sur le feu et y va même de quelques propos menaçants.

Notamment, parler d'un référendum pan-canadien pour faire approuver les conditions d'une séparation constitue une menace à peine voilée, puisqu'on ne dit pas ce qui pourrait arriver si le Québec refusait d'accepter le principe d'un tel référendum et proclamait son indépendance. Là-dessus, l'automne dernier, dans un document de consultation, le Reform Party évoquait la possibilité d'une intervention armée, mais «par hasard», cette hypothèse ne fait plus partie de la version finale du document rendu public en prévision du congrès général de juin.

Preston Manning et son parti nagent tout simplement à contre-courant et il est faux de croire, comme ils le prétendent, qu'ils reflètent les sentiments des citoyens ordinaires du reste du Canada. Avec leurs argumentations qui ne laissent pas de place à la négociation et au bon sens, ils risquent de provoquer des désordres civils plutôt que de les éviter. Heureusement que ces gens ne détiennent pas le pouvoir à Ottawa, sinon le Canada serait déjà morcelé. •

Votre opinion

Mme Déziel avait choisi cette vie

■ Devait-on contraindre une personne âgée comme Yvonne Déziel à quitter sa maison pour aller vivre dans un foyer? Mon opinion, c'est non.

Au temps où Mme Déziel est née, dans les campagnes, il n'y avait ni électricité, ni eau courante, ni téléphone; mademoiselle Déziel a passé son enfance, son adolescence, sa vie de jeune fille, sans ces commodités-là. Elle a toujours vu un membre de la famille aller puiser de l'eau au puits qu'il y avait dans la cour pour tous les besoins de la maison.

La maison était chauffée par un poêle à bois. Pour les lavages, elle a vu sa mère mettre un grand chaudron de fonte sur le poêle qu'elle remplissait d'eau. Elle a vu sa mère tordre chaque morceau de linge sur une planche ondulée en granit ou en zinc, c'était un travail assez dur. Pour laver les planchers, il fallait les brosser à la force de nos bras, parce que chez les cultivateurs, les planchers se salissaient très vite; comme il n'y avait pas d'eau courante dans la maison, il n'y avait pas de toilette. Il fallait aller à la «bécosse» qui

était dans le fond de la cour. Ses parents s'éclairaient à la lampe à l'huile. Il fallait nettoyer le globe très souvent.

C'est certain que quand mademoiselle Déziel a été assez grande, elle a sûrement aidé à faire tous ces travaux. Elle a aussi gardé un bon souvenir de ces années-là.

Après avoir vécu plusieurs années avec son frère, elle a décidé d'aller vivre seule. Elle a trouvé une petite maison où elle s'est installée à son goût avec peu de choses. C'était son choix. C'était une solitaire. C'était une femme forte. Elle marchait beaucoup chaque jour. Comme elle a vécu durant plusieurs années dans sa petite maison, il y avait sûrement des racines profondes qui s'étaient formées. Elle aimait la vie qu'elle faisait. Elle n'a jamais dérangé personne. Elle s'est toujours arrangée toute seule puisqu'elle s'est rendue à 80 ans sans jamais être malade. Il fallait que son alimentation soit bonne, sa vie était rangée.

Ces dernières années, il y a quelques personnes qui lui ont offert de la conduire dans un foyer pour personnes âgées, mais elle ne voulait pas. Elle voulait finir ses jours chez elle. Quand on a appris son décès, on s'est demandé: «Est-ce qu'il aurait fallu la conduire de force dans un foyer pour personnes âgées?» Moi, je répète, c'est non.

LA CROISADE DU MAÎTRE CROTEAU 000 VUE PAR LA RRSSS?



J'ai entendu dire par un médecin que si on déracine une personne âgée, elle peut en mourir, et je le crois. C'est bien ce qui serait arrivé à mademoiselle Déziel.

Elle se serait trouvée tellement malheureuse entourée de gens qu'elle ne connaissait pas. Elle aurait vécu les derniers mois de sa vie au milieu de choses qu'elle avait rejetées depuis longtemps. Elle en serait morte de chagrin parce qu'elle était lucide. Mais on peut le faire pour une personne qui n'est plus lucide parce qu'il y a du danger à la laisser seule.

On ne doit pas sortir de sa misère une personne âgée lucide qui a choisi de faire cette vie-là.

Isabelle Goulet
Shawinigan-Sud

Conserver la confessionnalité dans nos écoles

Lettre à M. Jean Garon, ministre de l'Éducation du Québec.

■ En rapport avec les États généraux sur l'éducation, le Comité d'école Saint-

Paul/Sauveur de Shawinigan-Sud a pris position en ce qui a trait à la confessionnalité des écoles.

Dans ce contexte qui nous préoccupe particulièrement, la laïcité éventuelle des écoles se manifesterait concrètement par un certain nombre d'éléments: aucune période de catéchèse, aucune référence à l'Église catholique, animation pastorale abolie, etc... éléments avec lesquels nous sommes en profond désaccord.

Dans le cadre de notre démarche, nous avons acheminé une lettre à tous les parents des enfants fréquentant notre école, en leur mentionnant les conséquences relatives à une laïcité éventuelle, par opposition au maintien de la confessionnalité et en leur demandant de se prononcer en nous signifiant leur appui, si telle était leur volonté.

La réponse obtenue indique très clairement que les parents souhaitent conserver la confessionnalité à l'intérieur de notre école.

Nous vivons dans une société en mal de vivre. Nous croyons que l'enseignement religieux et l'animation pastorale dans notre école peuvent aider les étudiants à développer des valeurs telles que le sens de l'espérance et de l'idéal, une spiritualité qui leur aidera à faire face aux difficultés dans la vie. Ce sont

autant de raisons qui motivent notre choix de parents.

De fait, 483 parents sur 546 nous ont retourné le coupon-réponse accompagnant notre lettre, ce qui représente 88,5% des parents rejoints. À ce titre, nous sommes d'avis qu'il est important de vous signifier notre position, en joignant les documents qui justifient celle-ci.

Danielle Mercier
présidente du comité d'école
Saint-Paul/Sauveur
Shawinigan-Sud

■ **NDLR:** Le Nouvelliste invite ses lecteurs et lectrices à formuler des opinions sur des sujets d'intérêt public.

La lettre doit être brève et l'auteur doit fournir son nom complet, son adresse, et son numéro de téléphone.

Cependant, les responsables de la page éditoriale se réservent le droit d'abréger une lettre ou d'écarter celle qui ne respecte pas les politiques du Nouvelliste.

Adresser toute correspondance à:

Votre opinion
Le Nouvelliste — C.P. 668
Trois-Rivières — G9A 5J6
(Fax: 819-376-0946)

Le Nouvelliste

Fondé le 30 octobre 1920
1920, Bellefleur
Trois-Rivières — G9A 3P7
(819) 376-2501
Télécopieur (819) 376-0946

Président et éditeur:
Gilbert Brunet

Rédaction:

Rédacteur en chef: Bernard Champoux
Directeur de l'information: André Poirier
Chef de pupitre: Michel Saint-Amant

Publicité:

Directrice: Ginette Panneton
Associées locales: André Gauthier
Associées régionales: Judith Biron

Tirage:

Directeur: Mario Poirier

Finances et administration:

Directeur: Jean Morissette

Responsable au Centre-Mauricie:

Lysien Millette

Production:

Directeur: Marc Provost

Ressources humaines:

Lucien Daigle

Imprimé à TROHset

Directeur: Fernand Sylvestre



MEMBRE DE AJQ
Frais de publication
mensuels: \$146



**Voici pourquoi les fonds de placement
sont maintenant accessibles à tous.**

Parce que la gamme des Fonds Desjardins permet de satisfaire tous les investisseurs, des plus prudents aux plus audacieux. Parce que les Fonds Desjardins sont disponibles dans plus de 1 200 caisses Desjardins ou tout simplement en composant le 1 800 711-6100. Parce que près de 2 000 conseillers accrédités peuvent vous aider à faire le bon choix. Parce que ce sont des Fonds Desjardins.

Service
téléphonique
du lundi au
vendredi de
8 h à 20 h
1 800 711-6100


**LES FONDS
DESJARDINS**

Les Fonds Desjardins et les Fonds Diversifiés Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus disponible dans les caisses Desjardins et dans les Centres de Gestion privée Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir.



Desjardins pour s'aider soi-même



Informatique
Les disquettes aux oubliettes
— page 8



Budget fédéral
Prévision de déficit important
— page 9



Rationalisation
Le CN supprime 230 emplois à Montréal
— page 11

Le Nouvelliste

Trois-Rivières
Mardi 23 janvier 1996

Les mardis de l'économie



Jean-Baptiste
RESTAURANT
TABLE D'HÔTE (tous les soirs)
NOS SPÉCIALITÉS
• Poulet B. B. Q.
• Frites maison.
Louiseville (819) 228-9446
Saint-Gabriel (514) 835-1111
438342

Politique québécoise du marché du travail

Un volet régional qui aura du mordant

Jean-Marc Beaudoin
Trois-Rivières

Le gouvernement du Québec entend permettre aux régions d'établir leurs propres priorités en matière d'emploi et de lutte au chômage en leur accordant d'intervenir dans l'allocation des importantes ressources financières qu'il consacre chaque année, sans trop de succès d'ailleurs, à ces fins.

La ministre de l'Emploi et ministre d'État à la concertation, Mme Louise Harel et M. Guy Chevrette, ministre des Affaires municipales et ministre d'État au Développement des régions, ont donné hier le coup d'envoi au volet régional de la politique québécoise du marché du

travail. Installés à Montréal, les deux ministres ont accordé une conférence-vidéo à laquelle ont pris part des journalistes de toutes les régions du Québec.

«Nous devons faire beaucoup mieux avec à peu près les mêmes ressources financières», ont tour à tour répété les ministres.

Par le biais de ses différents programmes et ministères, Québec consacrera en 1995-96 autour de 783 millions \$, soit 28 millions \$ de plus que l'an passé à l'emploi dans son sens large. Malgré ces sommes élevées, le taux de chômage au Québec s'est maintenu au cours des dernières années entre 11 et 12%, soit trois points de plus que dans l'ensemble des pays industrialisés.

C'est un dur constat d'échec qui pousse la ministre Harel à admettre qu'il faille faire «le ménage dans les programmes» en permettant aux régions de les adapter à leurs besoins. On relève actuellement l'existence de 110 programmes dispersés dans 13 ministères. «La solution ne passe pas par une hausse de la contribution», est convaincue Mme Harel. D'autant que le gouvernement fédéral met de son côté des sommes à peu près aussi importantes. Québec entend d'ailleurs les réclamer.

On pense que si ces sommes sont dépensées en fonction des volontés régionales, elles produiront de meilleurs résultats. «Il y a des machines qui vont se raidir. Il y en a qui vont vouloir résister à ces changements», a prévenu le ministre

Chevrette, qui a promis de ne pas se laisser infléchir.

«Il faut qu'on cesse d'avoir des programmes «normés». C'est la fin des programmes mur-à-mur», a dit le ministre.

Dans la région, on évalue à 52,3 millions \$ les dépenses gouvernementales québécoises reliées à l'emploi sous toutes ses formes, sans compter l'apport fédéral. «Tout est sur la table a assuré le délégué régional, M. Guy Julien. Il faut s'attendre à des réaménagements majeurs dans l'approche des ministères et organismes gouvernementaux. Il faut accroître l'impact et la cohérence des actions du gouvernement dans le développement de la main-d'œuvre et de l'emploi», a-t-il insisté.

Québec veut concerter et mobiliser

les partenaires régionaux du marché du travail et de l'emploi. Au cours des prochaines semaines, on va identifier dans chaque région les problèmes en matière de main-d'œuvre et d'emploi, on va déterminer des moyens de réduction du chômage et fixer des objectifs de résultats régionaux.

Tous les ministères et organismes gouvernementaux en région sont appelés à participer à l'effort concerté. La Conférence administrative régionale a mis sur pied un comité régional de l'emploi coprésidé par la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre et le Secrétariat au développement des régions. Il en découlera au cours de l'été une série d'ententes spécifiques avec le Conseil régional de développement. •

Avec ses roulettes

Ro-Ma veut s'attaquer au monde

Au moment où elle s'apprête à célébrer son quart de siècle d'existence, la Société manufacturière Ro-Ma se prépare à se lancer à la conquête du marché européen.

Il faudrait peut-être même parler de reconquête puisque Ro-Ma a déjà vendu en Europe avant de se replier sur le marché intérieur, mais surtout américain. Car à 65%, sa production est écoulée à l'étranger. Mais avec un produit de haute qualité et, il faut le reconnaître, un dollar canadien généreux pour les devises européennes, on croit qu'il y a lieu de reprendre l'offensive outre-mer. À la foire industrielle de Hanovre, du 20 au 28 avril, les petites roulettes rouges ou noires du fabricant de Shawinigan-Sud seront étalées pour tenter de séduire des acheteurs du monde entier. Il s'agit du plus gros rendez-vous international de l'industrie de la manutention industrielle et commerciale.

«Nous pensons avoir de bonnes chances de séduire entre autres les industriels allemands», raconte Guy Brousseau. Les Allemands recherchent avant tout la qualité. Ils ne sont pas intéressés par des produits de basses gammes. Or, nos roulettes industrielles sont de qualité supérieure.

Ro-Ma a développé au début des années 1970 une roulette qui lui est particulière. C'est le système inter-lock, qu'on a fait breveter. On a conçu une jante d'aluminium dont le design permet de retenir la semelle de plastique mieux que n'importe quel autre procédé de collage.

Ce produit, c'est le fer de lance de Ro-Ma qui fabrique aussi beaucoup d'autres roues, tant en polypropylène qu'en nylon, avec des supports fabriqués dans ces mêmes produits, en aluminium ou en polyuréthane.



(Photomédia - Sylvain Mayer)

Le directeur général de Ro-Ma, Guy-Paul Cossette et les fameuses roulettes inter-lock.

Les roues et roulettes de Ro-Ma sont beaucoup utilisées pour les chariots de toutes sortes. Selon les charges visées ou les conditions d'utilisation, Ro-Ma offre des produits adaptés.

Cette année encore, on a mis au point une nouvelle roulette qui vient équiper les chariots d'épicerie.

Ro-Ma est la seule entreprise canadienne qui fabrique des roues et roulettes pour les équipements non-motorisés reliés au marché de la manutention industrielle et commerciale. Le manufacturier détient une bonne part de marché dans le créneau des roues aluminium-polyuréthane de catégorie «chargement médium».

«On n'a peut-être pas de concurrent dans la fabrication au Canada, mais nous devons tout de même affronter des rivaux de taille aux États-Unis», mentionne le directeur général, M. Guy-Paul Cossette. «Et il se développe aussi une concurrence venant de l'Asie. Il faut donc se battre pour maintenir notre part de marché», dit-il.

L'entreprise, qui compte une vingtaine d'employés, semble réussir plutôt bien dans sa lutte commerciale.

La Société manufacturière Ro-Ma a été fondée en janvier 1971 par le Dr Robert et MM. Maurice Lacerte et Jacques Marchand. L'actuel président, Marc Cossette, se joignit à la direction quelques mois plus tard avant de prendre le contrôle, en 1976, de la so-

ciété. Il en a fait depuis une entreprise à caractère familial.

Ro-Ma a vu le jour dans la foulée des entreprises de fabrication de motoneiges qui ont pullulé au début des années 70. Il s'agissait de fabriquer différentes pièces pour cette industrie naissante. Mais rapidement, on se réorienta vers la fabrication de roues industrielles en aluminium et plastique.

Il fallut en 1979 procéder à un premier agrandissement de 3600 pieds carrés. On rajouta 13 000 pieds carrés de production en 1987 et à nouveau 2500 pieds en 1990 pour relocaliser les bureaux, portant ainsi la surface totale du bâtiment à 40 000 pieds carrés.

Les activités de l'usine sont concentrées dans le moulage sous pression d'aluminium, de plastique, dans la fabrication de moules, mais on réalise aussi des travaux d'estampillage de métaux, de traitement thermique et de placage au zinc.

Ro-Ma dispose de quatre presses d'injection d'aluminium de 250 à 800 tonnes, cinq presses d'injection de plastique de 80 à 400 tonnes, d'une presse pour estampillage de 300 tonnes ainsi que d'un bain de placage.

L'usine procure de l'emploi à une vingtaine de personnes dont bon nombre d'ouvriers sont là depuis le début. Comme son marché est international, l'usine s'est engagée dans un processus d'accréditation à la norme ISO 9002. •

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	
↑	2394,68 +12,69
TSE-300	
↑	4848,98 +27,92
Dow Jones	
↑	5219,36 +34,68
Dollar canadien (US Cents)	
↓	72,99 -0,19
Or (New York-US\$)	
↑	403,40 +3,70

- PC

Vidéotron Changements

Montréal (PC)

Le Groupe Vidéotron Itée a annoncé hier des changements à la direction de deux de ses filiales, soit Vidéotron Itée et Télé-Métropole inc. Ainsi Guy Lacroix démissionne de son poste de président de Vidéotron Itée. Il sera remplacé par Guy Crevier, qui était jusqu'à cette date président et chef de la direction de Télé-Métropole. M. Crevier est de plus nommé président du conseil d'administration de Télé-Métropole. Dans l'attente de la conclusion de la transaction annoncée avec CFCF et des décisions du CRTC, le conseil d'administration de Télé-Métropole a de plus mandaté Claude Chagnon à la présidence de l'entreprise. Tout en demeurant vice-président du conseil de Groupe Vidéotron, Claude Chagnon assurera la gestion des affaires corporatives de Télé-Métropole. Il sera appuyé par Pierre Bélanger, qui jumellera à son poste actuel de vice-président, finances et administration de Télé-Métropole, celui de vice-président exécutif du télédiffuseur. •



RICHARDSON GREENSHIELDS

Profession:
Conseiller en
Placements.

Coût	Valeur à échéance	Échéance	Rendement annuel composé
13 690,95	15 000\$	1er oct. 1997	5,58%
9909,30	15 000\$	16 janvier 2002	7,18%
4774,40	15 000\$	16 janvier 2010	8,53%
2680,95	15 000\$	16 juillet 2016	8,77%

*COUPONS DÉTACHÉS D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES, GARANTIS. AUTRES ÉCHÉANCES DISPONIBLES: TAUX SUJETS À CHANGEMENTS.
225, des Forges, bureau 100, Trois-Rivières • Tél.: 379-3600 - 1-800-567-7996

REER - REER - REER - REER

Vous craignez une hausse des taux d'intérêt?



Nous avons le placement qu'il vous faut!

5%

pour 6 mois*
*taux sujet à changement

APPELEZ-NOUS AU 819-373-3303 OU 1-800-567-9453



ScotiaMcLeod
1500, rue Royale, bureau 350, Trois-Rivières (Québec)

Informatique

Avec le lecteur Zip d'Iomega et le SyQuest EZ135

Les petites disquettes aux oubliettes

Trois-Rivières

■ De tous les composants d'un ordinateur moderne, seul le lecteur de disquettes n'a pas évolué au cours des dernières années, ou si peu. Alors que la capacité des disques durs dépasse allègrement le giga-octet et que les CD-ROM peuvent emmagasiner 650 Mo, la pauvre disquette fait pitié avec son petit 1.44 Mo, devenu largement insuffisant pour les applications modernes, qui génèrent d'énormes fichiers.

Dans le domaine des arts graphiques, les professionnels se sont tournés vers des cartouches amovibles de type SyQuest ou des lecteurs magnéto-optiques, mais ces solutions, tout de même fort efficaces, sont trop onéreuses pour l'utilisateur moyen. Il y avait donc là un marché à développer.

La compagnie Iomega a été la première à s'aventurer avec son lecteur Zip, suivi peu de temps après par SyQuest qui, avec le EZ135, lançait une version économique de ses modèles professionnels. L'idée a fait fureur. Plusieurs mois après la sortie des premiers modèles du Zip, Iomega ne fournit toujours pas à la demande, autant pour le lecteur lui-même que pour les disquettes qu'il utilise. Plus largement disponible, le EZ135 suscite lui aussi un grand engouement.

Ces deux lecteurs offrent le même avantage: la possibilité de stocker environ 100 Mo sur une cartouche, à un prix abordable, soit environ 300 \$ pour le lecteur lui-même et 30 \$ pour la cartouche. Pour y parvenir, les deux compagnies ont

toutefois adopté des approches différentes.

Zip: le trouver d'abord

Pour concevoir le Zip, Iomega a mis à profit son expérience des lecteurs Bernoulli, dont elle a modifié la technologie. Cela donne un lecteur très compact, au design moderne, léger (moins d'une livre), facile à transporter et à installer. La cartouche Zip, quant à elle, est à peine plus grosse qu'une disquette traditionnelle de 3,5 pouces et peut contenir 96 Mo.

Le lecteur est offert en deux versions: parallèle et SCSI. La version parallèle, destinée aux compatibles IBM, doit être connectée à la place de l'imprimante qui, elle, est raccordée directement sur le lecteur Zip. Encore aujourd'hui, cette version est pratiquement introuvable dans les magasins.

Quant à elle, la version SCSI est conçue pour le Macintosh, bien qu'on puisse également l'utiliser sur un PC muni d'une carte SCSI; c'est d'ailleurs la solution idéale (et celle que j'ai adoptée) quand on veut utiliser son lecteur Zip sur les deux plate-formes. Iomega vend également un adaptateur SCSI destiné au PC pour 89 \$. Les disquettes sont vendues préformatées pour compatibles IBM ou pour le Mac, bien qu'on puisse les reformater pour l'une ou l'autre plate-forme avec les bons logiciels.

Parlant de logiciels, le lecteur Zip est livré avec une trousse d'utilitaires pour PC et Mac, comprenant notamment les Zip Tools, pour reformater, copier, cataloguer les cartouches. Les premières versions de ces logiciels fonctionnaient uniquement sous Windows 3.1, la compagnie vendant séparément des versions conçues pour Windows 95; ces dernières seront toutefois incluses avec les

modèles Zip plus récents.

Si vous comptez utiliser les disquettes sur PC et Mac, sachez toutefois que vous devrez sacrifier des outils. En effet, le logiciel d'installation efface les logiciels de la version «concurrente» pour «récupérer de l'espace sur la disquette», paraît-il. En pratique, si vous installez les Zip Tools pour Windows, vous devrez acheter une cartouche séparée (la même, en fait) pour obtenir les outils Macintosh, et vice-versa.

Après l'avoir offert uniquement en modèle externe au début, Iomega commercialise depuis peu une version interne du lecteur Zip, accompagnée d'un adaptateur SCSI, à l'intention des compatibles IBM. L'avantage, c'est que la version SCSI est environ trois fois plus rapide que le modèle parallèle. Globalement, le Zip Drive ne brise toutefois pas de records, bien que sa vitesse soit largement supérieure aux unités de sauvegarde sur bande.

La riposte de SyQuest

SyQuest, leader incontesté dans le domaine des cartouches amovibles, a réagi rapidement au lancement du Zip en commercialisant son propre lecteur bon marché, le EZ135, une version simplifiée de ses modèles haut de gamme.

La solution adoptée par SyQuest assure une plus grande vitesse de lecture, au détriment de l'ergonomie. Le lecteur est en effet plus lourd et la cartouche moins compacte et plus fragile que celle du Zip, bien qu'elle puisse contenir 135 Mo. D'un autre côté, le EZ135 est au moins deux fois plus rapide que le Zip, et peut même faire office de second disque dur.

Basé sur la technologie du plateau rigide, le lecteur EZ135 est offert en versions interne IDE pour PC, et externe SCSI pour le Macintosh. Une gamme complète d'outils et d'utilitaires fait partie de l'ensemble. À l'emploi, le EZ135 est toutefois d'utilisation moins souple que le Zip, le chargement et l'éjection de la cartouche étant plus laborieux; certains utilisateurs déplorent également la fragilité du petit levier de verrouillage. Les cartouches sont aussi plus fragiles.

Des missions différentes

Malgré leurs similitudes, les lecteurs Zip et EZ135 sont destinés à des usages différents. Plus facile à transporter, le Zip conviendra mieux à l'échange de documents, tandis que le EZ135 offre une plus grande vitesse. Il conviendra fort bien aux utilisateurs actuels de la tech-



(Image-Média: Alain Bedard)

De format compact et d'un design moderne, le lecteur Zip de la compagnie Iomega utilise des cartouches à peine plus grandes que les traditionnelles disquettes de 3,5 pouces.

nologie SyQuest qui se retrouveront «en pays de connaissance».

Par contre, si vous souhaitez uniquement augmenter la capacité de votre disque dur, sans avoir l'intention de transporter des fichiers d'un ordinateur à l'autre, il est plus économique d'acheter

un deuxième disque dur que d'opter pour l'un ou l'autre de ces lecteurs.

Notons finalement que certains constructeurs commencent à offrir des ordinateurs équipés de lecteurs internes Zip en équipement de série.

COGECO CABLE INC.
DIVIDENDES
ACTIONS SUBALTERNES
À DROIT DE VOTE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 0,055 l'action sur les actions subalternes à droit de vote en circulation de Cogeco Cable inc. a été déclaré payable en espèces le 16 février 1996 aux porteurs inscrits à la clôture des affaires le 2 février 1996.

Daté à Montréal (Québec), ce 12 janvier 1996.
PAR ORDRE DU CONSEIL
Le secrétaire
John Elder

COGECO CABLE INC.
DIVIDENDES
ACTIONS SUBALTERNES
À DROIT DE VOTE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de 0,035 l'action sur les actions subalternes à droit de vote en circulation de COGECO inc. a été déclaré payable en espèces le 16 février 1996 aux porteurs inscrits à la clôture des affaires le 2 février 1996.

Daté à Montréal (Québec), ce 12 janvier 1996.
PAR ORDRE DU CONSEIL
Le secrétaire
Guy Labelle

AVENTURE ELECTRONIQUE

MEILLEURS PRIX GARANTIS

RIEN À PAYER AVANT OCTOBRE 96

O-DÉPOT, O-INTÉRÊT, O-PAIEMENT

Sur produits sélectionnés et toutes les radios d'auto à prix régulier en magasin. S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelé à une autre promotion. Détails en magasin.

RIEN À PAYER AVANT 3 MOIS

SUR démonstrateurs et fins de ligne

JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

S.A.C. Ne payez que les taxes. Ne peut être jumelé à une autre promotion. Détails en magasin.

TOUT DOIT ÊTRE VENDU! RABAIS EXCEPTIONNELS SUR

SUPER VENTE D'INVENTAIRE!

- TÉLÉVISEURS
- MAGNÉTOSCOPES
- MINI SYSTÈMES
- COMPOSANTES AUDIO
- ORDINATEURS

NE MANQUEZ PAS ÇA!

SANYO
TÉLÉCOULEUR MONITEUR
25" STEREO
499⁰⁰

TECHNICS
MINI-SYSTÈME
749⁰⁰

SUPER ACHAT
4 TÊTES HI-FI STEREO
289⁰⁰

SONY
MINI SYSTÈME HI-FI
499⁰⁰

POWERBOOK 150
1299⁰⁰

TPS
AUCUNE

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

Trois-Rivières SUPERMAGASIN

4520 boul. Royal
Trois-Rivières-Ouest
(819) 691-4520

BOUTIQUES ► Cap de la Madeleine (819) 691-2575 • Drummondville (819) 479-4349 • Shawinigan Plaza Maurice (819) 539-1171 • Trois-Rivières (819) 378-3807 • Victoriaville (819) 752-9234

Info-notes

Trois-Rivières (SLH)

Apple

■ Apple lançait récemment deux nouveaux modèles de sa gamme Performa: le 5300CD et le 6300CD, tous deux équipés du processeur PowerPC 603e cadencé à 100 MHz et livrés avec une gamme complète d'accessoires multimédias: fax/modem interne de 28,8 kb/s doté de fonctions de téléphonie, système télé/vidéo Apple, lecteur CD-ROM, etc. Des systèmes de présentation et de décodage MPEG peuvent également être ajoutés en option. Le prix de détail approximatif de ces nouveaux modèles se situe autour de 4000 \$. Enfin, Apple présentait récemment la version 2.0 de l'assistant personnel Newton, qui n'a guère eu de succès jusqu'à maintenant.

AST

■ Les compatibles IBM intègrent de plus en plus de périphériques multimédias eux aussi, comme en témoignent les nouveaux ordinateurs d'AST, dont les modèles de la gamme Bravo MS offrent des fonctions de reconnaissance des commandes vocales, qui permet de remplacer des clics de souris ou des frappes au clavier par des commandes vocales. Les modèles de la gamme Bravo MS sont dotés de processeur Pentium de 75 à 133 MHz avec 8 ou 16 Mo de mémoire vive; leur prix avoisine les 4000 \$.

D'autre part, AST lancera en 1996 des serveurs et stations de travail articulés autour du nouveau processeur Pentium Pro d'Intel et a ajouté récemment un modèle de haut de gamme à sa famille de bloc-notes avec l'Ascentia 950N, doté d'un Pentium 120 MHz, d'un écran couleur à matrice active de 11,8 po en diagonale, de 8 Mo de mémoire vive et de disques durs de 800 Mo ou 1,2 giga-octets. Son prix variera de 7 500 \$ à 7 900 \$.

Éditions Logiques

■ Deux nouvelles parutions dans la collection «Notes de cours» des Éditions Logiques abordent des sujets d'actualité: Windows 95 (les fonctions de base) et Internet (introduction au réseau). Reppen-

dant l'approche didactique des titres précédents, ces livres d'initiation présentent les principes de base, qui de la navigation sur Internet, qui de l'utilisation de Windows 95, avec exercices pratiques et révisions en fin de chapitre. Deux manuels pratiques pour les débutants.

Nouveaux logiciels

■ Plusieurs nouveaux logiciels d'intérêt sortiront au cours des prochaines semaines, voire des prochains jours. Chez Claris, on lancera à la fin du mois la version 3.0 de la base de données FileMakerPro, qui deviendra relationnelle tout en conservant sa légendaire facilité d'utilisation. La nouvelle version sortira simultanément pour Macintosh, PowerMac, Windows 95 et Windows NT. Une version réseau, baptisée serveur FileMakerPro, sera également commercialisée.

D'autre part, McAfee lancera récemment une première version Macintosh de son logiciel anti-virus VirusScan, dont la renommée n'est plus à faire. Offert à prix abordable, ce produit peut détecter les virus en réseau, sur CD-ROM, disquette ou support amovible. La compagnie affirme que le logiciel détecte 99% des virus connus sur Macintosh.

Borland prépare de nouvelles versions de ses outils de développement Borland C++ et Delphi. Optimisés pour la conception d'applications 32 bits sous Windows 95, Windows NT et Windows 3.1, les nouvelles versions permettront aux développeurs d'adapter facilement les programmes conçus avec les versions 16 bits actuelles. Leur sortie est prévue pour le premier trimestre de 1996.

Enfin, les logiciels Auba et LMSOFT se préparent à lancer HyperPage, un logiciel québécois pour la conception d'applications multimédias sous Windows. Permettant d'intégrer des ressources multimédias de tous les types (son, images, vidéo, animation et texte), ce logiciel prometteur offre même la mise à jour des documents sur réseau ou sur un site Internet en cours d'utilisation. ■

Chez Apple

Mesures drastiques

Cupertino, Californie (Reuter)

■ La société Apple Computer a annoncé la semaine dernière qu'elle supprimerait environ 1300 emplois à plein temps et à temps partiel au cours des 12 prochains mois, dans le cadre de la première phase de sa restructuration.

Apple a ajouté que d'autres mesures de restructuration pourraient être prises pendant ce trimestre et les suivants.

Pour le premier trimestre, la société a annoncé une perte de 56 cents par action.

«Nos résultats du premier trimestre ne reflètent pas l'énorme force intrinsèque de la franchise Apple», a dit son directeur général Michael Spindler. «La tâche à laquelle la direction d'Apple et son conseil d'administration se sont maintenant attelés est d'utiliser les points forts d'Apple pour positionner la société en vue d'assurer sa force et son succès à long terme», a-t-il dit.

La société développe de nouvelles stratégies pour modifier radicalement ses orientations. Elle entend notamment simplifier son éventail de produits pour se concentrer sur des produits innovants et différenciés qui soient les meilleurs dans leur catégorie sur ses principaux marchés, à savoir l'éducation, les entreprises et les particuliers.

À la question de savoir si ces restructurations impliquaient l'abandon de certains domaines d'activité, un porte-parole d'Apple a répondu: «Non, nous ne nous retirons pas du matériel (Macintosh) de bas de gamme, ni du marché familial».

Elle a ajouté qu'il serait prématuré d'avancer d'autres commentaires sur les projets de la société.

Apple a toutefois précisé que sa stratégie viserait à créer une préférence de marque autour des produits offerts et qu'elle chercherait à étendre largement son programme de licences du système d'exploitation Macintosh.

La société cherche en outre à nouer de larges alliances pour promouvoir encore plus ses plates-formes et les étendre, pour développer de nouvelles activités qui utiliseront ses atouts dans le multimédia et Internet, et pour mieux gérer ses actifs grâce aux compétences de ses partenaires. ■



Jean-Marc Beaudoin

Un si bel étang glacé

■ On se gloussait fort l'autre jour entre gens d'affaires qui parlaient d'étendre jusqu'à Sainte-Ange-de-Laval, la patinoire extérieure du parc portuaire.

Ce bel îlot de glace fait les délices de bien des familles qui viennent y patiner joyeusement au rythme de la musique ambiante.

L'idée de l'étendre jusqu'à l'autre rive du Saint-Laurent était une boutade, bien sûr. Elle découlait de la possibilité qui est apparue que la navigation d'hiver soit éventuellement interrompue ou très réduite en raison des coûts de déglacage que l'entretien de la Voie maritime implique et qui seront désormais assumés par les utilisateurs.

Alors, si le chenal n'est plus entretenu, la glace va prendre bord en bord et l'on pourrait de nouveau traverser à pied d'une rive à l'autre.

Comme cela se produit parfois lorsqu'une calamité nous frappe, on tournait cette baisse possible du trafic fluvial commercial en dérision. Ça soulage un peu. Ce midi-là, le fleuve redevenait un immense étang autour duquel on brodait toutes sortes de projets. Pour atténuer la mauvaise fortune, on cherchait à inverser le cours des choses avec quelques dérisions. Les idées fumantes fusaient. Avec un fleuve gelé, on pourrait désormais accéder à Trois-Rivières en patins, mais aussi en skis de fond, en raquettes, en traîneaux tirés par des chiens et même en bruyantes motoneiges. Une immense village de pêche blanche formé de maisonnettes multicolores pourrait aussi prendre forme l'hiver.

Du coup, Trois-Rivières se découvrait une nouvelle vocation touristique inédite.

Et comme les coûts de la Garde côtière canadienne devront eux aussi être assumés par les utilisateurs du Saint-Laurent, on pourrait croire qu'une partie du trafic estival va à son tour s'en trouver affecté. On croit que les expéditions de blé canadien de l'ouest pourraient bien sûr être dirigées vers les ports de la côte Atlantique, mais aussi se retrouver dans le réseau Mississippi.

Si tel était le cas, les quais voisins des éleveurs à grain deviendraient moins fréquentés... donc disponibles. Or, un des problèmes qui empêchent l'été que les petites embarcations, à voiles ou à moteur, s'amarrent au port de Trois-Rivières est qu'elles ne sont pas protégées contre le vent et les vagues, presque continuelles et souvent fortes à cette hauteur. Le bassin devenait une marina. Après tout, il y avait autrefois dans ce voisinage un club de yachts.

Mais oublions tout ça. Ce ne sont là que des hypothèses folichonnes avancées pour s'amuser d'une situation pour le reste troublante.

C'est sérieux. La nouvelle politique portuaire canadienne comporte beaucoup d'éléments inquiétants pour le port de Trois-Rivières.

Le port a repris de la vigueur et demeure l'un des rares du Saint-Laurent à n'avoir jamais eu besoin de subventions. En 1995, il dégagera un profit d'environ 1 million \$. Cet argent sera versé à Ottawa dans un fonds qui n'appartient pas au port en propre, mais qui lui est identifié.

Au fil des ans, ce fonds a minoté et il dépasse maintenant les 10 millions \$. peut-être même atteint-il 11 millions \$. Et personne ne peut dire ce qu'il adviendra de ce fonds dans le futur. Les sommes engrangées pourront-elles être rapatriées par la future administration portuaire? Le capitaine Serge Tremblay, qui dirige l'administration du port, avoue ne pouvoir répondre à cette question. Ottawa a tellement besoin d'argent qu'il devient facile d'imaginer le sort qu'on réservera à ce pactole.

C'est l'existence de ce fond qui a permis au port de n'avoir jamais accusé de déficit d'exploitation, même si ses opérations ont été déficitaires à deux reprises en raison d'un conflit de travail sur les quais. Avec les revenus de placement de son fond, le bilan du port n'a jamais été écrit à l'encre rouge.

Ce fait va beaucoup l'aider à se faire reconnaître au sein de l'Association portuaire canadienne. L'APC, ce sera le regroupement portuaire le plus prestigieux au Canada. On n'y admettra que des ports à vocation internationale ou nationaux majeurs.

Mais pour faire partie de ce club sélect, il faut quelques qualités supérieures dont celle d'être rentable.

Dans les jours qui viennent, des gens d'Ottawa doivent consulter le milieu. Souhaitons qu'ils voient le fleuve autrement que le paysage bucolique d'un vaste étang glacé. ■

Le fédéral, au tournant du siècle

Prévision de déficit important

Rob Carrick
Ottawa (PC)

■ Les autorités ayant de plus en plus de difficulté à comprimer les dépenses, il est évident que le gouvernement fédéral n'aura pas réussi à effacer son déficit budgétaire au tournant du siècle.

Jim Frank, économiste en chef du Conference Board, affirme en effet que le ministre des Finances Paul Martin pourra aisément atteindre son objectif,

qui est de réduire le déficit de 1996-97 à trois pour cent du produit national brut (PIB), soit 24,3 milliards de dollars.

Le ministre aura toutefois de la difficulté à atteindre son second objectif de réduire le déficit à 17 milliards de dollars, soit à deux pour cent du PIB, en 1997-98.

«Nous croyons qu'il est possible d'atteindre cet objectif, mais il faudra que les choses aillent bien, très bien», d'expliquer M. Frank lors de la publication d'une analyse de la dette fédérale.

«Même à la fin du présent siècle, on doit prévoir que le déficit budgétaire fédéral sera encore important.»

L'analyse publiée hier par le Conference Board est particulièrement pessimiste.

La communauté financière canadienne croit généralement que les objectifs que s'est fixés M. Martin sont réalistes et a même fait pression sur lui pour qu'il accélère les mesures prises en vue de lancer le budget d'Ottawa.

Les marchés financiers réagiraient très probablement en élevant les taux d'intérêt s'ils croyaient que le déficit demeurerait important passé l'an 2000.

Jim Frank croit que le déficit, au tournant du siècle, s'établira à 16 milliards de dollars et qu'il faudra encore une dizaine d'années avant de réduire celui-ci à zéro.

M. Frank explique que, pour réduire son déficit à 16 milliards de dollars par année, déjà, Ottawa devra recourir à des coupures massives. ■

Les secrets de la fiscalité

Me Louis Brunelle, m.sc.

■ Bien des gens croient que l'incorporation de leur entreprise en société par actions va les mettre à l'abri de toute poursuite judiciaire.

Il est vrai qu'en principe l'administrateur d'une compagnie agit à titre de mandataire de la compagnie et ce «voile corporatif» lui permet de ne pas engager sa responsabilité personnelle.

Puisqu'aucune loi n'exige qu'il possède des qualités de gestionnaire, les tribunaux ont récemment conclu que l'administrateur n'était pas responsable pour de mauvaises décisions d'affaires résultant d'erreurs de jugement.

Par contre, l'administrateur doit agir avec intégrité et de bonne foi, avec soin, diligence, en servant de son mieux les intérêts de la compagnie comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable. Il ne doit jamais se placer dans une position de conflit d'intérêts en regard des affaires de la compagnie.

L'administrateur présent à une assemblée du Conseil d'administration est présumé avoir accepté toutes les résolutions adoptées sauf si sa dissidence est consignée dans le livre des procès-verbaux. Dans tous les cas, lorsqu'il a déjà approuvé une décision, l'administrateur ne peut se rétracter et faire valoir sa dissidence.

En plus des règles générales de bonne conduite énumérées ci-haut et stipulées au Code civil du Québec, d'autres lois viennent imposer aux administrateurs une responsabilité conjointe et solidaire.

Salaire des employés

Les administrateurs d'une compagnie sont solidairement responsables envers leurs employés jusqu'à concurrence de six mois de salaire pour les services rendus pendant leur administration respective. Le terme «salaire» comprend les commissions, vacances et avantages sociaux.

Il devient alors extrêmement important de compléter et de faire parvenir à

l'inspecteur général des institutions financières du Québec une déclaration modificative pour faire état d'un changement d'administrateur, s'il y a lieu.

Transfert d'actions

Dans le cas d'une société constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies du Québec* (LCO), les transferts d'actions, dont le paiement n'a pas été fait entièrement à la compagnie, ne peuvent s'effectuer sans le consentement des administrateurs. À cet égard, si les administrateurs consentent à un tel transfert à une personne insolvable, ils engagent leur responsabilité conjointe et solidaire envers les créanciers de la compagnie.

Paiement de dividende

Les administrateurs d'une compagnie ne peuvent émettre un dividende qui entame le capital de la compagnie et qui la rend insolvable. Dans un tel cas, ils engageront aussi leur responsabilité personnelle et solidaire envers les créanciers de la compagnie.

Production de rapport

Certaines lois particulières imposent aux administrateurs d'une compagnie l'obligation de produire des rapports aux gouvernements provincial et fédéral. À défaut de produire ces rapports, les administrateurs engagent leur responsabilité personnelle et sont passibles d'amendes; mentionnons, entre autres, les rapports exigés par la *Loi sur la publicité légale des entreprises*, la *Loi sur les normes du travail*, la *Loi sur l'assurance-chômage*, la *Loi sur la santé et sécurité au travail*.

Remise d'impôt

Au surplus, les administrateurs sont personnellement et solidairement responsables des remises de déductions à la source sur le salaire des employés.

Il y a donc lieu de faire preuve de prudence avant d'accepter une charge d'administrateur et, le cas échéant, d'exercer un certain contrôle sur les affaires de l'entreprise.

(Notre collaborateur est avocat conseil chez Joli-Coeur, Lacasse, Lemieux, Simard, St-Pierre de Trois-Rivières.) ■



TMI Communications
MSAT est une marque déposée de TMI Communications.
Les services MSAT sont offerts par SGT, Gensil, Infoset et Mobile Canada Satellite.

Économie

Montréal

Cours transmis
par la Presse Canadienne[illegible]

Toronto

Cours transmis
par la Presse Canadienne[illegible]

plaid C o	33000	0.095	0.095	0.095	0.010	CS Res	115080	10.125	9.975	10.000	-0.125
bor A	100	21.000	21.000	21.000	+1.750	CS Res w	17724	2.400	2.250	2.350	-0.110
bor B f	1184	19.500	19.500	19.500	-0.125	CSA A f	3600	13.500	13.500	13.500	0.000

[illegible]

R DU PERSONNEL EFFICACE



Trois-Rivières (À l'arrière de l'église Saint-Pie-X)		378-3786		436548	
Ventes	245	245	245	Ventes	245
101	101	101	101	101	101
1104	2925	7850	2900	1104	2925
70000	1400	1360	1360	70000	1400
122	14000	14000	14000	122	14000
17700	0.50	0.50	-0.05	17700	0.50
110	6375	6250	6375	110	6375
12050	1.00	1.00	1.00	12050	1.00
74650	7750	7500	7465	74650	7750
43600	11375	11000	11375	43600	11375
18465	13000	12500	13000	18465	13000
18465	4750	4500	4750	18465	4750
1000	8300	8500	8300	1000	8300
12050	1.00	1.00	1.00	12050	1.00
1000	0.750	0.750	0.500	1000	0.750
54000	12500	12000	12500	54000	12500
18250	18250	18250	18250	18250	18250
1000	18000	18000	18000	1000	18000
23595	8875	8625	8875	23595	8875
1000	18250	18250	18250	1000	18250
10500	1750	1750	1750	10500	1750
4881	2000	1750	2000	4881	2000
1000	1350	1350	1350	1000	1350
17000	875	875	875	17000	875
1000	1350	1350	1350	1000	1350
45000	0.71	0.50	0.71	45000	0.71
1000	12750	12625	12750	1000	12750
10661	5000	5375	5000	10661	5000
20000	0.75	0.75	0.75	20000	0.75
25000	0.80	0.70	0.80	25000	0.80
54700	2500	2775	2500	54700	2500
20000	21000	20000	21000	20000	21000
2000	28250	28250	28250	2000	28250
770	2600	2600	2600	770	2600
2000	2675	2625	2675	2000	2675
2000	2875	27125	2875	2000	2875

Kinross gld	1316877	13.000	12.250	12.750	+0.500	Muscocho
Kinross w	9900	9.250	9.000	9.250	+0.500	Mytec o
Latro Can p	169	26.750	26.125	26.125	0.000	

Laidlaw A	194101	13.875	13.825	12.630	0.000	NDS Vern
Laidlaw G	11180	16.500	16.000	15.500	+5.000	NDU Kes o
Laird A F	300000	0.160	0.160	0.160	0.000	NHC comm
Laminio C	122990	1.300	1.240	1.250	+0.020	Ni Norcut o
Lamond K	93500	0.105	0.100	0.100	0.000	NQL drill o
Laramore D	109200	0.990	0.780	0.880	+0.090	NSR Kes o
Lateral o	194400	1.000	0.920	0.980	+0.060	Not Bk Can
Lauravau	13000	0.260	0.260	0.260	0.000	Not Bk 10
Laurie B	50	15.625	15.500	15.500	+0.125	Not Bk 11
Laurie B A	330	12.860	12.360	12.360	+0.500	Not Bk 12

[illegible]

Fonds de placements

[illegible][illegible]

Agroactivités

Agenda agricole

23 janvier

10 h: Assemblée générale annuelle du Syndicat de secteur de l'UPA de Warwick, à la Salle du Canton à Warwick.

20 h: Assemblée générale annuelle du Syndicat de secteur de l'UPA de Saint-Valère, à l'École de Saint-Valère.

24 janvier

10 h: Assemblée générale annuelle du Syndicat de secteur de l'UPA de Princeville, à la Salle Dupré de Princeville. — Colloque sur la fertilisation intégrée des sols à l'Auberge Uninest de Drummondville.

26 janvier

13 h: Conseil d'administration du Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec, au restaurant «Le Madrid» de Saint-Léonard-d'Aston. •

Le CN supprime 230 emplois à Montréal

L'entretien centralisé à Toronto

Montréal (PC)

■ Les Chemins de fer nationaux du Canada (CN) ont annoncé hier qu'ils allaient procéder au regroupement de leurs trois ateliers d'entretien courant de locomotives dans l'Est du Canada, ce qui aura pour effet de réduire de 255 présentement à 25 le nombre d'employés au centre de triage Taschereau de Montréal.

Ce regroupement de trois ateliers se fera à la faveur de celui de Toronto, où le centre de triage MacMillan verra croître de 187 à 333 le nombre de ses

employés. Les ateliers de Montréal et Moncton deviennent pour leur part des installations de ravitaillement, alors que les travaux d'entretien pour l'Est du pays ne seront désormais effectués qu'à Toronto.

Le centre de triage Gordon de Moncton subira une réduction de 123 postes sur un total de 133 présentement. Neuf autres postes administratifs seront abolis à Montréal et Moncton.

Le CN compte présentement cinq grands ateliers d'entretien des locomotives au Canada, qui sont exploités en

moitié à 45 pour cent de leur capacité. La réorganisation dans l'Est du pays entraînera une réduction nette de 202 emplois et permettra des économies annuelles de 25 millions \$.

«Cette mesure est devenue nécessaire du fait de l'évolution de la technologie, des changements dans les flux commerciaux et, dans l'Est canadien, des modifications dans les parts de marché résultant de la concurrence du camionnage», a déclaré M. Paul Tellier, président-directeur général des Chemins de fer nationaux.

Dans un communiqué, la compagnie

justifie le choix de Toronto par le fait que «ce centre s'impose comme plaque tournante de l'industrie ferroviaire dans l'Est canadien en raison de sa position sur les routes est et ouest et de l'expansion des flux commerciaux nord-sud».

Le communiqué ajoute que «la densité de l'exploitation des trains est nettement supérieure dans la région torontoise, et l'atelier qui s'y trouve dispose d'installations supérieures aux deux autres. La centralisation à Toronto ne requiert aucun investissement de taille, ce qui serait le cas pour les deux autres ateliers dans l'Est.» •

Toronto (suite)

Ventes Haut Bas Firm. Chg.						Ventes Haut Bas Firm. Chg.						Ventes Haut Bas Firm. Chg.						Ventes Haut Bas Firm. Chg.						Ventes Haut Bas Firm. Chg.						Ventes Haut Bas Firm. Chg.											
Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chg.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chg.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chg.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chg.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chg.	Titres	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chg.						
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020
Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0.020	Alcan	100	4.000	4.000	4.000	+0

Arts et spectacles

«Au nom de toutes les miennes» de Susan Thibaudeau

Situer un combat qui fut le sien

Linda Corbo
Trois-Rivières

■ C'est aujourd'hui jour de lancement pour la Trifluvienne Susan Thibaudeau qui, avec la sortie de son livre «Au nom de toutes les miennes», replace sa lutte pour la non-imposition des pensions alimentaires dans le contexte de sa vie. Un livre qui, plus qu'une question de chiffres et de statistiques, règle d'autres comptes, notamment avec les gouvernements qui disaient vouloir prendre la relève après son échec en Cour suprême le 25 mai dernier.

Si elle souligne être ni amère ni même agressive, Susan Thibaudeau n'en cache pas moins sa déception en entrevue, sinon son indignation. «Tout au long de ma lutte, je leur (les politiciens) disais d'arrêter de parler et de paraître mais d'agir. J'avais raison de ne pas les croire, ils n'ont rien fait. Ce devait être un dossier prioritaire mais rien n'a changé», dit-elle aujourd'hui. «Mon échec confirme une fois de plus que rien ne résiste à l'argent, pas même la justice et la vérité», écrit-elle.

Au départ, l'idée d'écrire un livre ne l'intéressait guère. Aujourd'hui, elle apprécie cette avenue pour continuer à passer ses messages, sinon pour relancer le débat. Le bouquin de 117 pages donne à lire un discours qui traite des modèles parentaux, de l'éducation, des valeurs de notre société mais aussi des relations hommes-femmes, qu'elle aimerait un jour voir partenaires, du rôle du père, bref des modifications à apporter pour s'adapter à la cellule familiale en mutation.

Dans un discours toujours simple et tout aussi direct, on reconnaît le ton de celle qui, tout au long du débat, a toujours fait reposer les chiffres et statisti-

SUSAN THIBAudeau
AU NOM DE TOUTES
LES MIENNES

ques sur des barèmes d'honneur et de dignité.

Encore aujourd'hui, c'est en ces termes qu'elle relate son cheminement depuis sa prime enfance jusqu'au verdict final en passant par toutes les étapes qui l'ont menée à ses aspirations et qui portent à la compréhension de sa profonde conviction.

Ses propos seront plus caustiques à l'endroit d'un système judiciaire qu'elle a non seulement épuisé mais qui l'a épuisée aussi. «(...) le jugement de la Cour suprême aurait été différent s'il y avait eu plus de femmes juges au moment de la délibération», écrit-elle. «Je pense avoir démontré tout au long de cette procédure qu'il était possible d'ébranler un système, quel qu'il soit», en retient-elle néanmoins.

Susan Thibaudeau a raconté son histoire à l'éditeur Michel Brûlé qui l'a écrite. Elle a apporté quelques corrections à l'épreuve mais sans plus et a préféré y laisser les quelques références ajoutées à son récit pour appuyer ses dires.

Il en va ainsi pour les références de l'auteure Christiane Olivier sur le rôle du père, tout comme les références à la Bible. «J'ai raconté ce livre, je ne l'ai pas écrit. Il y a des choses qui me rejoignent, mais qui ne viennent pas de moi.»

Les lecteurs de la région y retrouveront les différentes étapes d'une lutte qui y a été suivie depuis la première heure, le tout cette fois dans son contexte global, selon la chronologie des faits et des idées.

Le lancement de son livre par les Éditions des Intouchables s'effectue aujourd'hui à la librairie Renaud-Bray à Montréal. ●

Échos-art

Lecture publique

■ La troupe de théâtre Les Nouveaux compagnons tiendra une lecture publique de la pièce Tartuffe, de Molière, demain soir, à compter de 19 h 30, au café Bistrot de la rue Bonaventure. Une invitation est lancée à toute la population.

Châteaux-CD-ROM

■ Paris (AP) — Le Guide Bleu se «multimédialise» lui aussi avec la sortie d'un premier CD-ROM sur les «Châteaux de la Loire/Val de Loire». Le prochain sera le Guide Bleu de Paris. Ce nouvel outil touristique et culturel, plus riche et plus dynamique, avec 1550 illustrations (photographies, dessins, graphiques etc.), 20 séquences vidéo, 35 cartes et plans et 280 notices de dictionnaire, avec des milliers de liens pour se promener d'un thème à un autre, ne remplacera pas encore le vieux Guide Bleu de papier qu'on promène avec soi dans tous les villages, villes, châteaux ou sites archéologiques...

Prix Amnistie à RDI

■ Montréal (PC) — Le Réseau de l'information (RDI) a remporté le prix de journalisme dans la catégorie «Presse électronique francophone», décerné par Amnistie internationale-Canada, pour son émission «La moitié du monde» diffusée le 7 septembre 1995, qui portait sur le droit des femmes et l'Islam.

Jazz au Alley-Cats

■ Montréal (PC) — Le musicien Vic Vogel annonçait récemment qu'à compter du 2 février prochain, Montréal aura un endroit pour accueillir à l'année les Big Bands qui font les délices des amateurs de jazz. Le Alley Cats présentera les vendredis soir des Big Bands professionnels comme ceux de Vic Vogel, ou Jean-Pierre Carpentier, mais aussi des Big Bands des facultés de musique de l'Université McGill, de l'Université de Montréal, de l'Université Concordia, de l'U.Q.A.M. et du Collège Saint-Laurent, sous la direction de chefs d'orchestre professionnels. La programmation artistique du Alley Cats a été confiée à Benoît Piché trompettiste du groupe Les Co-Locs.

Les jeudis soir seront réservés aux «jam sessions».

Sutherland dans le film «Jackals»

■ Montréal (PC) — Donald Sutherland sera l'une des vedettes de «Jackals», le prochain film du jeune réalisateur québécois Christian Duguay dont le dernier, «Screamers», vient de prendre l'affiche avec Roy Dupuis et Peter Weller.

Babylon Zoo en tête

■ Londres (Reuter) — Babylon Zoo, groupe rock dirigé par un chanteur d'origine mi-asiatique mi-américaine, Jan Mann, a détrôné George Michael en tête des ventes en première semaine en Grande-Bretagne avec son premier disque, «Spaceman». Plus de 500 000 exemplaires de l'album ont été vendus dans la semaine qui a suivi sa sortie, soutenant la comparaison avec des légendes du rock comme David Bowie et les Beatles.

Joni Mitchell couronnée en Suède

■ Stockholm (Reuter) — La chanteuse rock canadienne Joni Mitchell et Pierre Boulez, compositeur français de musique contemporaine, ont remporté le prix polaire de musique, décerné depuis cinq ans par l'académie suédoise de musique. Joni Mitchell est la première femme à mériter ce prix. ●

Céline Dion est faite «Chevalier des Arts et des Lettres de France»



(Photo - AP)

La chanteuse québécoise Céline Dion a été faite, lundi, Chevalier des Arts et des Lettres de France. Le ministre français de la Culture, Philippe Douste-Blazy, ci-contre, a profité du passage de la chanteuse à Cannes, sur la Côte d'Azur, pour lui remettre les insignes de l'Ordre. M. Douste-Blazy a souligné chez Mme Dion ses qualités d'ambassadeur de la culture française dans le monde. L'automne dernier, Céline Dion s'était produite en tournée et son disque «D'eux» s'était très bien vendu; elle est maintenant à Cannes dans le cadre du 30e Marché international du disque et de l'édition musicale (Midem). La chanteuse, qui aura 28 ans en mars, profite du cadre enchanteur de la Côte d'Azur pour tourner un vidéoclip. La chanson interprétée fera partie de son prochain disque chanté en anglais, qui devrait être lancé en mars.

cinéma IMPÉRIAL

4425 Boul. ROYAL
373-1001
MAR-MER 4.00\$

LE COBAYE II (13+)
VEN ET LUN A JEU 7:20 - 9:20
SAM ET DIM 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20

JUMANJI v.f. (G)
VEN ET LUN A JEU 7:00 - 9:30
SAM ET DIM 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30

HISTOIRE DE JOUETS (G)
VEN ET LUN A JEU 7:15 - 9:15
SAM ET DIM 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15

CINÉMA FLEUR DE LYS

CARREFOUR TROIS-RIVIÈRES OUEST
TEL.: 375-3277

samedi - dimanche après-midi
et mardi - mercredi soir: 4.50\$

DOUZE SINGES (13+ violence)
Lun. au jeu.: 18h40 - 21h30

DEUX ESCROCS EN VACANCES (G)
Lun. au jeu.: 19h10 - 21h35

L'OEIL DE FEU (13+)
Lun. au jeu.: 18h40 - 21h30

CASINO (16+ violence / langage vulgaire)
Lun. au jeu.: 19h35

UN PRÉSIDENT AMÉRICAIN (G)
Lun. au jeu.: 18h50 - 21h30

TENSION (16+ violence)
Lun. au jeu.: 19h35

NIXON (G)
Lun. au jeu.: 19h30

SUSPENSE EN PROLONGATION (16+ violence)
Lun. au jeu.: 18h50 - 21h30

OEIL POUR OEIL (13+ violence)
Lun. au jeu.: 19h00 - 21h30

Finissez votre D.E.C.
sans mettre de millage
sur vos «Docs».



Complétez votre D.E.C. à la maison.

Le cégep à la maison, c'est le cégep tout confort! Imaginez! Vous étudiez à votre rythme, dans votre pièce favorite et en plus, les cours sont gratuits si vous étudiez à plein temps. Passez-nous un coup de fil pour en savoir plus long au 864-6464 à Montréal ou au 1 800 665-6400 pour les autres régions.

Collège de
RosemontGouvernement du Québec
Ministère
de l'ÉducationCENTRE
COLLÉGIAL
DE FORMATION
À DISTANCELES CINÉMAS
BIERMANS INC.

539-6700
PLACE BIERMANS, SHAWINIGAN

LE COBAYE 2 (G)
Tous les soirs: 19h00 - 21h30

DEUX ESCROCS EN VACANCES (G)
Tous les soirs: 21h30

PRÉSIDENT AMÉRICAIN (G)
Tous les soirs: 19h00

JUMANJI (G)
Tous les soirs: 19h05

12 SINGES (13+)
Tous les soirs: 18h55 - 21h20

TENSION (16+)
Tous les soirs: 21h25

Un peu
de notation...

QUE PEUT TRAITER L'ACUPUNCTURE POUR VOUS:

- Arthrite
- Allergies
- Otitis
- Rhumatisme
- Zona
- Fatigue générale
- Asthme
- Mal de tête
- Maladie du cœur
- Rythme cardiaque
- Blessure au genou
- Barotraumatisme
- Tendance
- Bronchite
- Névralgie du trijumeau
- Maladie du Crohn
- Sifflement d'oreille
- Colites ulcéreuses
- Sinusite
- Nerve sciatique
- Hémorroïdes
- Douleur lombaire, cervicale
- Tabagisme
- Perte de poids
- Problèmes de peau: acné, psoriasis, eczéma
- Circulation sanguine
- Cellulite
- Pierre aux reins
- Impuissance
- Frigidité
- Maladies d'enfants (traitement sans aiguille)
- Nausée
- Colites ulcéreuses
- Vertige
- Ulcères
- Enlèvement des rides
- Constipation
- Diarrhée
- Kyste
- Dépression
- Nervosité
- Angoisse
- Stress
- Anxiété
- Burn out
- Hypoglycémie
- Gangrène
- Migraine
- Haute et basse pression
- Insomnie
- Varices
- Syndrome de Menière
- Constipation
- Diarrhée
- Kyste
- Dépression
- Nervosité
- Angoisse
- Stress
- Anxiété
- Burn out
- Hypoglycémie
- Gangrène
- Talon de Lenoir
- Études
- Spasmes
- Varices
- Incontinence
- Prostate
- Alcoolisme
- Maladie des yeux
- Adhénances pathologiques
- Paralysie faciale
- Développement des seins
- Céphalée de Horton
- Cure de rejuvenescence
- Douleurs générales
- Épilepsie
- Mal de cœur

CLINIQUE D'ACUPUNCTURE CHINOISE JEAN DANG
JEAN DANG QUOC DUNG D.A.C.
B.A. B.Sc. B.P.H. L.P.H. N.D. Dr.A.C. Ph.D.
INSCRIT AU REGISTRE DES ACUPUNCTEURS DE LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES MÉDECINS DU QUÉBEC

1066, rue Champlour, TOUS LES JOURS
TROIS-RIVIÈRES - 379-1525

LES MEILLEURS MOMENTS !!!

Km/h:
Les bolides
Ce soir, 19 hFilière D:
La peau et les os
Ce soir, 20 h

Une invitation à la DÉCOUVERTE

Sports

Le Canadien perd le match et Robert Dirk

Le Lightning: véritable énigme

Guy Robillard
Montréal (PC)

Le Lightning de Tampa Bay a tout fait pour donner la victoire au Canadien, passant la deuxième période à lui remettre la rondelle.

Mais malgré de nombreuses échappées et 22 tirs au but au cours de ce seul engagement, le Canadien, qui s'est buté à un Daren Puppa au sommet de sa forme, a trouvé le moyen de subir une défaite gênante de 4-1, hier au Forum, en s'effondrant à la troisième période. Il n'aura donc pas battu le Lightning de la saison (0-3-1), limité à six petits buts en quatre matches, dont deux face à Jean-Claude Bergeron, qui n'est même plus dans la Ligue nationale.

Cette défaite fait mal puisqu'elle permet au Lightning, sixième dans l'Association de l'Est, de se rapprocher à un point du Canadien, avec un match en main.

Puppa a été bon, mais le Canadien a nettement manqué d'opportunité au cours des deux premiers engagements, tandis qu'à l'autre extrémité, Pat Jablonski, peu occupé, connaissait sa première véritable contre-performance depuis son arrivée à Montréal. Un tir de Martin Rucinsky, en plein sur le poteau après une belle manœuvre, alors que le score était 1-1 à la deuxième période, aurait peut-être changé l'allure de la rencontre s'il avait atteint la cible.

Brian Bradley a réussi le but victorieux en passant un tir frappé entre les jambières de Jablonski pendant une punition à Stéphane Quintal à la huitième minute de la troisième période.

Michel Petit, son deuxième du match sur un lancer frappé arrêté partiellement par Jablonski, et Mikael Andersson, sur un retour de lancer, ont ajouté au supplice.

Pierre Turgeon a été le seul à déjouer Puppa et il a dû s'y prendre de derrière le filet pour égaliser la marque à 1-1 à la deuxième période.



Les joueurs du Canadien ont raté plusieurs chances de marquer au cours de la rencontre. Sur cette séquence, c'est Brian Savage qui est frustré par Daren Puppa. Ce dernier a été excellent tout au long du match.

L'omoplate que s'est infligée Robert Dirk à son tout premier match avec le Canadien et celui qui devait solutionner le problème du sixième défenseur risque d'être absent pour longtemps.

«Et il n'y a pas eu de punition sur le jeu, a enchaîné Mario Tremblay après l'annonce aux médias. L'arbitre (Stephen Walkom) m'a dit qu'il s'était enfoncé dans son bâton.»

L'entraîneur du Canadien est plus tard revenu de lui-même sur la mise en échec de Jason Wiemer pour dire que le film de l'incident serait envoyé à la Ligue nationale et que cette mise en échec, plus ou moins par derrière et alors que le joueur du Canadien était déjà en déséquilibre, méritait une punition majeure et une inculpation de partie, «sans aucun doute», selon lui.

Tremblay en voulait aussi à l'arbitre pour la punition imposée à Stéphane Quintal qui a permis à Brian Bradley de réussir le but victorieux à la troisième période : un but qui a changé l'allure du match, toujours selon Tremblay, en obligeant le Canadien à ouvrir le jeu par la suite.

Tremblay estime que Walkom aurait dû sévir contre le Lightning juste avant, mais qu'il a probablement estimé que c'était au tour du Canadien, vu que celui-ci avait déjà profité de six avantages numériques contre trois.

Justement, le Canadien a été blanchi en sept avantages numériques : «C'est vrai, eux ont profité de leurs avantages numériques. Je le dis souvent, c'est ce qui fait perdre ou gagner des matches et ce soir ça nous a fait perdre.»

Le Canadien n'a pas battu le Lightning en quatre matches cette saison (0-3-1), alors qu'il connaît du succès contre les Penguins par exemple.

«C'est un club qui travaille fort, a d'abord expliqué Tremblay. C'est sûr que sur papier on est meilleur qu'eux, mais c'est sur la patinoire que ça se passe.»

«Chacun de ces joueurs-là termine ses mises en échec et on parlait justement de jouer avec plus d'agressivité (surtout au Forum). Il va falloir que ça se fasse.»

Une fracture

C'est finalement une fracture de

Internationaux de tennis d'Australie

Victoire de Lareau

Melbourne (PC)

Le Québécois Sébastien Lareau et son partenaire américain Alex O'Brien ont poursuivi leur séquence victorieuse, mardi, aux Internationaux de tennis

Autres textes

— page 14

d'Australie.

Lareau et O'Brien ont accédé aux demi-finales du double du tournoi du grand chelem en disposant du Tchèque Martin Damm et de l'Américain Jim Grabb en trois manches de 7-5, 6-2 et 6-4.

Lareau et O'Brien affronteront le Suisse Jacob Hlasek et le Français Guy Forget en demi-finales.

En simple, Monica Seles est toujours invaincue. La favorite a connu un match de quarts de finale à l'image de ses précédents depuis le début du tournoi, c'est-à-dire, sans véritable opposition.

L'ex-Yougoslave qui vit maintenant aux États-Unis a écrasé la Croate Iva Majoli, ce matin, en deux manches de 6-1 et 6-2.

Seles est toutefois sortie amochée de cette rencontre, elle qui a subi une blessure au tendon de la cheville droite après le neuvième jeu.

Expos

Des échanges sont à prévoir

Montréal (PC)

Les Expos de Montréal s'attendent à effectuer quelques transactions avant le début de la saison 1996 afin de se donner plus d'espace de manœuvre en relève et un peu plus de mordant à l'attaque du côté droit du marbre.

«J'aimerais qu'on mette la main sur un autre releveur gaucher et un bon frappeur droitier, de préférence un joueur d'avant-champ, a commenté le gérant Felipe Alou. Il me semble que ce n'est pas une grosse commande à remplir...»

Les vœux d'Alou seront sûrement exaucés, surtout si on se fie à l'atmosphère qui régnait, hier, lors d'un point de presse convoqué par la direction des Expos au Stade olympique.

Le releveur droitier Dave Veres, acquis le 20 décembre des Astros de Houston en retour de Sean Berry, était notamment sur place.

La semaine dernière, le gaucher Rhéal Cormier, de Shediac (N.-B.), avait fait l'objet d'une rencontre de presse, lui qui a fait partie d'une transaction avec les Red Sox de Boston impli-

quant, entre autres, le joueur d'arrêt-court Wilfredo Cordero.

Ces transactions ont apporté du renfort à un enclos de releveurs plutôt ordinaire, mais à quel prix ?

«Nous avons beaucoup donné, a concédé Felipe Alou, mais nous avons quand même acquis un bon releveur et un lanceur de qualité qui peut agir comme partant. Cordero était comme un fils pour moi, mais nous avions un petit problème : comment l'utiliser.»

«Nous avions aussi un problème avec Berry : est-ce qu'on devait lui donner préséance sur Shane Andrews ? Eh bien, ces deux problèmes sont maintenant réglés... pour le meilleur ou pour le pire.»

Alou a précisé que les postes de voltigeurs étaient à toutes fins pratiques comblés avec Moises Alou dans la gauche et Rondell White au centre, ainsi que Tony Tarasco, Henry Rodriguez ou Cliff Floyd dans la droite.

Les Expos ne s'attendent surtout pas à une autre vente de garage comme celle qui a vu partir Marquis Grissom, John Wetteland et Ken Hill le printemps dernier.

Les Cataractes terminent un voyage désastreux à Granby

Robert Martin
Trois-Rivières

Jean Pronovost était plutôt sarcastique, hier, après le revers des siens face aux Prédateurs à Granby. Mais il ne l'a pas été envers ses protégés qui ont subi un troisième revers consécutif sur la route en autant de sorties, cette fois par le pointage de 6-3. C'est plutôt l'arbitre Stéphane Auger qui a goûté à sa médecine.

«On doit être les «Big Bad Cats» du hockey junior», de dire Pronovost. «Encore ce soir, nous avons écopé de deux infériorités numériques de deux hommes. Et chaque fois les Prédateurs ont marqué. Lorsque le pointage était de 5-2, on a aussi eu droit à un avantage numérique de deux hommes. Nous avons marqué... mais peu de temps après on a écopé d'une pénalité et les Prédateurs en ont profité pour porter la marque à 6-3 et nous sortir du match», ajoutait l'entraîneur des Cataractes.

Manque d'intensité

Pronovost admettait, toutefois, que ses hommes avaient manqué d'intensité au cours de ce périple qui les a menés successivement à Beauport, Val d'Or et Granby. «A Val d'Or, nous n'avons disputé qu'une seule bonne période. Ce soir, nous n'étions pas dans le match pour la deuxième période. J'espère que notre retour à la maison va nous favoriser», confiait-il.

La défaite des Cataractes combinée à la victoire de 6-1 des Harfangs de Beauport, à Halifax, fait en sorte que les protégés d'Alain Vigneault n'ont plus que quatre points de retard sur les Cataractes. «On a encore deux matches à disputer aux Harfangs sur notre glace. Nous devons les gagner tous les deux», de dire Pronovost, lorsqu'on lui a fait remarquer que la formation beauportoise se rapprochait dangereusement d'eux.

Pour en revenir au match d'hier soir, les Prédateurs ont porté le pointage à 5-1, avant

que les Cataractes ne réagissent et réduisent l'écart à deux buts. Les Granbyens devaient sceller l'issue de la rencontre en profitant d'une pénalité imposée à Guy Lorange.

«Au moins, nous n'avons pas lâché. Nous avons effectué un retour dans le match, face à une équipe qui ne semble plus avoir de faiblesse», de commenter Jean Pronovost. Les Cataractes ont dirigé 13 tirs en direction de Frédéric Henry dans la seule dernière période, alors qu'ils n'en avaient réussi que huit au cours des deux premiers engagements.

Les compteurs: Benoît Gratton (25e et 26e), Francis Bouillon (9e), David Brosseau (22e), Daniel Gouneau (32e) et Martin Chouinard (34e) pour les Prédateurs, alors que la réplique venait de Carl Charland (28e), Lucio DeMartini (10e) et Michel Tremblay (6e).

Les Cataractes reviennent devant leurs partisans vendredi soir, alors que les Mooseheads d'Halifax seront les visiteurs à l'aréna Jacques-Plante.

Vous perdez vos cheveux?

Nous pouvons vous aider

- Traitement préventif de la perte de cheveux
- Greffes au laser
- Cheveux de remplacement
- Perruques pour chimiothérapie

Le Centre capillaire Normico choisit pour vous les techniques de pointe qui ont fait leurs preuves.

Vous voulez des résultats? 85% de nos clients observent une diminution de leur perte de cheveux en moins de 2 mois.

N'hésitez plus, nous avons la solution!



Norma Milot, consultante

normico
centre capillaire

624, rue des Forges
Trois-Rivières
(819) 379-7531

Spécialiste accrédité NEWTECH

POISSONS DES CHENAUX
Sainte-Anne-de-la-Pérade
Le pionnier de la rivière Sainte-Anne
ROBERT MAILHOT
CHALET DE PÊCHE À LOUER
Situés entre les deux ponts dans le meilleur secteur de la Sainte-Anne.
POUR RÉSERVATIONS:
(418) 325-2217

Cégep de Trois-Rivières
PISCINE
COURS DE NATATION
pour préscolaire, enfants et adultes
DU 22 JANVIER AU 13 AVRIL 1996.
Également «AQUAMAMAN»
PLACES DISPONIBLES
INSCRIPTION
par téléphone au
376-8505
Centre d'éducation physique et de sports
Information: 376-8505

YVON PEDNEAULT



La pause du match des étoiles terminée

C'est déjà le retour au boulot!

Collaboration spéciale
Montréal

■ À peine arrivé à Montréal, Mario Tremblay s'est empressé de mettre les pendules à l'heure. «Nous ne sommes pas intéressés à échanger Andrei Kovalenko pour Kirk Muller. Mais, y as-tu pensé, que ferait-on avec Muller?»

Bonne question Mario. Et jamais on a dit que le Canadien compléterait cette transaction. On a juste rapporté ce que Mike Barnett, l'agent de Muller, a dit pendant son séjour à Boston.

Ca se résume ainsi. «J'ai eu vent qu'il n'y avait que trois formations encore inscrites pour le derby Muller: Toronto, Montréal et Vancouver.»

— Montréal?

— Oui, Montréal.

— Ca n'a aucun sens. Le Canadien l'a échangé parce qu'il n'a plus de millage dans le corps. Et pour qui?

— On parle de Kovalenko.

Boule...

Plusieurs directeurs généraux de la Ligue nationale estiment encore que Kovalenko a des problèmes au Québec. Des problèmes de famille et des problèmes d'impôt.

«Ce n'est pas vrai, insiste l'entraîneur du Canadien. Tout a été réglé.»

Très bien Mario, je te crois sur parole.

0-0-0

Muller se cherche toujours un emploi et Robert Dirk, un grand bonhomme de 6 pieds et 4 pouces a trouvé une place au sein de la brigade défensive.

Bon, il ne faudrait quand même pas capoter. Si Dirk était si bon, les Mighty Ducks de Anaheim l'auraient gardé. Sa fiche indique plus huit, ce qui est plus que respectable.

«Sauf que je dois l'avouer, je ne connaissais pas une bonne saison», me disait Dirk, hier matin.

Dans le rôle de cinquième ou de sixième défenseur, ça va. Il ne faut pas croire que Dirk est la sauveur, mais il peut accomplir un boulot honnête.

«Je lui ai dit ce dont on voulait de lui. Il a saisi le message», affirmait Tremblay, hier, avant le match.

En d'autres mots, on lui a fait comprendre qu'il n'était pas Bobby Orr, mais qu'il devait brasser dans son territoire.

Dirk a déjà joué avec les Blues de St. Louis et les Canucks de Vancouver.

Ca n'a pas fonctionné à Vancouver... et il s'est retrouvé à Anaheim.

Les Mighty Ducks l'ont liquidé parce qu'il a 29 ans, il termine son contrat et aussi parce qu'il est lent. Les Ducks recherchaient, du même coup, à mettre la main sur un joueur de centre qui a un certain talent.

Jim Campbell a du talent... mais il est paresseux!

0-0-0

Michel Petit, du Lightning de Tampa Bay, a joué avec Wayne Gretzky et il commente le dossier des Kings versus leur joueur de centre.

«Les Kings devront payer des millions pour obtenir un bon joueur autonome. Ils devront payer des millions pour obtenir un défenseur à caractère offensif. Ils devront payer des millions pour garder Gretzky. Alors, ils doivent faire un choix.»

Et le plus plausible est?

«Ils vont échanger Gretzky pendant qu'ils peuvent obtenir des joueurs en retour de ses services. Je ne vois pas d'autres solutions.»

Tout à fait.

Mais, à Los Angeles, on ne veut pas voir partir Gretzky, je pense aux partisans de l'équipe. Déjà que le monde du sport de Los Angeles a été éprouvé cette année avec le départ des deux formations de la Ligue nationale: les Raiders et les Rams.

Quant à Petit, il ne regrette pas Los Angeles et il croit qu'il est à Tampa en transit. Après la saison, le vétéran défenseur devient joueur autonome sans clause de compensation. L'équipe qu'il a ciblée est celle des Jets de Phoenix.

Pourquoi?

«J'habite Phoenix, dans le même quartier que les nouveaux propriétaires. J'aimerais évidemment terminer ma carrière avec cette équipe... on verra bien.»

Les Jets ont une attaque explosive mais c'est en défense que ça se gâte...

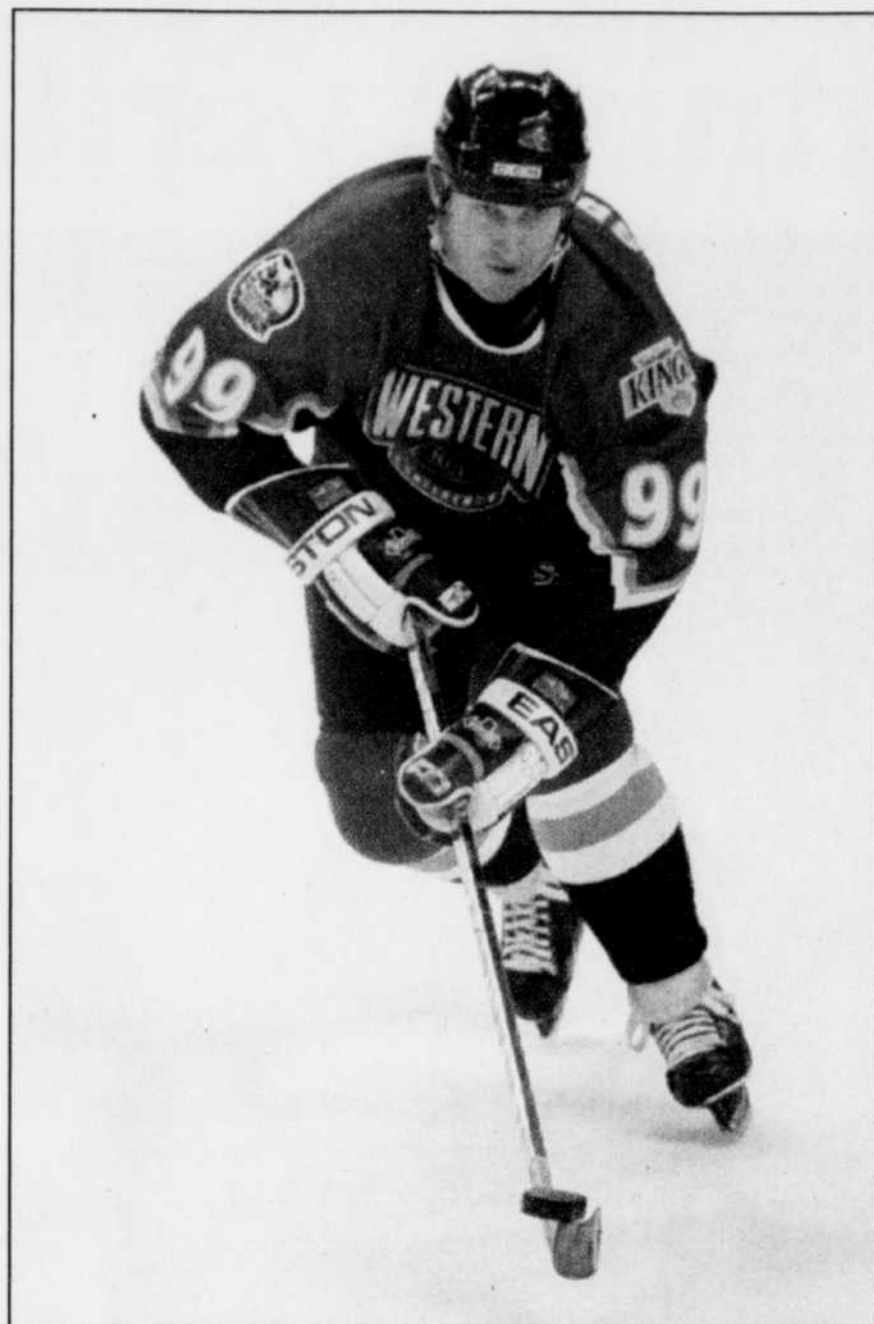
0-0-0

Les Canucks auraient laissé en veilleuse le dossier Pat Lafontaine. Pat Quinn tente actuellement de dénicher un joueur de centre... et il regarde du côté des Blackhawks de Chicago.

Le joueur convoité?

Jeremy Roenick.

Le statut de Roenick avec les Blackhawks n'est pas clair. Bob Pulford ne



(Photo - AP)

Le sort de Wayne Gretzky devrait être connu dans les prochains jours. Aux dernières nouvelles, Gretzky lui-même ne savait plus quoi penser.

Les Blackhawks exigent Trevor Linden... Quinn n'a pas élaboré sur le sujet.

0-0-0

La rondelle magnétique... Vous me permettez un petit commentaire. Comment se fait-il qu'au Canada,

on présente du hockey depuis près de 45 ans et que jamais les téléspectateurs ne se sont plaints de ne pas voir la rondelle.

Foutaise.

Les Américains cherchaient une raison pour faire du hockey un Nintendo et ils ont évoqué cette raison.

Il n'y a qu'une solution aux problèmes de la télévision américaine. Elle pourrait vendre le produit avec des réalisateurs qui ont une passion pour le hockey. Comme les Américains sont des passionnés du football, du baseball et du basketball.

0-0-0

Dossier Gretzky...

Des nouvelles sont prévues pour la présente semaine. Cette situation ne peut durer en longueur.

Samedi, à Boston, quand j'ai demandé à Gretzky dans quelle direction il se dirigeait. Il a répondu du tac au tac: «J'aimerais bien le savoir...»

Si les Kings tardent vraiment à résoudre le problème, c'est qu'ils veulent créer une surenchère.

Actuellement, les Blackhawks, les Blues et les Rangers prêtent une oreille attentive à toute proposition sérieuse.

Dans le cas des Rangers, on ne fait qu'écouter.

0-0-0

Doug MacLean fait un travail remarquable avec les Panthers de la Floride, mais le poste d'entraîneur de l'Association de l'Est revenait à Jacques Lemaire. C'est lui qui a dirigé les Devils l'an dernier et qui a gagné la coupe Stanley... Parlant de Lemaire, il a souligné qu'il n'était pas intéressé au poste d'entraîneur-chef de l'équipe du Canada. Pourquoi? «Parce que Glen Sather ne m'offrirait pas le poste.» Lemaire n'aime pas Sather et il lui garde rancune pour l'avoir ignoré en quelques occasions pour ce genre de compétitions. Et quand Sather jouait à Montréal, ce n'est pas Lemaire qui respectait le plus le grand manitou des Oilers. «Sather a toujours été un politicien... alors qu'il dirige son affaire comme un politicien.» Et vlan...

Il faut dire qu'il ne faut surtout pas écraser le gros orteil de Lemaire par le temps qui court... A 700 000 \$ par saison, Yves Racine pourrait-il être un actif pour les Sénateurs d'Ottawa? En tout cas, on aurait pu traiter ce dossier d'une façon plus humaine. ●

Internationaux d'Australie

Enqvist et Kafelnikov en quarts de finale

Melbourne, Australie (Reuter)

■ L'étoile montante du tennis suédois, Thomas Enqvist, assurera la relève de Stefan Edberg en quarts de finale des Internationaux d'Australie qui perdent l'une de leurs révélations, l'Australien Mark Philippoussis, tombeur de Pete Sampras.

Classé tête de série numéro sept, Enqvist, 21 ans, a eu raison de l'Italien Renzo Furlan, 38e mondial, en trois sets - 7-5, 6-0, 6-3.

Le nouveau numéro un suédois accède ainsi pour la première fois aux quarts de finale d'un tournoi du Grand Chelem. Vainqueur de cinq tournois ATP l'an dernier, Enqvist se pose désormais en successeur de Stefan Edberg, qui quittera les courts à la fin de l'année.

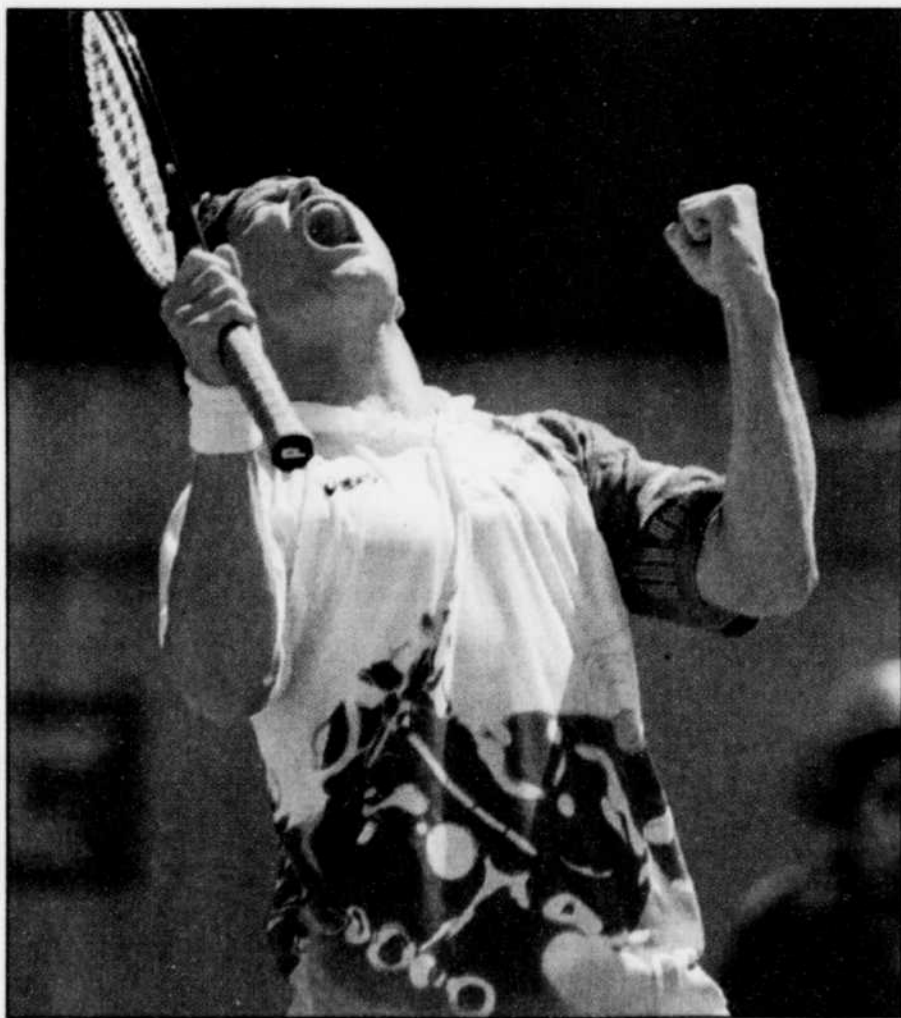
Enqvist a réalisé une percée fulgurante en 1995 en passant du 60e au septième rang de l'ATP.

«Je pense que j'ai beaucoup appris en regardant jouer Stefan. Il est très professionnel et on essaie plus ou moins de copier son attitude», a déclaré Enqvist, qui s'étonne encore de la qualité de son jeu.

Le Suédois a empêché 14 jeux d'affilée face à Furlan en déployant un jeu quasiment parfait. «C'était incroyable. Tous mes coups étaient gagnants», a-t-il dit.

Kafelnikov confiant

Il rencontrera en quarts de finale l'Australien Mark Woodforde, 67e mondial, qui a renvoyé en coulisses le héros du public de Flinders Park, le jeune



(Photo - AP)

Le Suédois Thomas Enqvist a accédé à la ronde quarts de finale des Internationaux d'Australie en défaisant Renzo Furlan, 7-5, 6-0 et 6-3.

Agassi n'est plus qu'à un match du sommet

Melbourne, Australie (Reuter)

■ Pete Sampras humilié par un adolescent australien, Thomas Muster renvoyé à ses études par un inconnu suédois, Andre Agassi a vu avec satisfaction se dégaier la tortueuse route menant à la première place du classement ATP.

En fait, le rasé de Las Vegas n'est plus qu'à un match du sommet.

Mais pour retrouver la position de numéro un mondial qu'il a occupé pendant plus de six mois l'an passé, Agassi doit d'abord enjamber une montagne nommée Jim Courier en quarts de finale, mardi, à Flinders Park.

Le tenant du titre, qui avait perdu sa place convoitée en raison d'une blessure

persistante au muscle pectoral fin 1995, a fait une large provision d'ambition pour cette nouvelle année.

«Si je ne gagne pas le tournoi, je ne veux pas être numéro un», a-t-il précisé après sa victoire sur le Suédois Jonas Bjorkman.

Pourtant, si l'actuel numéro deux est promis au plus bel avenir, il doit se méfier d'aller trop vite en besogne.

Une défaite face à Courier le ramènerait implacablement à la troisième position derrière Pete Sampras et Thomas Muster qui attendrait pour la première fois le sommet de la hiérarchie, profitant d'une sélection par élimination.

Une perspective qui fait grincer bien des dents.

«Je n'ai jamais aimé ce système de classement», a insisté Agassi, jugeant qu'il serait injuste que le titre suprême revienne à Muster, considéré comme le joueur d'une seule surface: la terre battue.

Opinion partagée par Jim Courier, qui estime que le parcours remarquable réussi par l'Autrichien l'an passé, l'a propulsé à un classement qu'il ne mérite cependant pas, compte tenu de ses performances sur surfaces rapides.

«Tant que Thomas n'a pas démontré qu'il pouvait gagner un tournoi du Grand Chelem sur une autre surface que la terre battue, il n'est pas le numéro un dans mon esprit et ni dans celui des autres joueurs», a souligné Courier qui occupa la position en 1992. Cela n'a rien à

voir avec Thomas — J'ai n'ai que du respect pour lui en tant que joueur et que personne.

«Ce que retiennent les livres de statistiques, c'est qui est numéro un à la fin de la saison. Quant à savoir qui est numéro un entre aujourd'hui et la fin de l'année c'est simplement ce que disent les ordinateurs et non pas ce que les joueurs considèrent», a-t-il ajouté.

Comme le rappelle justement l'Américain, cette histoire n'est pas qu'une question de chiffres et elle n'est pas loin de déchaîner les passions.

«Quoi que disent les ordinateurs, c'est quand même la position de numéro un, a rétorqué le renfrogné Autrichien. Ce n'est pas comme si vous alliez acheter vos points (ATP) au supermarché.» ●

Chez les Cowboys

La formule gagnante: des congés judicieux

Tempe, Arizona (AP)

■ Pendant que les Steelers de Pittsburgh prenaient l'avion en direction de Tempe, les Cowboys de Dallas, eux, s'entraînaient en étudiant des reprises vidéos et en planifiant quelques sorties sans couvre-feu alors qu'une douzaine de limousines attendaient pour répondre aux exigences de tout un chacun.

Les Cowboys ont choisi d'utiliser les mêmes tactiques d'entraînement qu'en 1992 et 1993 quand ils avaient remporté le Super Bowl sous la direction de Jimmy Johnson.

Barry Switzer a hérité de l'équipe d'instructeurs mise sur pied par Johnson et il a choisi de ne pas modifier une formule qui, somme toute, s'est avérée gagnante: d'abord on joue à s'amuser en début de semaine pour ensuite prendre les choses plus au sérieux à compter de mercredi, jeudi et vendredi.

Les joueurs des Cowboys pourront également circuler sans couvre-feu ce soir, mais ils devront respecter l'heure de tombée de minuit mercredi, jeudi et vendredi.

Samedi, le dodo sera commandé dès 22 h00... et une surveillance étroite sera exercée et des amendes sévères sont prévues. «Pourquoi changer de formule?», a déclaré Switzer. Les joueurs sont habitués à fonctionner de cette façon.

Les Cowboys sont passés maîtres dans l'art de maîtriser les situations de stress et d'en faire parfois des événements médiatiques.

Les joueurs ont bénéficié de congés judicieux tout au long de la saison et ils ont bouclé la campagne avec une fiche de 12-4. En séries, ils ont éliminé tour à tour les Eagles de Philadelphie et les Packers de Green Bay. «Je pense qu'une équipe doit s'amuser au Super Bowl, a déclaré le quart des Cowboys Troy Aikman. Ça fait partie de l'événement. Ce serait ridicule d'imposer un couvre-feu aux joueurs en début de semaine.» ●

Robert Dirk fait son entrée à Montréal

Des débuts malchanceux

Guy Robillard
Montréal (PC)

■ Robert Dirk a fait très bonne impression hier... dans le vestiaire.

Il a été moins chanceux sur la patinoire. Dirk a subi une fracture de l'omoplate dès la première période du match contre le Lightning, lorsque mis en échec par Jason Wiemer, derrière le filet, alors qu'il était déjà en déséquilibre.

En raison de la gravité de la blessure, Dirk risque de ne pouvoir donner le coup de main annoncé au Canadien avant plusieurs semaines.

Hier matin, à sa première rencontre avec les médias montréalais, il a paru très articulé et ouvert, doté d'une belle personnalité, un peu comme Pat Jablonski à son arrivée ici.

L'homme avait beaucoup voyagé au cours des dernières heures, de Whistler, en Colombie-Britannique, où il se reposait durant la pause du match des étoiles, à Anaheim, le temps de dire 'hello' à sa petite famille et de ramasser rapidement quelques affaires, puis Montréal à temps pour l'entraînement d'hier matin, grâce à un vol de nuit. Et en soirée, il était en uniforme pour affronter le Lightning.

Son épouse et ses deux jeunes en-



Robert Dirk

fants, qui ne vont pas encore à l'école, vont venir le retrouver dès que possible.

Bien au courant

Élevé en Colombie-Britannique, le grand défenseur s'est dit absolument au courant de ce que représente le Canadien à Montréal.

«Comme n'importe quel autre amateur canadien, a-t-il raconté, je l'ai vu gagner toutes ces coupes Stanley ou au moins atteindre la finale année après année et je suis très au courant de la grande tradition de l'équipe et de l'importance des médias. C'est la meilleure organisation et il y a la pression de gagner, ça va faire différent d'Anaheim...»

À force de voir le Canadien gagner si souvent, Dirk en est venu, comme plusieurs autres, à encourager d'autres formations et, plus jeune, il était un partisan des Bruins de Boston. À cause de Bobby Orr, encore, comme tant d'autres. L'échange, survenu pendant ses vacances, l'a saisi sur le coup, mais aujourd'hui il est bien content de se retrouver avec une équipe qui peut au moins rêver de remporter la coupe Stanley une de ces prochaines années.

Dirk avait été laissé de côté pour la deuxième fois de la saison seulement

mercredi face aux Flames de Calgary, mais il ne sait pas si cela a un rapport avec l'échange qui a été conclu quatre jours plus tard.

À l'école de Pat Quinn

Dirk se décrit un peu comme Réjean Houle l'a fait, c'est-à-dire en défenseur solide et à caractère défensif, ce que tend à confirmer sa fiche d'un but et deux passes avec un différentiel de plus-8, la deuxième meilleure des Mighty Ducks.

On a parlé de lui comme d'un rude bagarreur au besoin, mais il n'avait que 42 minutes de punitions en 44 rencontres.

«Je peux me battre et je vais me battre pour défendre de plus petits joueurs, a dit hier le défenseur format géant. Je le faisais plus souvent à mes premières années à St. Louis, mais Pat Quinn, qui m'a engagé à Vancouver et qui était également mon entraîneur à ce moment, se revoyait un peu en moi, comme un solide défenseur robuste, et il m'a fait comprendre que je n'avais pas à me battre à tous les matches. C'est lui qui m'a enseigné à jouer à la défense et je pense qu'en me concentrant sur l'aspect défensif, je peux bien me défendre à ma position. C'est là mon point fort.»

Lutte à finir pour les séries

Montréal (PC)

■ Le Canadien reprenait le boulot suite à la pause du match des étoiles face à une équipe qu'il avait intérêt à battre dans la lutte aux séries éliminatoires.

Le Canadien était installé au cinquième rang de l'Association Est, mais seulement six points devant les Devils du New Jersey, qui sont au neuvième rang et, pour le moment, hors des séries.

Le Lightning était exactement entre les deux, et même les Sabres de Buffalo et les Whalers de Hartford, qui sont au huitième rang, à cinq points des Bruins de Boston, sont loin d'être morts.

Terry Crisp estime que cette chaude lutte va durer jusqu'à la fin de la saison.

«Et on sait que les Devils vont s'améliorer, tandis que les Bruins ont réussi tout un coup en faisant l'acquisition de Bill Ranford», disait-il hier matin.

Ca ne sera pas facile et l'entraîneur du Lightning ne se contentait pas d'histoire.

«Les blessures vont jouer un grand rôle et nous avons été éprouvés», a-t-il signalé, avant de confier, sur le ton d'un secret, que les gardiens appelés à remplacer Darren Puppa, soit Jean-Claude Bergeron (2-6-2) et la recrue Derek Wilkinson n'avaient pas fait le travail, ce qui l'a amené à faire l'acquisition de Jeff Reese (4-2-1).

Avec Puppa devant le filet, le Lightning a une excellente fiche de 13-7-4.

0-0-0

Cinq entraîneurs avaient commencé la présente saison à leur quatrième année derrière le banc de la même équipe, un record de longévité présentement, mais trois d'entre eux ont perdu leur poste depuis, soit Jacques Demers (Montréal), Paul Holmgren (Hartford) et Rick Bowness (Ottawa), de sorte qu'il ne reste plus que Crisp et Pat Burns (Toronto).

«C'est plus facile de congédier un entraîneur, a rappelé Crisp hier. Quand avez-vous vu un directeur général se congédier lui-même? D'ailleurs c'est la première fois cette année qu'on voit tant de circulation au niveau des directeurs généraux.

«Et le pire, a ajouté Crisp, c'est qu'on ne dénonce pas cette situation: il n'y a personne qui se lève pour défendre les entraîneurs.»

Il y a bien eu l'exception de Bowness à Ottawa, mais Crisp estime que ses défenseurs se sont fait entendre trop tard.

«Puisque l'équipe a continué de perdre, on s'est dit que ce n'était peut-être pas l'entraîneur qui était responsable.»

0-0-0

Le pilote automobile Jacques Villeneuve a reçu une belle ovation lorsque présenté à la foule de son siège dans les gradins.

Sur la patinoire avant le match, le gérant des Expos, Felipe Alou, a été beaucoup plus applaudi que ses quelques joueurs qui l'accompagnaient. ■

Les Élans en tournoi

Les jeunes gagnent, les vieux perdent

Guy Veillette
Trois-Rivières

■ Jean qui rit, Jean qui pleure. En fin de semaine dernière, les deux équipes bantam AA de la Mauricie ont chacune participé à la finale du tournoi auquel elles prenaient part. Les jeunes Élans ont gagné, tandis que les vieux ont perdu.

Les 14 ans s'étaient inscrits à leur seul tournoi mineur de l'hiver. Après une performance encourageante à la compétition internationale de Sherbrooke à la fin décembre, l'entraîneur Luc Rocheleau ne s'attendait à rien de moins qu'une victoire en fin de semaine, à La-Salle. Ses équipiers ne l'ont pas déçu.

Vingt-neuf buts comptés, quatre buts accordés en cinq matches, incluant une convaincante victoire de 5-1 en finale, contre Lac Saint-Louis-Ouest.

«Nous avons pris de l'expérience et de la confiance à Sherbrooke», constate Rocheleau. «Les gars ont pris conscience de ce qui nous manquait. Depuis, l'intensité a monté d'un cran lors de nos séances d'entraînement. En fin de semaine, ce fut une domination complète.»

Tous les joueurs ont contribué. En plus de leur triomphe, les Élans ont été choisis l'équipe la plus disciplinée du tournoi. Enfin, Philippe Gélinas a terminé la fin de semaine en tête des compteurs, ce qui valait un autre honneur à l'équipe.

Les 14 ans entreprennent un autre tournoi en fin de semaine, à Saint-Georges-de-Beauce cette fois. Même si la compétition sera assurément plus vive, Rocheleau mentionne que ses protégés ont acquis l'assurance qui peut leur permettre d'aspirer aux grands honneurs.

«On ne va pas à Saint-Georges pour bien paraître, mais pour gagner», insiste-t-il. «Dans notre cas, on ne fait plus de différence entre les 14 et les 15 ans. Nous sommes une équipe bantam AA, point final!»

Lacune à corriger

Les Élans 15 ans, eux, ont encore manqué de souffle en finale, au tournoi de Trois-Rivières en fin de semaine. Après avoir pris une avance de 2-0, les équipiers de Stéphane Gingras se sont effondrés pour perdre le match ultime par la marque de 5-3, contre le Sélect du Nord de Montréal. Le dernier but des vainqueurs a été marqué dans un filet désert. Pourtant, les Élans ont totalement dominé au niveau des tirs au but, 26-11.

«Ils ont bénéficié de cinq jeux de puissance, et ont marqué trois buts», fait remarquer Gingras. «Il faut revoir notre jeu en désavantage numérique. Depuis le début de la saison, nous avions établi un système de boîte agressive à quatre joueurs, pour forcer l'adversaire à faire des erreurs. Or, il faut être très alerte pour jouer de la sorte. En fin de tournoi, les gars sont plus fatigués et manquent de rapidité.»

À Sherbrooke également, les Élans avaient perdu en finale. Gingras croit que ses joueurs deviennent nerveux lors de la rencontre ultime, surtout parce qu'avec les anciens Draveurs et Excel, ces joueurs n'avaient pas vraiment appris à gagner.

Cette année, nous avons trois défaites, dont deux en finale de tournoi», soutient Gingras. «Ce n'est que partie remise. Notre objectif, ça reste de gagner notre dernière partie de l'année. Au championnat provincial, en avril.» ■



(Photomédia - Sylvain Mayer)

Christian Vézina, représentant Labatt, André Deschesnes, président de l'événement, Marcel Fontaine, directeur général du CCMQ, et André Héon, président de l'Association des gens d'affaires de Shawinigan-Sud, sont convaincus de la qualité du spectacle qui sera offert en fin de semaine prochaine.

Sur la rivière Saint-Maurice

Place aux courses de motoneiges

Robert Martin
Trois-Rivières

■ Pour la première fois, des courses de motoneiges sur glace seront présentées sur la rivière Saint-Maurice, à la hauteur de la terrasse du capitaine à Shawinigan-Sud, samedi et dimanche prochains. C'est la troisième année que l'on y tiendra des épreuves pour motoneiges, mais on a décidé d'abandonner les courses d'accélération au profit de cette nouvelle formule.

Il s'agira de la deuxième manche du Circuit de courses de motoneiges du Québec. «C'est une première en Mauricie, ce qui nous permettra de créer l'ambiance d'un grand prix hivernal. Pour le spectateur, c'est une excellente initiative car il pourra voir plus d'action, et ce de façon continue», de dire président de l'événement, André Deschesnes.

Régional en bref

Tournoi mixte de hockey à pied

■ Dans le cadre des festivités du 125^e anniversaire de la municipalité, un tournoi mixte de hockey à pied aura lieu au complexe sportif Aurèle-Plante, à Saint-Alexis-des-Monts, les 9-10 et 11 février prochain. Les équipes doivent être formées de cinq femmes et de six hommes. La date limite pour s'inscrire est le 4 février. Le coût de l'inscription est de 100 \$ par équipe. Une invitation spéciale est lancée aux anciens. Une classification spéciale sera prévue pour cette catégorie. Information: Aurèle Plante, au 265-3156.

Ligue de balle rapide majeure du Québec

■ Tout porte à croire que la Ligue de balle rapide majeure du Québec sera de retour l'été prochain. Les quatre mêmes formations, soit CHOI-FM (Saint-Émile), Nicolet-Sports de Nicolet, le Grand Portneuf et le Roulez-Paré de Bellechasse devraient composer cette ligue. Par contre, la direction du circuit ne renoncera pas à une éventuelle expansion. Ainsi, les dirigeants invitent les formations de balle rapide de la région intéressées à les contacter pour s'informer de la structure du circuit. La prochaine réunion aura lieu le 28 janvier prochain, à 10h, au local des Chevaliers de Colomb à Saint-Émile. Information: (819) 293-2558.

Béchar au Lavolette

■ Claude Béchar reste un homme très

actif, même s'il se retire peu à peu du monde des communications. Il vient, en effet, d'accepter le poste de directeur général du club de curling Lavolette. À ce titre, il sera responsable des opérations du club, de la location des glaces et de la tenue d'événements spéciaux. Il est en poste depuis hier.

Les responsables ont aménagé sur la Saint-Maurice une piste ovale de 0,44 mille, avec des allées de 60 pieds de large en ligne droite, et de 80 pieds dans les courbes. Ces lignes droites ont 800 pieds de longueur, ce qui permettra de très fortes accélérations. «Le circuit sera très beau et ce sont les amateurs qui en bénéficieront par la qualité du spectacle offert», de confier Deschesnes.

Au programme, quatre catégories de motoneiges: Formule 3, Champ 440, Mod. 1 et Production (stock). Les Formules 3 sont des modèles 1992 à 1996 limités à 60cc développant 160 chevaux vapeurs à 10 000 tours/minute. Elles peuvent atteindre des vitesses de pointe de 160 km/heure.

Les Champ 440 peuvent atteindre une vitesse de 150 km/heure. Le champion du monde en titre Normand Pilote, de Saint-Félicien, sera de la partie. Sur les modèles Mod. 1, on permet des mo-

difications afin d'améliorer la puissance de ces engins, alors que l'on n'en permet aucune sur les modèles de production qui regroupent les motoneiges de 1981 à 1996 dans six catégories.

La Formule 1 trop onéreuse

Lors de cette deuxième manche de la série CCMQ, les Formules 1 seront cependant absentes de la compétition. «Nous aurions bien aimé les accueillir, mais il aurait fallu prévoir des dépenses supplémentaires de l'ordre de 16 000 \$. Évidemment, nous ne pouvions pas nous le permettre», de confier André Deschesnes.

Le programme de la fin de semaine prévoit, samedi et dimanche, des essais à compter de 11h, alors que les épreuves débuteront sur le coup de 12h30. Les organisateurs promettent, déjà, un bon spectacle. ■

Ian Damboise

■ Étudiant à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Ian Damboise a fait belle figure en fin de semaine à Sherbrooke, alors qu'il participait au Vert et Or invitation. Damboise n'a couru que dans une seule épreuve, soit le 600 mètres. Il a terminé premier avec un chrono de 1 minute 25,56 secondes. «Je me rapproche du standard canadien et j'estime que mes chances de l'atteindre sont excellentes», disait-il à son retour des Cantons de l'Est. Le standard canadien est de 1:21,76.

Jeux du Québec

■ La finale régionale de patinage de vitesse des Jeux du Québec aura lieu samedi, le 27 janvier prochain, au Colisée de Trois-Rivières. La première course se déroulera à 8h et la compétition se poursuivra durant tout l'avant-midi. Cette rencontre est réservée aux patineurs de niveau 2 et 3, affiliés à la Fédération de patinage de vitesse du Québec. Environ 40 athlètes sont attendus à cette compétition. Tous les patineurs proviennent du club Les Étoiles filantes de Saint-Tite et du club Les Élans de Trois-Rivières. Plusieurs jeunes en seront à leur première compétition avec des patins à longues lames. L'admission est gratuite.



(Image-Média: Jean-Sébastien Beland)

Le 14 janvier dernier, une compétition régionale de biathlon a eu lieu au Mont Bénildé. Pour l'occasion, on notait la présence du corps des cadets 2671 qui a su s'imposer en remportant plusieurs médailles, dont celles offertes aux meilleures équipes féminine et masculine. Sur la photo, assis: Audrey Desbiens, Éric Savary, Patricia Desbiens. À l'arrière: Nathalie Rouette, Jean-Sébastien Huot, Jason Haack, Patrick Allard, Martin Durand, Nicolas Leblanc, Geneviève Rochefort et Mélyna Rochefort.

Pelland démissionne

■ Au terme de sa réunion tenue le 19 janvier dernier, le conseil d'administration a accepté la démission de Léonard Pelland, directeur général de la Fédération du baseball amateur du Québec. Après 15 ans à ce poste, il a dû quitter en raison de problèmes de santé. C'est Sylvain Lalonde, directeur de projets à Baseball Québec depuis 1989, qui assurera l'intérim.

Baseball mineur à Grand-Mère

■ Le comité du baseball mineur de Grand-Mère est à la recherche d'instructeurs, d'assistants-instructeurs et de bénévoles pour former le comité de baseball mineur pour l'été 1996. Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec le service des loisirs de la municipalité, au 538-3308. ■

STATISTIQUES

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

SAISON 1995-1996

CONFÉRENCE DE L'EST

SECTION NORD

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Pittsburgh	46	29	14	3	225	155	61	19	6	0	10	8	3
MONTREAL	46	21	19	6	140	144	48	10	7	5	11	12	1
Boston	43	19	18	6	155	159	44	14	8	2	5	10	4
Buffalo	44	18	23	3	129	145	39	11	10	3	7	13	0
Hartford	45	17	23	5	118	138	39	11	9	2	6	14	3
Ottawa	44	8	35	1	100	180	17	2	14	1	6	21	0

SECTION ATLANTIQUE

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Bp	Bc	Pts
NY Rangers	48	29	11	8	178	131	66	18	2	4	11	9	4
Florida	45	28	12	5	159	117	61	16	4	2	12	8	3
Philadelphia	46	24	12	10	159	115	58	16	4	8	7	6	1
Washington	44	21	18	5	123	112	47	12	8	3	9	10	2
Tampa Bay	45	20	18	7	135	151	45	12	7	4	8	11	3
New Jersey	45	19	22	4	116	115	42	14	10	0	5	12	4
NY Islanders	44	12	24	8	128	165	32	7	11	5	5	13	3

CONFÉRENCE DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Detroit	44	32	9	3	164	95	67	17	2	2	15	7	1
Chicago	48	24	15	7	163	133	57	13	3	11	7	6	1
Toronto	46	22	17	7	145	135	51	12	7	3	10	10	4
Winnipeg	46	20	22	4	164	168	44	13	8	3	7	14	1
St. Louis	45	18	19	8	119	124	44	10	9	4	8	10	4
Dallas	44	11	23	10	116	155	32	9	10	6	2	13	4

SECTION PACIFIQUE

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Colorado	47	25	14	8	183	133	58	12	4	5	13	10	3
Los Angeles	46	20	11	11	159	158	43	11	6	5	14	15	1
Vancouver	44	16	17	11	163	151	43	8	5	10	9	6	1
Calgary	46	16	22	9	138	150	41	8	10	3	8	12	6
Edmonton	46	17	23	6	126	177	40	9	11	4	8	15	2
Anaheim	47	16	26	5	133	160	37	10	11	2	6	12	3
San Jose	46	10	32	4	139	211	24	6	15	2	4	17	2

CLASSEMENT GÉNÉRAL

CONFÉRENCE DE L'EST

	Mj	Pts
1. x- NY Rangers	48	66
2. x-Pittsburgh	46	61
3. Florida	45	61
4. Philadelphia	46	58
5. Montreal	46	48
6. Washington	44	47
7. Tampa Bay	45	47
8. Boston	43	44
9. New Jersey	45	42
10. Buffalo	44	39
11. Hartford	45	39
12. NY Islanders	44	32
13. Ottawa	44	17

CONFÉRENCE DE L'OUEST

	Mj	Pts
1. x-Detroit	44	67
2. x-Colorado	47	58
3. Chicago	48	57
4. Toronto	46	51
5. St. Louis	45	44
6. Winnipeg	46	44
7. Vancouver	44	43
8. Los Angeles	47	43
9. Calgary	47	41
10. Edmonton	46	40
11. Anaheim	47	37
12. Dallas	44	32
13. San Jose	46	24

x-membres de sections classées 1-2

CALENDRIER

	Mj	Pts
Lundi, 15 janvier		
Tampa Bay 2 NY Islanders 3		
Vancouver 6 Boston 0		
Dallas 1 Philadelphia 6		

	Mj	Pts
Mardi, 16 janvier		
Vancouver 0 Hartford 3		
Boston 4 New Jersey 2		
Colorado 5 Pittsburgh 2		
Winnipeg 1 Washington 1		
San Jose 1 Florida 4		
Edmonton 5 St. Louis 1		
Calgary 5 Los Angeles 5		

	Mj	Pts
Mercredi, 17 janvier		
Pittsburgh 1 Buffalo 0		
Montreal 3 Ottawa 0		
Hartford 6 NY Islanders 3		
San Jose 4 Tampa Bay 6		
Winnipeg 4 Toronto 2		
Colorado 2 Detroit 3		
Washington 3 Chicago 2		
Edmonton 4 Dallas 3		
Calgary 4 Anaheim 1		

	Mj	Pts
Samedi, 20 janvier		
Conf de l'Est 5 Conf de l'Ouest 4		
Lundi, 22 janvier		
Boston 6 Pittsburgh 7 (P)		
Chicago 7 Ottawa 3		
Tampa Bay 4 Montreal 1		
Los Angeles 1 NY Rangers 3		
Florida 1 Philadelphia 1		
NY Islanders 3 Colorado 4		
Dallas 4 Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Mardi, 23 janvier		
Los Angeles au New Jersey, 19h30		
Florida à Washington, 19h30		
Mercredi, 24 janvier		
Hartford à Buffalo, 19h30		
Philadelphia à NY Islanders, 19h30		
Chicago à Toronto, 19h30		
San Jose à Detroit, 19h30		
St. Louis à Winnipeg, 20h30		
NY Islanders à Calgary, 21h30		
Dallas à Edmonton, 21h30		
Anaheim à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Jeudi, 25 janvier		
Los Angeles vs Hartford, 19h		
Detroit vs Ottawa, 19h30		
Tampa Bay vs Boston, 19h30		
Washington vs New Jersey, 19h30		
Montreal vs Florida, 19h30		
San Jose vs Chicago, 20h30		
Vancouver vs Colorado, 21h		

	Mj	Pts
Vendredi, 26 janvier		
Buffalo vs Washington, 20h		
Dallas vs Calgary, 21h30		
NY Islanders vs Edmonton, 21h		
Samedi, 27 janvier		
Winnipeg à Montréal, 13h30		
Detroit à Chicago, 15h		
NY Rangers à Boston, 15h		
Colorado à San Jose, 15h		
Anaheim à Los Angeles, 15h		
Tampa Bay à St. Louis, 15h		
Philadelphia à Pittsburgh, 15h		
New Jersey à Hartford, 19h		
Buffalo à Florida, 19h30		
Toronto à Ottawa, 19h30		
NY Islanders à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Mercredi, 24 janvier		
Hartford à Buffalo, 19h30		
Philadelphia à NY Islanders, 19h30		
Chicago à Toronto, 19h30		
San Jose à Detroit, 19h30		
St. Louis à Winnipeg, 20h30		
NY Islanders à Calgary, 21h30		
Dallas à Edmonton, 21h30		
Anaheim à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Jeudi, 25 janvier		
Los Angeles vs Hartford, 19h		
Detroit vs Ottawa, 19h30		
Tampa Bay vs Boston, 19h30		
Washington vs New Jersey, 19h30		
Montreal vs Florida, 19h30		
San Jose vs Chicago, 20h30		
Vancouver vs Colorado, 21h		

	Mj	Pts
Vendredi, 26 janvier		
Buffalo vs Washington, 20h		
Dallas vs Calgary, 21h30		
NY Islanders vs Edmonton, 21h		
Samedi, 27 janvier		
Winnipeg à Montréal, 13h30		
Detroit à Chicago, 15h		
NY Rangers à Boston, 15h		
Colorado à San Jose, 15h		
Anaheim à Los Angeles, 15h		
Tampa Bay à St. Louis, 15h		
Philadelphia à Pittsburgh, 15h		
New Jersey à Hartford, 19h		
Buffalo à Florida, 19h30		
Toronto à Ottawa, 19h30		
NY Islanders à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Mercredi, 24 janvier		
Hartford à Buffalo, 19h30		
Philadelphia à NY Islanders, 19h30		
Chicago à Toronto, 19h30		
San Jose à Detroit, 19h30		
St. Louis à Winnipeg, 20h30		
NY Islanders à Calgary, 21h30		
Dallas à Edmonton, 21h30		
Anaheim à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Jeudi, 25 janvier		
Los Angeles vs Hartford, 19h		
Detroit vs Ottawa, 19h30		
Tampa Bay vs Boston, 19h30		
Washington vs New Jersey, 19h30		
Montreal vs Florida, 19h30		
San Jose vs Chicago, 20h30		
Vancouver vs Colorado, 21h		

	Mj	Pts
Vendredi, 26 janvier		
Buffalo vs Washington, 20h		
Dallas vs Calgary, 21h30		
NY Islanders vs Edmonton, 21h		
Samedi, 27 janvier		
Winnipeg à Montréal, 13h30		
Detroit à Chicago, 15h		
NY Rangers à Boston, 15h		
Colorado à San Jose, 15h		
Anaheim à Los Angeles, 15h		
Tampa Bay à St. Louis, 15h		
Philadelphia à Pittsburgh, 15h		
New Jersey à Hartford, 19h		
Buffalo à Florida, 19h30		
Toronto à Ottawa, 19h30		
NY Islanders à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Mercredi, 24 janvier		
Hartford à Buffalo, 19h30		
Philadelphia à NY Islanders, 19h30		
Chicago à Toronto, 19h30		
San Jose à Detroit, 19h30		
St. Louis à Winnipeg, 20h30		
NY Islanders à Calgary, 21h30		
Dallas à Edmonton, 21h30		
Anaheim à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Jeudi, 25 janvier		
Los Angeles vs Hartford, 19h		
Detroit vs Ottawa, 19h30		
Tampa Bay vs Boston, 19h30		
Washington vs New Jersey, 19h30		
Montreal vs Florida, 19h30		
San Jose vs Chicago, 20h30		
Vancouver vs Colorado, 21h		

	Mj	Pts
Vendredi, 26 janvier		
Buffalo vs Washington, 20h		
Dallas vs Calgary, 21h30		
NY Islanders vs Edmonton, 21h		
Samedi, 27 janvier		
Winnipeg à Montréal, 13h30		
Detroit à Chicago, 15h		
NY Rangers à Boston, 15h		
Colorado à San Jose, 15h		
Anaheim à Los Angeles, 15h		
Tampa Bay à St. Louis, 15h		
Philadelphia à Pittsburgh, 15h		
New Jersey à Hartford, 19h		
Buffalo à Florida, 19h30		
Toronto à Ottawa, 19h30		
NY Islanders à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Mercredi, 24 janvier		
Hartford à Buffalo, 19h30		
Philadelphia à NY Islanders, 19h30		
Chicago à Toronto, 19h30		
San Jose à Detroit, 19h30		
St. Louis à Winnipeg, 20h30		
NY Islanders à Calgary, 21h30		
Dallas à Edmonton, 21h30		
Anaheim à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Jeudi, 25 janvier		
Los Angeles vs Hartford, 19h		
Detroit vs Ottawa, 19h30		
Tampa Bay vs Boston, 19h30		
Washington vs New Jersey, 19h30		
Montreal vs Florida, 19h30		
San Jose vs Chicago, 20h30		
Vancouver vs Colorado, 21h		

	Mj	Pts
Vendredi, 26 janvier		
Buffalo vs Washington, 20h		
Dallas vs Calgary, 21h30		
NY Islanders vs Edmonton, 21h		
Samedi, 27 janvier		
Winnipeg à Montréal, 13h30		
Detroit à Chicago, 15h		
NY Rangers à Boston, 15h		
Colorado à San Jose, 15h		
Anaheim à Los Angeles, 15h		
Tampa Bay à St. Louis, 15h		
Philadelphia à Pittsburgh, 15h		
New Jersey à Hartford, 19h		
Buffalo à Florida, 19h30		
Toronto à Ottawa, 19h30		
NY Islanders à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Mercredi, 24 janvier		
Hartford à Buffalo, 19h30		
Philadelphia à NY Islanders, 19h30		
Chicago à Toronto, 19h30		
San Jose à Detroit, 19h30		
St. Louis à Winnipeg, 20h30		
NY Islanders à Calgary, 21h30		
Dallas à Edmonton, 21h30		
Anaheim à Vancouver, 22h30		

	Mj	Pts
Jeudi, 25 janvier		
Los Angeles vs Hartford, 19h		
Detroit vs Ottawa, 19h30		
Tampa Bay vs Boston, 19h30		
Washington vs New Jersey, 19h30		
Montreal vs Florida, 19h30		
San Jose vs Chicago, 20h30		
Vancouver vs Colorado, 21h		

Section Mid-Ouest						
Milwaukee.....	42	21	16	5	148	151
Chicago.....	44	20	20	4	135	161
Peoria.....	42	19	20	3	138	138
Kansas City.....	43	19	22	2	154	184

Jeux et enjeux

J'Amoure

Pour des amitiés futures

But du courrier: Établir une communication par correspondance entre des personnes ayant les mêmes affinités, les mêmes désirs, les mêmes aspirations.

Clarisse

Par correspondance d'abord, j'aimerais bien faire la connaissance d'un homme (65-70 ans) simple, humain et qui comme moi cherche un moyen de prendre congé de sa solitude. Je suis une femme veuve, grande, sociable, toujours bien mise, capable de parler et d'écouter. J'Amoure est mon espoir de bonheur pour 96.

Sans nom

La bonne réputation de J'Amoure, la difficulté de trouver un partenaire compatible à l'intérieur de mes activités de travail ou de loisir, font que même jeune, autonome, prometteur, libre et en santé, je m'adresse à ce courrier. Jeune homme célibataire, on dit de moi que j'ai une belle personnalité, je suis doux, honnête, chaleureux et je suis à l'aise dans tous les milieux. J'aimerais une compagne (22-26 ans) idéalement jolie, non fumeuse si possible et qui a un objectif dans la vie. J'aime bien les animaux, mais hélas, je suis allergique aux chats.

Simon

Célibataire sans enfant, travail stable et sûr, toujours jeune de cœur, d'esprit et d'allure, je fais appel à J'Amoure dans ma quête d'une compagne de randonnée, de cœur, de vie, qui comme moi possède encore des rêves à réaliser à deux dans une relation stable et épanouissante. Je cherche une femme dans les 30-35 ans, sans enfant, qui a de l'intérêt artistique, de la curiosité culturelle, de la tendresse, de l'enjouement, du bien-être à partager en douce harmonie.

Longueur d'onde

Si tu es une fille dans les 25-32 ans, posée, jolie, sensible, non fumeuse, sensée, qui ne fait pas semblant d'être parfaite, qui respire le vrai et le naturel, on a des chances de se retrouver sur la même longueur d'onde. Je me considère comme un gars cérébral, sensible, curieux, patient, réfléchi, calme, attentionné, franc. A 32 ans, je donne un coup de pouce au hasard, ce qui explique mon élan chez J'Amoure car j'aspire à une vie à deux stable et enrichissante.

Alexandrite

Je vois 96 comme une année douce et gagnante. J'y gagnerai à la loterie du bonheur un ami de qualité, qui est aux abords de la cinquantaine, sérieux, qui a encore dans le cœur et dans l'esprit un petit brin de folie, tout comme moi d'ailleurs.

Je suis une femme distinguée et épanouie, affectueuse, autonome, raffinée et très sensible.

Emmanuelle

Toute l'intelligence du monde ne peut nous mettre à l'abri du besoin d'amour. Vivre, c'est aimer, donner et recevoir. Pour moi, l'union des cœurs et des esprits doit précéder l'union des corps. J'aimerais donc connaître un homme dans la soixantaine, libre, sobre, tendre, généreux, qui aime la nature et le confort d'un foyer agréable. Je suis une femme seule, entièrement libre et autonome, catholique pratiquante, de belle personnalité et d'apparence bien mise.

Angèle

On dit que réussir une vie à deux est une œuvre d'art! Je suis prête à tenter ma chance avec un homme qui aurait entre 58-62 ans, tendre, dynamique, communicatif, souriant et désireux de partager de doux moments. Je suis une femme dans la cinquantaine, veuve depuis quelques années, raffinée, professionnelle, privilégiant les relations humaines, d'une belle apparence et très bien dans sa peau. Quelqu'un est intéressé, a le même besoin de communiquer dans un climat chaleureux de confiance, n'hésitez plus, faites un pas vers moi, se connaître sera déjà un plus dans nos vies.

Fonctionnement du club

Devenir membre vous donne la possibilité d'échanger avec deux correspondants de choix, et pour un léger coût additionnel, vous pouvez en obtenir d'autres si tel est votre désir.

À la suite de l'inscription, un questionnaire est adressé pour que le membre se définisse et définisse la personne avec laquelle il désire correspondre. D'après les réponses à ce questionnaire, nous choisissons les personnes qui se rapprochent le plus des critères demandés et nous mettons ces personnes en relation épistolaire. Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone ne sont divulgués à son correspondant que si celui-ci le veut bien. Nous nous chargeons entre-temps de servir d'intermédiaire entre les correspondants.

Soyez assurés que J'Amoure est toujours à l'écoute de vos besoins et au service de vos choix.

N.B.: Devenez membre en envoyant vos nom, adresse et chèque ou mandat-poste de 50 \$ à: J'Amoure Enr., case postale 232, Champlain, GOX 1C0. Toute correspondance doit être accompagnée d'une enveloppe pré-adressée et affranchie.

Aucune réponse ne sera donnée par téléphone. ●

L'histoire

23 janvier

1989 -- Séisme au Tadjikistan, en URSS: 250 morts.

1986 -- Affrontements entre ethnies rivales au Natal (Afrique du Sud): une trentaine de morts, 40 blessés.

-- Incendie dans un hôtel de New Delhi: 38 morts.

1984 -- Au moins 60 morts au Maroc dans des émeutes consécutives à l'annonce de prochaines hausses de prix alimentaires, que le roi Hassan II est

amené à rapporter.

1974 -- Un incendie majeur éclate dans le métro de Montréal entre les stations Rosemont et Laurier.

1960 -- Ouverture du boulevard Métropolitain à Montréal.

1959 -- La skieuse canadienne Anne Heggeveit gagne le slalom international de Saint-Moritz, en Suisse.

1945 -- Le romancier Claude-Henri Grignon est élu maire de Sainte-Adèle.

1937 -- Dix-sept responsables

communistes soviétiques s'accusent, à Moscou, d'avoir conspiré avec Trotski contre le régime de Staline.

1920 -- La Hollande refuse d'extrader l'ex-Kaiser Guillaume Deux, que les Alliés veulent juger pour crimes de guerre.

1901 -- Une effroyable conflagration détruit plus d'une cinquantaine de commerces dans le Vieux-Montréal.

1883 -- Début à Montréal d'un premier carnaval d'hiver.

Horoscope

BÉLIER

(du 21 mars au 20 avril)

Jugez les événements en prenant du recul et non en fonction de leur importance immédiate. Méfiez-vous particulièrement du choix que vous ferez de vos amis. Attention à une tendance à échauffer des projets merveilleux.

TAUREAU

(du 21 avril au 20 mai)

Il faudrait vous montrer plus déterminé sur le plan des amitiés et ne pas vous laisser imposer des distractions qui ne vous disent rien. Sur le plan des amours, vous serez distrait, vous manquerez d'enthousiasme, d'allant.

GÉMEAUX

(du 21 mai au 21 juin)

Il se peut que vous ayez à piétiner un peu mais les circonstances vous permettront de réussir votre vie sentimentale. Utilisez vos moments de liberté pour bien préparer vos progrès. Au travail, ne passez pas votre temps à peser le pour et le contre.

CANCER

(du 22 juin au 21 juillet)

Vous vivrez dans une atmosphère d'affection qui vous réchauffera le cœur. Votre vie familiale sera calme, vous vous efforcerez d'être d'humeur stable. Vous saurez ne pas agacer l'être cher par des doutes, des allusions désagréables.

LION

(du 23 août au 22 septembre)

Vos proches risquent d'être envahissants; ne vous croyez pas obligé de faire leurs quatre volontés. Une personne âgée essaiera de vous imposer des idées dépassées; ayez la sagesse.

VIERGE

(du 24 août au 22 septembre)

Une affection vous stimule. On discerne vos sentiments. Un absent revient. On réclame votre présence. Vous devez jouer serré. Vous vous orientez autrement. Vous évoluez dans un milieu mêlé. Vos intentions sont appréciées.

BALANCE

(du 23 septembre au 23 octobre)

Votre ciel astral sera plus clément, si vous n'hésitez pas à prouver vos sentiments, si vous passez outre à une certaine pudeur et si vous prononcez les paroles que l'être cher attend de vous.

SCORPION

(du 24 octobre au 22 novembre)

Beaucoup d'instabilité et de contre-courants. Indécision dans votre comportement, ce qui vous énervera. Vous serez de mauvaise humeur et difficile à satisfaire. Ne vous laissez pas aller au pessimisme.

SAGITTAIRE

(du 23 novembre au 21 décembre)

Votre dynamisme vaincra la résistance de la personne qui vous aime. Vous serez ouvert, direct, on appréciera votre franc-parler. Vous saurez créer un climat sain et joyeux. Vous pouvez envisager l'avenir avec sérénité.

CAPRICORNE

(du 22 décembre au 21 janvier)

Il est temps de démontrer que vous avez un peu de maturité. Essayez de vous renouveler, et ceci ne veut pas dire de changer de partenaire. Vous faites des illusions sur la sincérité d'une personne un peu trop flatteuse.

VERSEAU

(du 22 janvier au 19 février)

Il ne se passera rien de sensationnel sur le plan de vos amours mais les promesses seront sincères. Vous aurez l'occasion de nouer de nouvelles relations qui vous fourniront de nombreuses activités.

POISSONS

(du 20 février au 20 mars)

La nervosité vous domine. Vous devez éviter de prendre un parti contraire à celui que vous suggérera la personne qui vous aime. Le dynamisme vous fera défaut et vous ne serez pas tenté de donner suite à une invitation.

Mot mystère

6 LETTRES

LE MOT CLÉ: MARCHÉ AUX PUCES

achat	cadran	fêlé	pipeau	timbre
acheter	cadre		prix	tricot
ancien	cage	golf		troc
antiquité	calotte		ravi	
aubaine	chaise	jeu	regarder	vase
	cher		robe	vendre
beau	choix	lampe	rotin	vis
bibelot	chose	linge		
bicyclette	client	livre	scie	
bille	clou		siège	
bocal	cohue	objet	ski	
bonbon	coût		somme	
botte		panier	stand	
bouquin	discuter	patin		
brisé	dollar			

Solution du problème précédent: régent

T	E	P	R	E	T	E	H	C	A	L	O	T	T	E
B	I	L	R	C	A	G	E	N	C	N	A	O	M	S
L	E	M	E	I	P	N	T	T	E	H	C	M	B	A
B	A	A	B	F	X	I	O	H	C	I	O	I	P	V
O	P	C	U	R	Q	L	R	A	R	S	C	S	E	E
N	A	E	O	U	E	O	E	T	P	Y	I	S	E	N
B	N	T	I	B	E	U	H	O	C	I	E	I	E	D
O	I	T	I	U	O	L	C	L	E	A	P	U	G	R
N	E	B	B	I	L	L	E	N	H	D	Q	E	E	E
P	R	F	L	O	G	T	I	C	R	U	N	G	A	T
U	A	S	P	E	T	A	L	V	O	A	A	A	E	U
C	K	T	R	E	B	I	I	B	R	R	L	J	T	C
I	O	D	I	U	E	U	V	D	D	E	B	L	T	S
E	A	U	A	N	E	I	A	E	R	O	B	E	O	I
C	O	R	T	J	S	C	R	E	E	S	I	R	B	D

Mots croisés

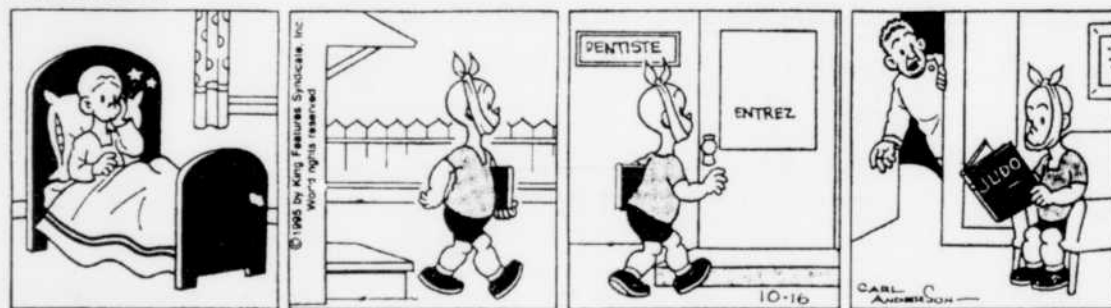
No D-2943

SOLUTION DU PROBLÈME D-2942

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	E	T	A	N	T	E	C	D		
2	A	M	A	N	I	T	E	N	O	I	R
3	N	E	P	E	R	U	P	T	U	R	E
4	C	R	I	P	I	T	I	E	S		
5	R	I	S	T	O	U	R	N	E	S	
6	E	L	A	L	M	E	E	I	S	E	
7	A	L	G	I	E	S	A	P	E	U	R
8	S	O	L	E	B	L	I	S	T	A	
9	N	A	P	U	E	E	T	U	I		
10	A	P	L	I	L	E	G	E	R	E	
11	M	O	I	F	I	E	R	E	E	N	
12	E	R	R	E	R	E	S	S	O	R	T

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HENRI



BLONDINETTE



GIGI



MANDRAKE



LE FANTÔME



JULIE



de 8h30 à 17h
du lundi au vendredi

Trois-Rivières

378-6116

Centre-Mauricie

537-1801

Département des comptes 376-2501

100 200 300 400 500 600 700 800 900
INDEX DES RUBRIQUESIMMOBILIER
RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL

Achat - vente - location

Appartements à louer	125
Appartements demandés	126
A partager	127
A sous-louer	128
Chalets et villégiature	116
Chambres à louer	127
Chambres demandées	128
Chambres et pension	129
Commerces à vendre	107
Commerces demandés	108
Condominiums	102
Commerces à louer	109
Entrepôts	112
Locaux et bureaux à louer	112
Locaux et bureaux demandés	115
Logements à louer	123
Logements demandés	124
Magasins à vendre	110
Magasins à louer	111
Maisons de campagne	101
Maisons mobiles	105
Maisons de repos - Résidences	131
Propriétés commerciales et industrielles	103
Propriétés à vendre	104
Propriétés à louer	106
Stationnements à louer	113
Terrains à vendre	117
Terrains demandés ou à louer	118
Terrains ou fermes demandées	119
Terrains ou fermes à vendre	120

MARCHANDISES
ET SERVICES OFFERTS

Accessoires électriques	233
Accessoires de ferme jardin	251
Ameublements de bureaux	238
Animaux	241
Antiquités	239
Appareils électroménagers	237
Armoires de cuisine	215
Articles de bébé	261
Artisanat	265
Assurances	280
A vendre ou échanger	296
Bijoux	252
Bois de chauffage	285
Bouillottes	267
Boulangers - Pâtisseries	268
Buffets - Restaurants	270
Buanderies	275
Cadeaux	240
Camionnage - Transport	278
Chauffage - Climatisation	284
Collectionneurs	295
Cordonniers	244
Couturiers - Modistes - Tailleurs	279
Couvertures	286
Divers	298
Décoration d'intérieur	290
Entreposage - Déménagement	271
Entrepreneurs - Constructeurs	287
Escaliers - Rampes	216
Équipement de bureaux	227
Équipement de commerces	228
Équipement de restaurants	229
Fleur forgé - Ornemental	289
Fleuristes	272
Fruiture	260
Fruits et légumes	276
Grains et moules	269

AVIS AUX ANNONCEURS

Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous aviser le plus tôt possible car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée. Le Nouvelliste se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable par la direction.

INFORMATIQUE

245	Prélats - Tuiles - Tapis	259	Ecoles	340
253	Rembourrage - Ébénisterie	234	Garderies	321
293	Réparations diverses	299	Massothérapie	315
263	Robes de mariées	264	Médecines douces	314
297	Systèmes de son - Téléviseurs	250	Perdu - Trouvés	393
210	Santé - Esthétique	255	Souvenirs	330
235	Salons de barbier	256	Villégiature	337
236	Salons de coiffure	257	Voyages	350
262	Salles de réceptions	277		
242	Souffleuses	211		
246	Services divers	212		
282	Tondeuses	212		
248	Tondeuses	212		
273	Ventes de garage	205		
274	Mécaniques - Jeux	243		
274	Vêtements	266		

400
OFFRES
D'EMPLOIS

418	Aides domestiques	418
416	Aides familiales	416
409	Aides techniques	409
401	Couples demandés	401
401	Curriculum vitae	401
413	Emplois divers	413
406	Emplois demandés	406
407	Emplois à l'étranger	407
403	Mannequins et modèles	403
414	Musiciens	414
412	On demande	412

300
SERVICES
PERSONNELS

307	Agences de rencontres	307
310	Astrologie - Cartomancie	310
301	Compagnies - Compagnons	301
320	Cours - Enseignement	320

500
PROPOSITIONS
D'AFFAIRES

402	Personnel de restauration	402
405	Personnel de métiers	405
408	Personnel de vente	408
410	Personnel de bureau	410
415	Représentant(e)s	415

700
SPORT - PLEIN AIR

VÉHICULES RÉCRÉATIFS

702	Articles de sport et camping	702
711	Bateaux à voile	711
732	Bicyclettes	732
736	Chaloques	736
738	Canots	738
703	Camping - Caravaning	703
739	Embarcations moteur	739
707	Équipements de golf	707
705	Équipements de ski	705
722	Matoneiges	722
727	Motoristes	727
731	Motorcycles	731
709	Planches à voile	709
728	Roulottes - Tentes	728
729	Tentes-roulottes	729
712	Véhicules tout terrain	712

600
TRANSPORTVÉHICULES AUTOMOBILES
ET MACHINERIES LOURDES

622	Assurance auto	622
623	Autos commun demandés	623
625	Autos à vendre	625
627	Autres véhicules	627
632	Autobus	632
626	Camions à vendre	626
621	Entretien - Réparations	621
624	Location	624
635	Machineries agricoles	635
634	Machineries lourdes	634
628	Pieces usagées	628
629	Pieces et accessoires d'autos	629
636	Remorques	636
631	Stations de service	631
630	Tracteurs	630

800
AVIS

AVIS

895	Ani - Appels d'offres - Soumissions	895
842	Encans	842
896	Non responsable	896
898	Rendez-vous - Evénements	898

900
DÉCÈS - MESSSES

REMERCIEMENTS - PRIÈRES

905	Décès	905
935	In memoriam	935
915	Messes anniversaires	915
930	Naissances	930
925	Prières - Remerciements saints	925
920	Remerciements	920
910	Services anniversaires	910

100
IMMOBILIER

102 Condominiums

MAGNIFIQUES condominiums à vendre, livres immodément. Situés près Carrefour Trois-Rivières-Ouest. Facilité exceptionnelle de financement. Communiquer Caisse Populaire Saint-Sacrement, M. Yvon Bouffard 374-7761.

103 Propriétés commerciales

A vendre à Saint-Justin, bâtisse commerciale 32x67 pi, terrain de 156x212 pi. Renseignements: 222-3195 après 18h.

104 Propriétés à vendre

73 000\$
Trois-Rivières, secteur Saint-Jean-Baptiste, secteur 5 pièces plus arri d'auto, propriété très bien entretenue, endroit tranquille. Maurice, 376-7482.

AU 1837

Place J.A. Mongrain, 2 cuisines, boudoir, garage, sous-sol fini, 2 salles de bains. 374-1396, 372-1579.

AUBAINE bicouleur, 6 logements, revenu 13 205\$, prix 82 000\$. 378-6828.

BÉCANCOU maison neuve, vue sur rivière, 79 900\$ taxes incluses. Maison récente, garage, arri d'auto. 87 000\$. 294-9994.

CANADIENNE 2 étages, 3 chambres, 2 salles de bains. 373-8571.

CAP face à un parc, évalué 80 000\$, demande 82 000\$. 373-5009.

CAP split 4 paliers, très ensoleillé, 3 chambres, 2 salles de bains, cour paysagère et clôturée. 374-2197.

DANS 1 jumelle soit 2 logements ou pour maison seule. 57 500\$. 376-7482.

GRAND cottage dans beau secteur, beaucoup de finitions faites, toiture, fenêtres manivelle, porte patio + patio bois traité, armoires en mélamine, armoire à l'étage, aménagement paysager. 78 000\$ négociable pour vente rapide. 1920, Nicolas Perrot, Trois-Rivières. 372-0455.

MAISON jumelée, centre de Pointe-du-Lac, site et architecture exceptionnelles, design intérieur personnalisé. Les Rivières: 378-8244, soit: 377-1929.

MAISON jumelée, 57 900\$, Place Dubois, Pointe-du-Lac, Les Habitants Chaine inc. 370-7814.

MAISON jumelée, Domaine du Boisé, haut de gamme, site exceptionnel. Les Entreprises Chaine inc. 370-7507, 376-0119.

MAISON jumelée, Secteur Les Terrasses, maison luxueuse, architecture personnalisée. Les Constructions Lévesque inc. 378-5533.

MAISON jumelée, Trois-Rivières-Ouest, une qualité qui se voit. D.M. Turcotte inc. 373-2814.

NORMANVILLE maison très éclairée, planchers bois franc, sous-sol fini, 2 salles de bain, grand terrain paysager, arri d'auto, plusieurs inclus. 373-8903.

REPRISE DE FINANCE

Bungalow conventionnel, sans sous-sol, Trois-Rivières-Ouest, ReMax De Franchville, Lise Gauthier. 373-7140.

SAINT-ÉTIENNE Grand 5 pièces avec logement au sous-sol, garage et remise, intéressés. 378-2669.

SOUS évaluation, grande maison luxueuse, près Les Rivières. 693-2769.

TRIPLE en bas de l'évaluation ou à échanger. 374-7930, 538-8832.

TROIS-RIVIÈRES-OUEST 7½, chambres planchers bois franc, terrain 60x113 pi, remise, construction soignée. 68 500\$. Information: 378-7822 après 17h.

105 Maisons mobiles

TERRAINS pour maisons mobiles ou modulaires à louer. 75 \$ 55 pi, incluant services d'égoût et aqueduc, 1058/mois, Sainte-Marthe. 372-7559.

106 Propriétés à louer

CENTRE-VILLE Trois-Rivières, maison unifamiliale, 6755/mois. 693-7976, 379-3818.

GRANDE maison neuve à louer, au mois ou plus, avec ou sans bail, à Sainte-Marthe. Frais vides: 1-514-494-9009.

MAISON DE VILLE

Condo prestigieux, sur 3 étages, prix abordable, coins Rosemont et Lafontaine. 379-1530.

MAISON jumelée à louer, 5½, non meuble, non chauffé, non éclairé, libre février. 5355, 379-2695.

107 Commerces à vendre

BAR de danseuses, Drummondville, cause de vente malade. 298-4323.

ÉPICERIE boucherie agent de la S.A.Q. 2000 pi, logement au 2e, site centre du Québec, direct du propriétaire. 514-478-5767.

FOYER pour personnes retraitées, bien situé, tout sur un seul plancher, foyer à crédit, par le conseil de l'Age d'Or. Intéressés seulement. 819-296-3281 après 19h.

LAVAGE haute pression, accessoires et véhicule, 10 000\$. 370-3932.

LE BATEAU BLANC

Boutique de vêtements pour enfants, de naissance à 8 ans, bon potentiel. ReMax de Franchville, Lise Gauthier. 373-7140.

OCCASION UNIQUE

Grand bistro pouvant accueillir plus de 100 personnes. Cuisine complète. Clientèle établie. Beaucoup de potentiel. Bon prix. Financement possible. Laissez-moi votre message. 378-0296.

112 Entrepôts

25 à 300 pi, entrepôt avec porte de garage individuel, prix très compétitif, accessible en tout temps. 371-2448, 911-2274.

TROIS-RIVIÈRES-OUEST

Grand Zorba, vaste entrepôt pour commercial et industriel, 40 X 84 X 16 pi de haut, grande porte, accès facile, possibilité de louer, etc. fait voir. 1200\$/mois, libre immédiatement. 819-379-1755.

114 Locaux et bureaux à louer

1000 à 9000 pi, à partir de 2,45\$, à 2 pas de l'autoroute. Trois-Rivières, quartier de déchargement, montage, etc. 372-7685.

BUREAUX ET LOCAUX PRÈS LES RIVIÈRES

CENTRE-VILLE, BOUL. DES RÉCOLLETS Location directement avec le propriétaire. L'endroit où il y a du service... 376-9909.

250 à 10 000 pi

Commerces ou bureaux, endroit très achalandé, tous les services, stationnement. 375-5025, 375-2877, 691-6691.

COIN BL DES FORGES ET 111 RUE

6000 pi, disponible, pour bureau ou magasin. 374-3579, 377-4313.

LOCAL coins Saint-Maurice

Sainte-Marthe, près hôpital Sainte-Marie, insonorisé, ascenseur, piscine intérieure, sauna, dépanneur, restaurant, salon coiffure. Promotions. 373-4256.

LOCAL commercial à louer ou à vendre, 3850 pi, face autoroute, sortie des Estacades, rue Vachon, Cap. 819-373-5067.

LOCAUX à louer

Des Forges Nord 950 pi, Jean XXIII 2200 à 4000 pi, Shawinigan, 1200 pi. Très bon prix. BUREAU X à louer. 378-8903.

TROIS-RIVIÈRES local 1500 pi + sous-sol, 374-7930, 538-8832.

117 Terrains à vendre

15 TERRAINS - CAP Nord des Prairies. Terrains pour unifamiliale. Possibilité pas de voisin arriéré. 374-7445.

117 Terrains à vendre

ATTENTION OCCASION D'AFFAIRES Site exceptionnel avec b. à l'essai. Route 157 et Saint-Alexis à Saint-Louis de France, 18 698 pied. 819-295-3285.

A vendre, terrains Avenue

Pointe-du-Lac, remise de 4000 pi, 15000 Luce. 377-1818, 371-3424.

NOUVEAU, 3e RUE, CAP

Seulement 2 terrains à vendre, pour construction 4 à 6 logements, environ 84x150 chacun, 225\$/pi. Pas de taxe d'amélioration locale. 693-4457.

SAINT-JEAN-DES-PILES

terrains à vendre, en bordure de la rivière Saint-Maurice, 5 minutes de l'autoroute 55 et du village d'Émile, site exceptionnel. Contactez Benoît ou Gilles. 819-536-8899.

SECTEUR DES ESTACADES

Terrains de choix pour unifamiliale, prêts pour construction immédiate. 379-0432.

TROIS-RIVIÈRES-OUEST

commerciaux, multifamiliaux, jumelés. 379-1841.

121 A partager

CHERCHE personne fiable et honnête, pour partager les frais d'une maison unifamiliale. 325\$/mois. 691-3086.

COLOCATAIRE non fumeur

recherché pour grand 5½, Sainte-Marthe. 290\$/mois, chauffé. 379-8756, 373-9135, Luce. 371-0374.

A sous-louer

3½, neuf, Trois-Rivières-Ouest. 405\$/mois, 371-0374.

4½, près centre-ville, Trois-Rivières

3½, 2500, Cap. 370-8147, 371-5768.

4½, Trois-Rivières-Ouest, arriéré

MacDonald, frais petit, stores incl. 691-6252.

A sous-louer, aux vieilles

orgues, face à l'église, 3½, chauffé, semi-meuble ou non. 375\$/mois. 376-3244.

A sous-louer

Grand condo, rue Marion, Trois-Rivières-Ouest, 2 stationnements, 575\$/mois, 375-7761 Linda Brunet ou Yvon Bouffard.

CAP très grand 3½, près

services, très propre. 819-691-4308 ou 370-4969.

PRIX RÉDUIT

Grand 3½ récent, 462 LeMay, 3605/mois, janvier gratuit, stores incl. 377-0632, 691-3277.

URGENT libre immédiatement

grand 5½, spécial 4000\$, 5400 Cherbouge. 371-1678.

GRAND-MÈRE 5½, 3e étage

privé, réduit, cause achat de maison. 819-538-0158.

123 Logements à louer

1½, 3½, centre-ville, bande, références demandées. 373-1375.

1½ - STUDIO

près Uqtr, Cégep, meuble, chauffé, éclairé. 371-3400.

1½ 3½, 4½, 5½, près Cégep

et Uqtr, meubles ou non, conciergerie. 379-5995.

1 à 2 MOIS GRATUITS

3½-4½, 325\$ à 385\$, non chauffé, semi-meuble ou non. Trois-Rivières-Ouest. 379-2676, 374-1386.

1½ à 5½, conciergerie sur place

en tout temps, sécurité, tranquillité, immeuble en béton, ascenseur, piscine extérieure, salle communautaire, idéal pour retraités. 373-7124.

315 Massothérapie

FATIGUE stress, massage de relaxation. 377-0441, 374-4963.
LACE est de retour. Pour rendez-vous: 228-5613.
MASSAGE énergisant et de relaxation. Ouvert 7 jours (de 9h à 23h). 255-691-3390 Serge.

NOUVEAU NOUVEAU

Salon Le Belvédère. Massage sur rendez-vous. Ouvert 7 jours. 693-9544.
PRATICIENNE en massage thérapeutique et de relaxation, centre-ville. 691-0648.
SALON Milady professionnelle, détente, relaxation. 233-3340, 10h à 17h.

320 Cours Enseignement

COURS privés, français, mathématiques, etc. Motivation scolaire. Méthodes de travail. Service professionnel. Groupe Conseil. Information et en éducation. 379-6240.

COURS de mannequin

Pavillon Saint-Arnaud. Pivot, maintien, démarche, chorégraphie, défilé de mode, coiffure, maquillage, photos, expression orale. Claude Bolduc, professeuse Carmen Pelissier. Information: Agence Claude Boivin et Ass. 379-1457. Début 28 janvier.

321 Garderies

DAME avec expérience, garderait chez elle à Trois-Rivières-Ouest. 377-1592.

GARDERIE 1760 Saint-Philippe, centre-ville. Trois-Rivières, jour, soir, fin de semaine, spécial d'ouverture pour les 3 premiers enfants. 376-2694.

GARDERIE privée, 1325 boulevard Jacques Cartier, Trois-Rivières, pour enfants 18 mois et plus, avec repas. 691-1634 Carmen Vadeboncoeur.

GARDERIES EN MILIEU FAMILIAL

reconnues par l'Agence L'île des Mousaillons. Possibilité d'aide financière. 693-6359.

INFIRMIÈRE garderait enfant 2 ans et +, à la journée, à la semaine du lundi au vendredi. 538-0064.

337 Villégiature

À STONEHAM
 Condos de ski, tout équipé, foyer, au pied des pentes, spécial 75 000\$, 2 chambres. Aussi: location semaine ou mois, applicable à l'achat. 418-848-5555, 839-2020.

Il est prouvé que les résultats de nos annonces classées

350 Voyages

ALTONA BINGO
 Samedi 27 janvier, journée argent canadien, ensemble double 35\$, canadien, gagnés U.S. Spécial gratuit. 693-2186.

BINGO MOHAWK

Samedi 27 janvier, 288 paquets de 9, 395 paquets de 18. Paie 1000\$ du tour. Autobus 8,50\$. Places limitées. Voyages Porte-bonheur 693-7384. 0-418-365-5905.

SAMEDI 27 janvier, Cyrano de Bergerac, salle Pierre Mercure à Montréal. Soir 13h 00. Jacqueline Tremblay, 379-1528.

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offre d'emploi, sont assés jetés à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

413 Emplois divers

RECHERCHE personnes dynamiques pour faire le marketing à la maison. 378-1316.

415 Représentants

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

401 Curriculum vitae

371-5611 - L'EXPERT EN CURRICULUM VITAE
 Nombreux modèles disponibles, traduction, impression laser. Service professionnel, personnalisé.

COMPOSITION de lettres

personnalisées, curriculum vitae, rédaction publicitaire. 370-3691.

DÉPANNAGE-SECRETARIAT

Curriculum vitae, travaux d'étudiants, entreprises, impression laser, prix compétitif. 379-5490.

402 Personnel de restauration

BARMAID demandée entre 9h et 14h; demande Gigi: 371-7747.

CUISINIER(ÈRE)

Expérience obligatoire. Se présenter au: 1703, Plouffe, Trois-Rivières.

SERVEUSES d'expérience

demandées au restaurant Le Corfu, 790 Saint-Maurice, Trois-Rivières.

405 Personnel de métiers

BOUCHER demandé avec expérience comme gérant de département, 6 ans d'expérience, salaire à discuter. François: 298-2822.

COIFFEUSE, expérience avec clientèle VAG Les Galeries du Cap: 372-1353; demandez Carole Théorêt.

COUTURIÈRES à domicile

demandées, avec simple et overlock. Ouvrage à l'année, dans le pantalon et chandail d'enfants. 514-755-1421.

DEMANDE serrurier

d'expérience, jour ou nuit. Envoyez curriculum vitae avec photo: C.P. 876, Trois-Rivières, G9A 5J9.

406 Emplois demandés

DAME suivant le cours d'Albatros, travaillant auprès des personnes âgées. 377-1286.

SOUDOUEUR d'expérience recherche travail d'assemblage à domicile. 819-268-2863.

408 Personnel de vente

CONSEILLERS-CONSEILLÈRES Compagnie sérieuse en pleine expansion recherche conseillers-conseillères dans le domaine de l'alimentation pour prendre commandes à domicile. Nous fournissons les rendez-vous et donnons la formation. Expérience dans la vente serait un atout. Secteurs Maurice et Haute-Mauricie. Pour entrevue, personne responsable: Jean Couture, Courtes en alimentation Daly, 691-1300 ou 1-800-834-8970.

DRUMMONDVILLE TROIS-RIVIÈRES VICTORIAVILLE

Mardi 24 janvier de 8h30 à 16h30: venez nous rencontrer à l'Auberge Universelle de Drummondville, salle 107. 500\$ et plus par jour. Produits utilisés par tous les commerces de détail de votre région. Devenez agent-distributeur le jour même.

HORLOGES EXCALIBUR

Vendeur demandé, territoire protégé. Région Trois-Rivières. 1-418-845-4804.

413 Emplois divers

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL demande pour organiser des opérations liées aux ventes. Être bilingue et avoir 1 an d'expérience minimum dans le milieu hôtelier. Parvenir curriculum vitae à: Auberge Godefray, 17575 boulevard Bécancour, Saint-Gregoire, QC. G0X 2T0. Aucun accusé réception ne sera envoyé.

OFFRE d'emploi pour résidence

d'été, à l'Auberge de la Madeleine. Condition de travail: samedi 16 heures et dimanche 16 heures (total 32 heures). Salaire: sera fixé dans l'appartement 2 et 3. 819-379-6257.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

413 Emplois divers

RECHERCHE personnes dynamiques pour faire le marketing à la maison. 378-1316.

TROIS-RIVIÈRES-OUEST

couturier(e), confection pour sur mesure. 819-374-1755.

VOUS recherchez de nouveaux défis

ou, changement de carrière, appelez-moi: 537-9467.

415 Représentants

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

625 Autos à vendre

ACHETONS voitures et camions de 1985 à 1994. Payons meilleur prix. Charest Laurion Autos.

AVIS PUBLIC

avis légaux

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES
NO: 400-04-000614-960

COUR SUPÉRIEURE
(L'homme de la loi)

PRÉSENTE: LOUISE ATTALA, greffière-adjointe
HELENE THIVIERGE, porte-démarche C. MARCEL AUDY,
porte-démarche et BERTRAND THIVIERGE AUDY et LE DI-
RECTEUR DE L'ÉTAT CIVIL, ministère de la Justice

ASSIGNATION
ORDRE est donné à MARCEL AUDY de comparaître au greffe de
cette cour situé au Palais de Justice, 250, Lavolette, Trois-Rivières,
Qc, salle RC.03 dans les trente (30) jours de la date de la publi-
cation du présent avis dans le journal «Le Nouvelliste».

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise
au greffe à l'intention de MARCEL AUDY.

Lieux: Trois-Rivières.
Date: 16 janvier 1996.

LOUISE ATTALA
greffière-adjointe

Legris, Michaud, Lacombe, Jacob
Procureurs de la demandeuse

Il est prouvé que les résultats
FONT LA POPULARITÉ
de nos annonces classées

898 Rendez-vous Événements 898 Rendez-vous Événements

SUPER BINGO
HIPPODROME DE TROIS-RIVIÈRES
1600, boul. des Forges
(terrain de l'exposition)

Tous les mardis à 13h15
et les mercredis à 19h.

3500\$ en prix
- 3 tours à 500\$
GROS LOT DE 1000\$
Pour renseignements: 374-6734

Le Nouvelliste



Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefleur, Trois-Rivières, G9A 3Y2
Téléphone: (819) 376-2501

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine
Prix de vente au détail: 3,29\$
+ TPS DE 7%: 0,23\$
+ TVQ DE 6,5%: 0,23\$
+ part du camelot: 0,70\$
TOTAL: 4,45\$

LIVRAISON À DOMICILE	12 mois	6 mois	3 mois
PRIX	192,00	100,00	50,80
T.P.S.	13,44	7,00	3,54
T.V.Q.	13,35	6,96	3,53
TOTAL	218,79	113,96	57,89

PAR LA POSTE	12 mois	6 mois	3 mois	1 mois
PRIX	395,00	225,00	158,00	80,00
T.P.S.	27,45	15,75	11,06	5,40
T.V.Q.	27,47	15,85	10,99	5,54
TOTAL	450,12	256,40	180,05	91,14

Redaction: 376-3659
Service aux abonnés: 376-2506
1-800-565-2506
Sports: 376-3351
Nécrologie: 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX
Centre Mauricie: 537-1801
La Tuque: 523-4547
Victoriaville: 758-8755
Louiseville: 728-4032

**GROUPE D'ENTRAIDE
LA LANTERNE INC.**
2203, boul. des Forges
Trois-Rivières, Qc
G8Y 1V1 Tel.: 693-2841

Groupe de Parents et Amis de la personne atten-
te de troubles sévères de santé mentale

AVIS PUBLIC



MUNICIPALITÉ DE POINTE-DU-LAC

AVIS PUBLIC

PROJETS DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

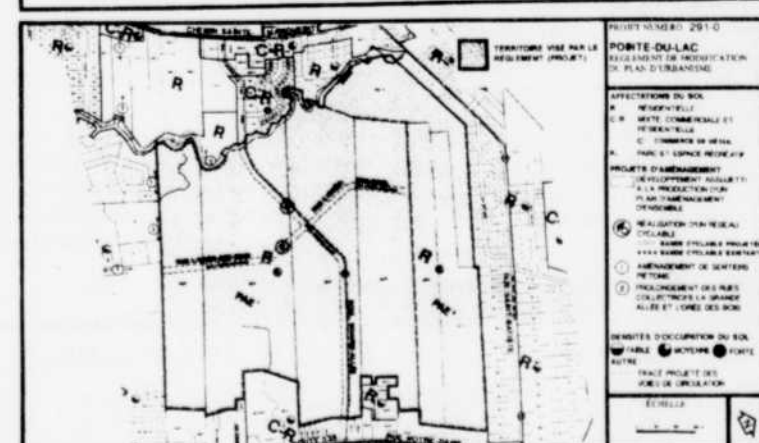
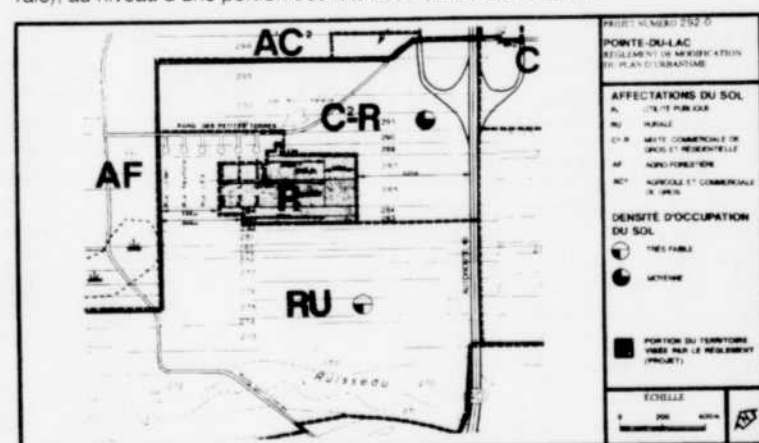
AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Martial Beaudry, secrétaire-trésorier de la municipalité de Pointe-du-Lac.

QUE le conseil municipal, suite à l'adoption à sa séance du 22 janvier 1996, des projets de modification du plan d'urbanisme, tiendra une assemblée publique de consultation le 8 février 1996, à compter de dix-neuf heures et trente minutes, à l'hôtel de ville, 1597, chemin Sainte-Marguerite, Pointe-du-Lac, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QU'au cours de cette assemblée publique tenue par le conseil et présidée par le maire, les divers éléments des projets de modification du plan d'urbanisme seront expliqués ainsi que les conséquences découlant de leur adoption. Le conseil entend également les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE les projets de règlements de modifications du plan d'urbanisme sont les suivants:

- 1^{er} Projet de règlement de modification numéro 291-0:**
 - Reajuster les limites du secteur de plan d'aménagement d'ensemble (PAE) déjà définies au plan d'urbanisme, afin de refléter adéquatement le parcellaire actuel. Ce secteur de PAE se retrouve à l'intérieur du périmètre formé du chemin Sainte-Marguerite au nord, de la rue Saint-Jean-Baptiste à l'est, et de la route 138 au sud et à l'ouest.
 - Reajuster le texte du plan d'urbanisme au niveau des critères ou principes d'aménagement recherchés à l'intérieur des secteurs de plan d'aménagement d'ensemble.
- 2^e Projet de règlement de modification numéro 292-0:**
 - Modifier la délimitation de l'aire d'affectation du sol P (utilité publique), située à proximité de l'autoroute 40, du rang des Petites Terres et du rang Saint-Charles. La modification consiste à accroître l'aire d'affectation P, à partir de l'aire d'affectation RU (rurale), au niveau d'une portion des lots 289-P, 288, 286 et 284-P.



QUE le texte suivant constitue le résumé des projets de modification du plan d'urbanisme:

RÉSUMÉ DES PROJETS DE MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME

- 1^{er} Projet de règlement de modification numéro 291-0:**

La première modification du plan d'urbanisme, consiste en une redéfinition de l'aire d'affectation du sol résidentielle de moyenne densité, assujettie à la production d'un plan d'aménagement (P.A.E.).

Cette aire d'affectation du sol, située approximativement entre la rivière aux Sables, la rue Saint-Jean-Baptiste et la route 138 est, suite au règlement de modification numéro 291-0 (projet), scindée en deux secteurs de P.A.E.

Cette modification a essentiellement pour but, de définir les secteurs de P.A.E. (2) en fonction du parcellaire et de la tenure actuelle, de manière à distinguer clairement, les deux secteurs de P.A.E. en fonction de leurs propriétaires, susceptibles de présenter indépendamment, en tant que promoteurs deux projets distincts de plans d'aménagement d'ensemble, pour ces deux secteurs de P.A.E. (voir croquis numéro 291-0).
- 2^e Projet de règlement de modification numéro 292-0:**

La deuxième modification du plan d'urbanisme, favorise l'agrandissement de l'aire d'affectation du sol Utilité publique, au niveau d'une portion des lots 289-P, 288, 286 et 284-P, jusqu'à l'intérieur de l'aire d'affectation du sol Rurale, adjacente.

Cette modification a été envisagée, de manière à englober des activités d'entreposage de carcasses d'automobiles, qui n'avaient pas été prises en considération, lors d'une redéfinition antérieure de l'aire d'affectation du sol Utilité publique (règlement de modification numéro 205-1).

L'aire d'affectation du sol Utilité publique est localisée au nord de l'autoroute 40, à proximité du rang des Petites Terres (voir croquis numéro 292-0).

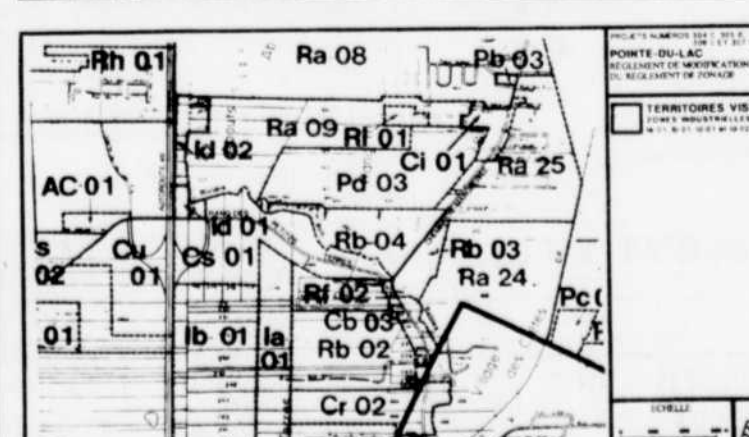
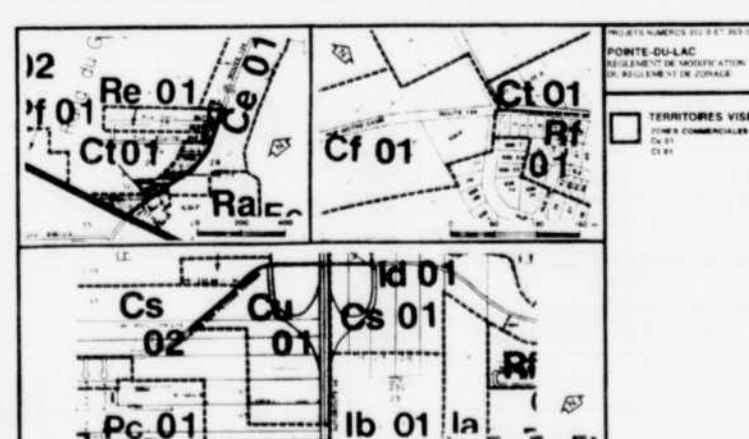
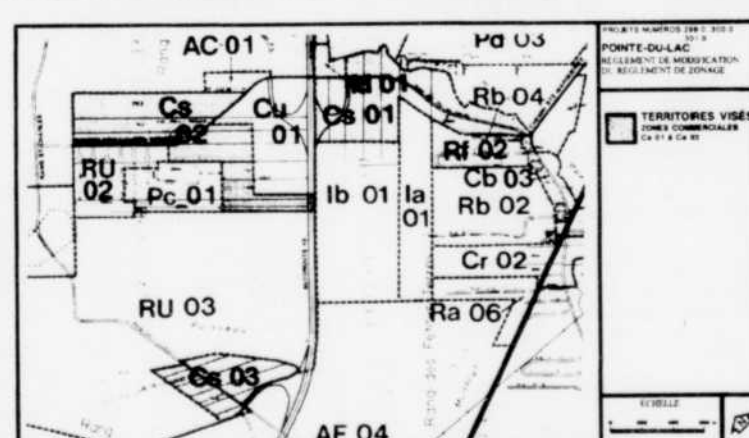
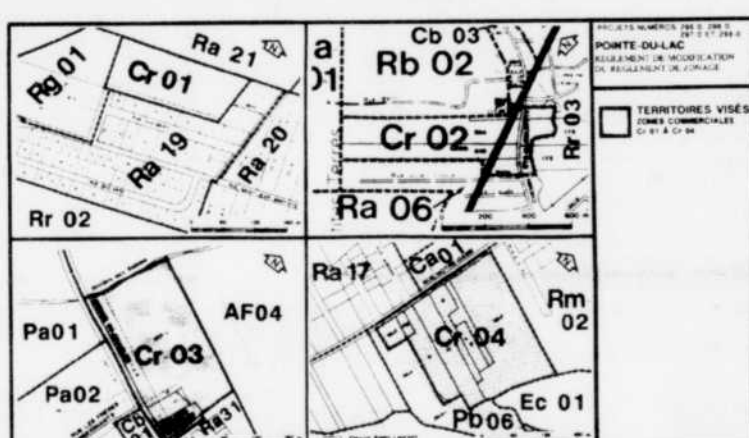
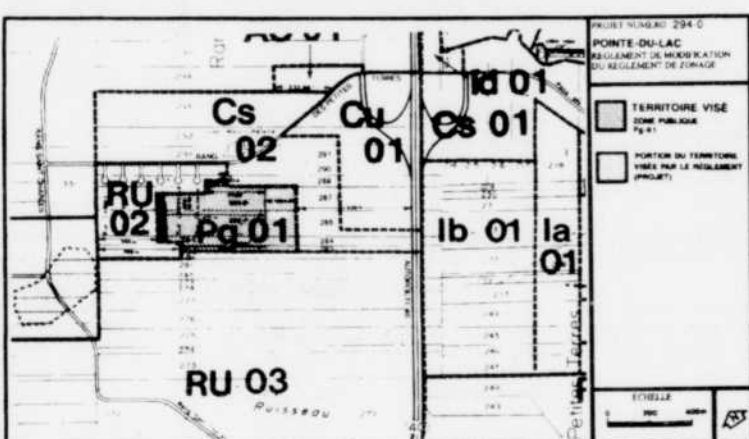
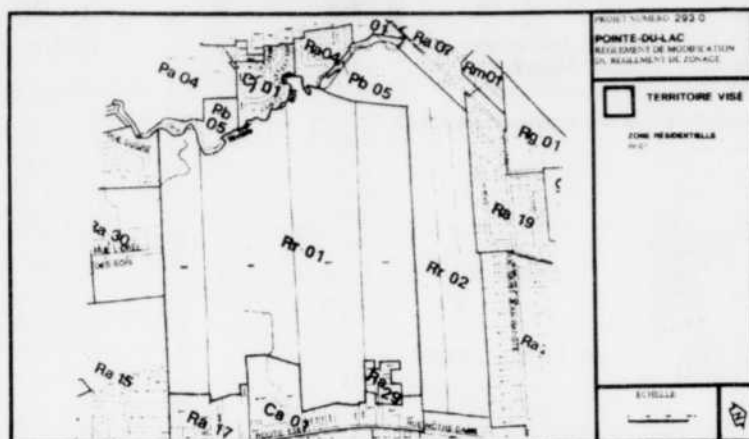
QU'une copie des projets de modification du plan d'urbanisme est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, 1597, chemin Sainte-Marguerite, Pointe-du-Lac, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ à Pointe-du-Lac, ce vingt-troisième jour du mois de janvier mil neuf cent quatre-vingt-seize (23 janvier 1996).

MARTIAL BEAUDRY
secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE POINTE-DU-LAC AVIS PUBLIC PROJETS DE MODIFICATION

DE LA RÉGLEMENTATION D'URBANISME ET D'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT CADRE DE PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION



- 4^e Projet de règlement de modification numéro 308-0:**
 - Modifier la classification des usages de la manière suivante:
 - Créer un nouveau groupe d'usage soit: **Groupe Industrie VI**
 - Entreposage, récupération, recyclage, vente au détail et en gros de véhicules automobiles accidentés et/ou mis au rancart, de pièces et d'accessoires provenant du démontage de ces véhicules ainsi que d'équipements et de pièces de machinerie mis au rancart.
 - 5^e Projet de règlement cadre de plan d'aménagement d'ensemble numéro 309-0:**
 - Déterminer pour la portion du territoire située entre la rivière aux Sables et la route 138, à l'est de la rue Saint-Jean-Baptiste, sur les parties des lots 62-P, 58-P, 56-P et 54-P, les usages, densité résidentielle d'occupation du sol et critères en fonction desquels, tout développement de ce secteur se devra d'être effectué (voir croquis 293-0).
 - Fixer la procédure qui doit être suivie, par un ou plusieurs promoteurs, désireux de développer la portion de territoire située sur les parties des lots 62-P, 58-P, 56-P et 54-P.
- QU'une copie des projets de modification du règlement de zonage et du règlement cadre de plan d'aménagement d'ensemble, est disponible pour consultation au bureau de la municipalité, 1597, chemin Sainte-Marguerite, Pointe-du-Lac, aux heures ordinaires de bureau.
- DONNÉ à Pointe-du-Lac, ce vingt-troisième jour du mois de janvier mil neuf cent quatre-vingt-seize (23 janvier 1996).
- MARTIAL BEAUDRY**
secrétaire-trésorier

Par les opposants à l'installation des porcheries

Nouvelle campagne de boycottage des produits Shur-Gain et Maple Leaf

Grandes-Piles (MC)

La direction du Regroupement des opposants aux porcheries dans la Vallée du Saint-Maurice, a lancé hier, sa seconde campagne de boycottage des produits Shur-Gain et Maple Leaf, mais à l'échelle du Québec cette fois-ci, et non régionale comme ce fut le cas en octobre dernier.

Dans un point de presse déroulé en après-midi au Château Crête de Grandes-Piles, en présence de plus de 75 personnes dont plusieurs représentants d'organismes engagés dans cette lutte, tel l'abbé André Martel du Centre Roland-Bertrand de Shawinigan, la direction du Regroupement a dévoilé une partie de sa stratégie.

Voilà que sur ce front, le marathonnien Gaspard Bourque, toujours aussi farouche opposant aux porcheries (malgré qu'il soit accusé de voies de fait à la suite de la violente bousculade du 10 janvier au conseil municipal de Saint-Roch-de-Mékinac), a révélé qu'il allait marcher à travers les principales villes du Québec, tout en activant une pétition dans le grand public. Dans cette offensive, une chaîne de lettres pyramidales démarre également et on annonce «un apu venant d'un porte-parole de renommée mondiale, influent au niveau médiatique». Mais son nom reste secret pour l'instant, de signaler Claudette Archambault, présidente du Comité de citoyens de Grandes-Piles.

En dépit de la position du ministre de l'Environnement et de la Faune, Jac-



Gaspard Bourque

ques Brassard, répétant dernièrement qu'il n'y aura pas de moratoire ni d'audiences publiques parce que les trois porcheries en voie d'installation à Saint-Roch-de-Mékinac et Grandes-Piles sont de petits projets, la direction du Regroupement réclame de tels éléments avec détermination et inflexibilité. «Petits projets? Allons donc! Cela fera 5900 porcs en tout!», s'indigne Mme Archambault.

À sa suite, M. Bourque s'en est pris ouvertement au député Jean-Pierre Jolivet de Lavolette à l'Assemblée nationale. «Jolivet savait depuis deux ans, lançait-il, que les porcheries allaient s'implan-

ter ici. Il n'a rien fait. C'est lui le coupable, il n'a pas fait sa job. Il était capable de me regarder dans les yeux lorsqu'il faisait du canot avec moi. Mais aujourd'hui il n'est plus capable de me regarder en pleine face, ni ses amis intimes chez ceux qui sont en désaccord avec ces projets...»

Par ailleurs, M. Marcel Bélanger, parlant au nom du Comité de citoyens de Grandes-Piles à titre de trésorier, a tenu à indiquer que le Regroupement se dissocie de toute forme de violence et la condamne même. Mais il ne s'est pas empêché de dire: «Nous dénonçons aussi la violence politique et les accusations mensongères dont ont été victimes deux porte-parole (Gaspard Bourque et Alfred Cossette) de notre mouvement d'opposition. Les accusations portées par l'ex-maire de Saint-Roch (Roger Cossette) contre eux sont aussi détournées et orientées que celles qu'il a portées contre le secrétaire-trésorier municipal pour le suspendre de ses fonctions...»

«Nous tenons plus particulièrement à dénoncer les insinuations de menaces de mort lancées en l'air par l'entourage de l'ex-maire, qui n'ont rien à voir avec les accusations portées contre nos porte-parole qui, elles, sont relatives à la bousculade survenue au conseil de Saint-Roch le 10 janvier. Cela est assimilable à du «salissage» de réputation et démontre clairement qu'on veut se servir du système judiciaire pour mener une bataille politique. Nous avons confiance que la justice sera rendue et que le dossier suivra son cheminement devant la cour.»

Nécrologie

Décès

BEAULIEU-PICOTTE, (Mme Marie-Anne)
BEAUMIER, (M. François)
BELLEMARE-MASSON, (Mme Marguerite)
BOUCHER, (M. Léo)
BRANCONNIER, (M. Aristide)
CARRÉ, (William)
BÉDARD, (M. Germain)
DUCLOS-LEFRANÇOIS, (Mme Jeanne-d'Arc)
FERRON, (Mme Laurette)
GAUVIN, (M. Roger)
GIRARD, (M. Cyprien)
HÉBERT, (M. Rodrigue)
JUNEAU-SAMSON, (Mme Édouardina)
LAFLEUR, (M. Jean-Louis)
MARTEL, (M. Léopold)
MONGRAIN-BÉDARD, (Mme Lucienne)
PAQUIN-DUBÉ, (Mme Georgette)
PROULX, (M. Claude)
RICHARD-LANDRY, (Mme Laurette)
VALLIÈRES, (M. Gérard)
VINCENT, (M. Marcel)

«Le Nouvelliste offre ses sincères condoléances aux familles éprouvées.»

BEAULIEU
PICOTTE
MME MARIE-ANNE

Au Foyer Dehauffe de Shawinigan, le 21 janvier 1996, est décédée à l'âge de 88 ans et 11 mois, Mme Marie-Anne Picotte épouse de feu Paul-Emile Beaulieu, demeurant à Shawinigan.

La défunte est exposée au salon funéraire Oscar St-Ours Ltée, 2203 Avenue Champlain, Shawinigan. Salon ouvert mardi de 14h à 17h et 19h à 22h, mercredi jour des funérailles à compter de 9h.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, en l'église Sainte-Croix de Shawinigan à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: Jeanne (Benoit Drolet) de Shawinigan, Romuald (Cécile Prince) de Saint-Gérard-des-Laurentides, Solange (Cyrille Laganier) de Cap-de-la-Madeleine, Paul (Lise Garceau) de Drummondville, Lise (Jacques Lynch) de Grand-Mère, Cécile (Normand Desautels) de Montréal, Pierrette (René Turcotte) de Montréal, Pierre (Lise Carignan) de Montréal, Louise (Jacques Beaudoin) de Rosemère, Madeleine (Yves Beauce) de Shawinigan, Roland (André St-Arneault) de Victoriaville; ses sœurs: Irene Picotte de Saint-Paulin, Sœur Régina Houle Fille de Jésus de Cap-Madeleine; 16 petits-enfants; 15 arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés. Si désiré, condoléances par télécopieur 819-536-4259.

BEAUMIER
M. FRANÇOIS

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 21 janvier 1996, est décédé à l'âge de 69 ans, M. François Beaumier époux de Françoise Maillette, demeurant à Trois-Rivières-Ouest.

Le défunt est exposé au complexe funéraire J. Philibert & fils inc. 1350 Sainte-Marguerite, Trois-Rivières. Mardi de 14h à 17h et 19h à 22h, mercredi jour des funérailles à compter de 9h30.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, en l'église Jean XXIII, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis de Trois-Rivières.



CENTRE MAURICIE, NORMANDIE INC.
794, 5e Rue, Shawinigan, local 01,
C.P. 3092, G9N 7Y5
AIDONS-NOUS À PRÉVENIR LE SUICIDE
Intervention téléphonique: 536-2995
Nous acceptons les frais d'appels



Pour toi, homme itinérant et sans abri...

(819) 371-1023

DES MILLIERS DE CŒURS à protéger

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC

Tél.: (819) 375-9565
Téléc.: (819) 375-0233

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse: Françoise Maillette; ses enfants: Johanne, Alain (Hélène Arnold); ses frères et sœurs: Zoël (Françoise Houle), Thérèse (Marcel Parenteau), Paul (Cécile Bourgeois), Cécile (feu Gaston Tourigny), Gisele, Jean (Monique Cyrenne), Béatrice, Bruno, Marguerite s.g.m. Denis (Gisele Vigneault); ses beaux-frères et belles-sœurs: Florence Lapointe (feu Albert Beaumier), Gaston Maillette (Thérèse Courteau), Thérèse Maillette, Robert Maillette (Cécile Savigneau), Jean Maillette (Denise Trudel), Yvon Maillette (Margot Paulin), Denise Maillette, André Maillette (Denise Champagne), Gilles Maillette, Pauline Roy (feu René Maillette); ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et amis et frères Chevaliers de Colomb.

Compenser l'envoi de fleurs par des dons à l'Association Espoir de Vie.

BELLEMARE
MASSON
MME MARGUERITE

Au centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières, le 22 janvier 1996 est décédée à l'âge de 74 ans, Mme Marguerite Masson épouse de feu Fernand Bellemare, demeurant à Louiseville.

Selon ses volontés, la défunte ne sera pas exposée, elle a été incinérée. La famille accueillera parents et amis(e) à l'église, 30 minutes avant les funérailles.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, en l'église de Louiseville, à 11h.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil sa fille: Micheline de Montréal; son fils: Michel de Pointe-du-Lac; ses belles-sœurs et beaux-frères des familles Masson et Bellemare; ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces et amis(e).

Direction des funérailles: St-Louis et fils ltée, 30, rue Saint-Marc, Louiseville.

BOUCHER
M. LÉO

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 21 janvier 1996, est décédé à l'âge de 66 ans, M. Léo Boucher fils de feu Roméo Boucher et de feu Mérenna Champagne, demeurant à Trois-Rivières.

Le défunt ne sera pas exposé, la famille accueillera parents et amis, à l'église 30 minutes avant la cérémonie.

La direction des funérailles a été confiée au centre funéraire Châteaudun, 971 Thibault, Cap-de-la-Madeleine.

Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant, en l'église Notre-Dame-des-Sept-Allégies, à 10h30.

L'inhumation des cendres aura lieu au columbarium du centre funéraire Châteaudun à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil sa sœur: Gisele (François Beaulieu); ses frères: Roger (Claire Toupin), Lucien (Gisele Beaudet), Marcel (Dolores Richard); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e).

BRANCONNIER, M. ARISTIDE

Au C.H.R.D.L. de Joliette, le 21 janvier 1996 est décédé à l'âge de 62 ans, M. Aristide Branconnier époux de Fleurette Laurence, demeurant à Saint-Gabriel.

Le défunt est exposé au centre funéraire Michel Léveillé, 124 Saint-Gabriel, Ville Saint-Gabriel, lundi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles à compter de midi.

Les funérailles auront lieu mardi le 23 janvier, en l'église de Saint-Gabriel, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière du même endroit.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse; ses enfants: Alain (Danielle Cadieux) de Saint-Gabriel, Manon (Jean-Roch Bibaut) de Saint-Gabriel, Audrey (Alain Dubois) de Longueuil; 6 petits-enfants; Dany, Annie, Yan, Denis, Karine et Marie-Eve; ses sœurs: Paulette (feu Claude Morel) de Saint-Norbert, Lise (Réal Laramée) de Saint-Norbert; plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis(e).

CARRÉ
WILLIAM

Au centre hospitalier Sainte-Justine de Montréal, le 19 janvier 1996 est décédé à l'âge de 9 mois, William Carré, fils de Sylvain Carré et de Lysa Jobin, demeurant à Boisbriand.

William est exposé au centre funéraire Rousseau & Frère Ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières. Lundi de 19h à 22h, mardi, jour des funérailles à compter de 12h(midi).

Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant, en l'église de Saint-Louis-de-France à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Louis-de-France.

Il laisse dans le deuil outre ses parents: Sylvain Carré et Lysa Jobin; ses grands-parents: Jacquelin Carré et Gisele Blais de Trois-Rivières-Ouest, Mathieu Jobin et Lucille Paradis de Saint-Louis-de-France; ses arrière-grands-mères: Annette Blais de Charlesbourg, Marie-Eva Bouchard Carré de Québec; son parrain Daniel Jobin et sa marraine Diane Kameen de Breakeville; ses oncles et ses tantes: Christian Jobin (Josée Gauthier) de Caroline du Nord U.S.A., Ghislaine Carré (Pierre Biron), Guyline Carré (Alain Beaudry), Marc-André et Jessica Beaudry tous de Trois-Rivières-Ouest; ainsi que plusieurs petits-amis(e), grands-oncles, grandes-tantes et amis(e) des familles.

Des dons à la Fondation du centre hospitalier Sainte-Justine seraient appréciés.

MAISON CARIGNAN

Centre de désintoxication et de thérapie

(819) 373-9435

Yvon Carignan

Déraillement à Villeroy

Villeroy (PC)

Deux semaines après le déraillement de trois wagons survenu au sud de Québec, un autre train du Canadien National est sorti de sa voie hier. Cette fois, ce sont 19 wagons qui se sont empilés les uns sur les autres, lors d'un accident qui, par une chance extraordinaire, n'a fait aucun blessé.

Le déraillement s'est produit vers 11 h 30, au passage à niveau de la route 265, à Villeroy, à une soixantaine de kilomètres au sud-ouest de Québec. Sous la violence de l'impact, des roues ont été projetées de l'autre côté de la route. Quatre employés du CN qui circulaient à bord d'un camion en bordure de la voie ferrée ont quant à eux eu une belle peur, lorsqu'ils ont vu les wagons sortir de leur voie à quelques mètres d'eux.

Le train du CN comptait 60 wagons et trois locomotives. Il s'agit d'un train de marchandises, dont 17 wagons seulement étaient chargés de soja. Selon Jean-Marc Gagnon, le responsable des opérations dépeché sur les lieux, c'est un problème avec les roues du huitième wagon qui aurait causé le déraillement.

La porte-parole du CN, Mme Louise Filion, refusait pour sa part hier d'élaborer sur les causes du déraillement, préférant attendre l'enquête du Bureau de la sécurité dans les transports.

Chose certaine, c'est un amas de ferraille indescriptible qui attendait les spectateurs hier. La voie elle-même est brisée sur une distance d'environ 130 mètres.

Rendez-vous

Entraide de Saint-Gabriel

Le comptoir d'occasion, situé au 102, rue Frère-Séverin (sous-sol du presbytère) à Cap-de-la-Madeleine, est ouvert tous les mercredis de 13 h à 15 h 30.

Paroisse Saint-Jean

La paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf organise un bingo tous les mercredis à 19 h, à l'hippodrome, boulevard des Forges à Trois-Rivières.

Le Cabaneau

Le comptoir d'occasion Le Cabaneau est ouvert tous les mercredis, de 13 h 30 à 15 h, au sous-sol de la Cathédrale à Trois-Rivières.

Gamblers anonymes

Si la façon de jouer au jeu de hasard d'une autre personne vous dérange, communiquez à Gam-Anon, 539-5746.

Centre de santé des femmes

Des ateliers-échanges auront lieu le mardi 23 janvier, à 13 h 30, sous le thème: «Des plaisirs pour l'hiver», et le lendemain à la même heure, sous le thème: «Un désir de changement». Aussi, rencontre du groupe de soutien tous les mardis à 19 h, jusqu'au 2 avril, sous le thème: «Et si on se parlait de nos vraies affaires». Ces ateliers-échanges et groupe de soutien ont lieu au 1700, rue Saint-Olivier à Trois-Rivières. Information: 378-1661.

Enquête sur les bulletins nuls lors du référendum

Norman Delisle
Québec (PC)

Par une procédure exceptionnelle jamais utilisée jusqu'à maintenant, certains des bulletins de votes déclarés nuls lors du référendum du 30 octobre dernier seront examinés par les enquêteurs du directeur des élections.

«On va analyser les bulletins des bureaux de vote où on croit qu'il aurait pu y avoir des abus», a déclaré hier à la Presse canadienne le responsable de l'enquête, Me Eddy Giguère, qui est un des adjoints du directeur des élections Pierre-F. Côté.

À la suite de plaintes du camp du NON à l'issue du référendum, une enquête a été déclenchée dans les quatre circonscriptions où un taux élevé de bulletins ont été déclarés nuls par les scrutateurs. Ces circonscriptions, soit Chomedey, Laurier-Dorion, Marguerite-Bourgeoys et Notre-Dame-de-Grâce, sont peuplées à majorité d'électeurs non-francophones.

Cette procédure de vérifier après coup la validité des bulletins est inhabituelle, mais elle est apparue nécessaire compte tenu de la nature spéciale de l'enquête.

Dans un premier temps, Me Giguère et ses assistants vont déterminer la procédure qui sera suivie pour ce nouvel examen des bulletins. «Il faut s'assurer que la procédure soit correcte pour le cas où, ultérieurement, des accusations seraient portées dans cette affaire», a-t-il dit.

Rappelons que dans le comté de Chomedey, 5426 bulletins ont été déclarés nuls le jour du vote référendaire, soit 11,6 pour cent de tous les bulletins. C'est six fois plus que la moyenne dans l'en-

semble du Québec, où 1,8 pour cent des bulletins ont été annulés.

On a même vu un des bureaux de scrutin où seulement 130 bulletins ont été déclarés valides et 152 annulés.

Dans Marguerite-Bourgeoys, le taux de bulletins annulés a été de 5,5 pour cent. Il a été de 3,6 pour cent dans Laurier-Dorion.

Au lendemain du référendum, le député libéral de Chomedey, Thomas Mulcair, a accusé certains scrutateurs d'avoir délibérément annulé de grandes quantités de bulletins de vote marqués pour le NON, afin de favoriser l'option souverainiste. Les scrutateurs dans chaque bureau de scrutin sont nommés par le parti au pouvoir tandis que les secrétaires d'élection sont nommés par le parti de l'opposition.

Du côté du Parti québécois, on a soutenu que plusieurs scrutateurs avaient interprété strictement, mais correctement, la loi électorale qui mentionne que seulement quatre signes sont permis pour marquer un bulletin de vote: un «X», une croix, un crochet ou un trait.

Par ailleurs, Me Eddy Giguère a promis que l'enquête dans ce dossier sera menée avec toute la célérité possible.

«J'ai l'intention de faire en sorte qu'un rapport écrit à la suite de cette enquête soit soumis au directeur des élections, Pierre-F. Côté, dès la fin de février», a dit Me Giguère.

L'enquête sur les bulletins nuls est le premier volet d'une série d'enquêtes que le directeur des élections doit mener à la suite du référendum du 30 octobre dernier. Un second volet portera sur les dépenses effectuées par le camp fédéraliste pour amener à Montréal le 27 octobre des milliers de partisans provenant des autres provinces du Canada.

Centre de ressources pour la naissance

Le centre avise qu'il y aura une rencontre de yoga prénatal le mercredi 24 janvier, à 19 h 30, au 6065, rue Bellefeuille, app 4, à Trois-Rivières-Ouest. Information: 379-6289.

Collective des femmes

La Collective des femmes vous invite à un café-rencontre le mercredi 24 janvier, à 13 h 30. Cette rencontre aura lieu au 690, Mgr-Panet à Nicolet. Information: 293-5958.

Café-rencontre

Le Centre de femmes de Louiseville invite les femmes à un café-rencontre portant sur le thème «changer ensemble», qui dresse les grandes étapes du couple vers l'intimité, le 24 janvier, de 19 h 30 à 21 h. Un jeudi-causerie se tiendra sur le thème de l'autonomie financière le 25 janvier, de 13 h 30 à 15 h.

Chambre de commerce de la MRC de Maskinongé

La Chambre de commerce de la MRC de Maskinongé invite la population à son souper mensuel qui se tiendra le mercredi 24 janvier, au Centre d'interprétation du lac Saint-Pierre. Les responsables des établissements de soins et de santé de la MRC parleront du virage ambulatoire. Billets disponibles à la Chambre de commerce.

Comité de surveillance Sainte-Thècle

Le comité de surveillance de Sainte-Thècle tiendra une soirée d'information portant sur la prévention des incendies, le mercredi 24 janvier à 19 h 30, au local 109 de l'hôtel de ville.

Le Nouvelliste

Trois-Rivières
Mardi, 23 janvier 1996

Nécrologie

Renseignements:

Trois-Rivières jour 376-2501
soir 376-2323
Centre Mauricie jour 537-1801BÉDARD
M. GERMAIN

Au centre hospitalier régional de la Mauricie, le 20 janvier 1996, est décédé à l'âge de 86 ans et 8 mois, M. Germain Bédard époux de Florence Boulanger, demeurant à Shawinigan.

Le défunt est exposé aux salons funéraires Oscar St-Ours Ltée, 2203 Avenue Champlain, Shawinigan, Salon ouvert lundi de 14h à 17h et 19h à 22h, mardi jour des funérailles à compter de 12h(midi).

Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant, en l'église Assomption à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Saint-Gérard-des-Laurentides.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Florence; ses enfants: Thérèse, Jean-Marc (Carole Ayotte) tous de Shawinigan, Lise (Réjean Bellemare) de Shawinigan-Sud, Pauline (Charles Lafrenière) de Shawinigan, Jean-Guy (Estelle Caron) de Saint-Georges-de-Champlain, Jean-Paul (Johanne Dufresne) de Saint-Basile, Gérard (Joëlle Drolet) de Shawinigan, Claire (Claude St-Onge) du Lac-à-la-Tortue, Denise de Shawinigan; ses 13 petits-enfants: François, Marc-André, Dany, Steve, Marylene, Kieve, Joannie, Michaël, Noémie, Marie-Michèle, Dominic, Sandra et Pierre-Luc; ses sœurs: Florette (feu Hervé Gélinas) de Saint-Gérard-des-Laurentides, Thérèse (Albert Bernard) de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-sœurs: Annette Grenier (feu Albert Bédard) de Shawinigan, Emile Boulanger (Germaine Boulanger) de Shawinigan-Sud, Lucille Boulanger (Marcel Lambert) de Shawinigan, Germaine Boulanger de Montréal, Gilles Boulanger (Fernande Gauthier) de Shawinigan, Hermance Boulanger (Edgar Lacerte) de Saint-Paulin, Robert Boulanger de Mont-Carmel, Maurice Boulanger (Lucie Bilodeau) de Durand, René Boulanger (Maurice Chénier) de Montréal, Mariette Boulanger (Pierre St-Denis) de Repentigny, Solange Boulanger (Réjean Arseneault) de Saint-Paulin, Laurence Déziel (feu Marcel Boulanger) de Shawinigan; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Si désiré condoléances par télécopieur au 819-536-4259.

DUCLOS
MME JEANNE-D'ARC
LEFRANÇOIS

A Hollywood, Floride, le 20 janvier 1996 est décédée Mme Jeanne-D'Arc Lefrançois épouse de feu Gérard Duclos et nièce de Serge (Claire Prigent) et Jocelyne.

La défunte est exposée au salon Poissant et Ostiguy, 44 Chevreuil, Saint-Rémi. Heures des visites: mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi à compter de 9h.

Les funérailles auront lieu jeudi le 25 janvier, en l'église paroissiale de Saint-Rémi, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière du même endroit.

Elle laisse également dans le deuil son ami: M. Achille Desjardins; ses petits-enfants: Martin, Patrice, Elizabeth Duclos, François et Michel Proulx; ses sœurs: Marguerite (Marcel Robert) et Réjeanne; son frère: Jean-Léo (Thérèse Marotte); ses belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis.

FERRON
MME LAURETTE

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 20 janvier 1996, est décédée Mlle Laurette Ferron, elle fut à l'emploi de la Maison J.L. Fortin, durant de nombreuses années, fille de feu Joseph Ferron et de feu Flore Bouchard, demeurant à Trois-Rivières.

La défunte ne sera pas exposée, elle a été confiée au centre funéraire Rousseau & Frère Ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières. La famille recevra les condoléances au centre funéraire à compter de 11h mercredi jour des funérailles.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, en l'église Saint-Philippe à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

La défunte laisse dans le deuil ses frères: Léo-Paul (Jos) Ferron de Trois-Rivières, Fernand Ferron (Germaine Charest) de Champlain; ainsi que plusieurs cousins, cousines et amis(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer et à la Maison Albatros 04 seraient appréciés.

GAUVIN
M. ROGER

Au centre hospitalier régional de la Mauricie, le 20 janvier 1996, est décédé à l'âge de 70 ans, M. Roger Gauvin époux de Mme Graziella Deschenes, demeurant à Shawinigan.

Le défunt sera exposé à compter de mardi 14h, à la résidence funéraire Jean Carbonneau, 2280, 5e Avenue, Shawinigan-Sud. Ouverture de salons mardi de 14h à 17h et 19h à 22h, mercredi jour des funérailles à compter de 9h.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, en l'église Christ-Roi à 11h, et de là au crématorium, par la suite les cendres seront déposées au Columbarium Jean Carbonneau de Shawinigan-Sud.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse Mme Graziella Deschenes; ses en-

fants: Michel (Céline Drolet) de Shawinigan-Sud, Marie (Richard Juteau) de Kapuskasing, Ontario, Céline (Yves Fraser) de Shawinigan; ses petites-filles: Mélodie-Eve Juteau et Josiane Gauvin; ses frères: Armand de Shawinigan-Sud, Marcellin (Ange-Aimée Barolet) de Shawinigan; ses sœurs: Léonette (Lauréat Cinq-Mars) de La Tuque, Gilberte (Jules Boucher) de Montréal; ses beaux-frères et belles-sœurs: Mme Auréa Deschenes (Albert Baril) de Shawinigan, Gergette Deschenes de Montréal, Hervé Deschenes (Thérèse Richard) de Sorel, Monique Deschenes (Gilles Lesieur) de Sorel, Suzanne Deschenes (Gilles Pelletier), Roland Corrivault (feu Diomès Deschenes), Gérard Lafrance (feu Thérèse Deschenes); ainsi que M. Mme Denis Lebel et Mme Annie Bouchard; plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Des dons aux Oeuvres des Abbés Martel et Marcell (Table Populaire) rue Saint-Marc Shawinigan, seraient grandement appréciés.

GIRARD, M. CYPRIEN

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 22 janvier 1996 est décédé à l'âge de 79 ans, M. Cyprien Girard, fils de feu Samuel Girard et de feu Imelda Massicotte, demeurant à Trois-Rivières.

Le défunt ne sera pas exposé. Cependant, la famille accueillera les parents et amis(e)s à l'église, 30 minutes avant la cérémonie.

Direction des funérailles: complexe funéraire Julien Philibert et fils inc., 1350 Sainte-Marguerite, Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant, en l'église du Très-Saint-Sacrement de Trois-Rivières, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil son beau-frère: M. Georges Auger de Trois-Rivières; il laisse aussi plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis(e)s.

HÉBERT
M. RODRIGUE

A Saint-Sylvestre, le 20 janvier 1996, est décédé à l'âge de 64 ans, M. Rodrigue Hébert époux de Rita Désilets, demeurant à Saint-Sylvestre.

Le défunt est exposé au funérarium L. Gaston Gaudet inc. 263 de l'école Saint-Sylvestre, lundi de 14h à 17h et 19h à 22h, mardi à compter de 9h30.

Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant, en l'église de Saint-Sylvestre à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse; sa fille: Gisèle Hébert (Michel Toutant) de Saint-Pierre-Les-Becquets, son fils: Gérard Hébert de Saint-Sylvestre; ses 3 petites-filles: Martine, Karine et Audrey Toutant, Réjean Désilets; ses frères et sœurs: Robert Hébert (Beatrice Tremblay) de Saint-Sylvestre, Rose-Hélène Hébert (Arthur Lavigne) de Gentilly, Jeanne D'Arc Hébert (Yvon Laflamme) de Lachenaie, Françoise Hébert de Drummondville; sa belle-sœur et son beau-frère: Mme Gergette Mercier Hébert de Saint-Sylvestre, M. Roger Gaudet (Claire Lemire) de Trois-Rivières; sa belle-mère: Mme Jeanne Désilets de Saint-Célestin; ses belles-sœurs: Lucille Désilets (Raymond Desfosse) de Baieville, Denise Désilets (Gérard Béliveau) de Saint-Célestin, Yolande Désilets (Jean-Noël Simoneau) de Saint-Cyrille, Lise Désilets (Normand Simoneau) de Baieville, Céline Désilets (Yvon Fleurent) de Saint-Célestin; ses beaux-frères: Lorenzo Désilets (fils) (Germaine Fréchette) de Sainte-Monique, Lionel Désilets (Emilienne Cloutier) de Nicolet, André Désilets (Cécile Houle) de Nicolet, Marcel Désilets (Lucie Daneau) de Nicolet; ses oncles et tantes: Charles-Edouard Hébert (Aline Deshaies) de Saint-Grégoire, Rachel Hébert (Jules Leblanc) de Saint-Sylvestre; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

JUNEAU
SAMSON
MME ÉDOUARDINA

Au centre hospitalier Sainte-Croix de Drummondville, le 21 janvier 1996 est décédée à l'âge de 84 ans, Mme Édouardina Samson épouse de feu Léo Juneau, demeurant à Saint-Nicéphore, autrefois de Saint-Gérard-des-Laurentides.

La défunte est exposée aux salons funéraires Oscar St-Ours Ltée, 2203 Avenue Champlain, Shawinigan, Salon ouvert: mardi de 15h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles à compter de 9h.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, en l'église Saint-Gérard, à 10h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Saint-Gérard-des-Laurentides.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants: André (Huguette Lafranchise) de Saint-Eugène, Pierrette de Shawinigan, Odette de Drummondville et Marguerite de Châteauguay; ses petits-enfants: Alain Juneau (Johanne Desrosiers) de Montréal, Benoit Juneau (Chantale) de Montréal, Mario et Guyline Vincent, Lyne et Sylvie Cossette, Annie et Véronique Savary; ses arrière-petits-enfants: Patricia, Maxime et Stéphanie; sa sœur: Mme Noëlla Samson (Jos Boulianne) de Shawinigan; ses belles-sœurs: Mme Angèle Samson et Mme Auréa Samson de Shawinigan; ses beaux-frères et belles-sœurs: Albert (Antonia Hill) de Cap-de-la-Madeleine, Lucien (Georgette Soucy) de Shawinigan-Sud, Paul (Jeanne Trudel) de Mont-Carmel, Gérard (Claire Melançon) de Trois-Rivières, Gabrielle de Winnipeg, Aline Samson et Claudio Beland de Saint-Elie-de-Caxton; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Fondation du centre hospitalier Sainte-Croix de Drummondville seraient appréciés.

Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.

LAFLEUR
M. JEAN-LOUIS

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 20 janvier 1996, est décédé à l'âge de 81 ans et 1 mois, M. Jean-Louis Lafleur épouse de Yvonne Dandeneault, demeurant à Trois-Rivières.

Le défunt est exposé au complexe funéraire J. Philibert & Fils inc. 1350 Sainte-Mar-

guerite, Trois-Rivières. Salon ouvert mardi de 14h à 17h et 19h à 22h, mercredi jour des funérailles à compter de 12h(midi).

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, en l'église Sainte-Marguerite de Trois-Rivières à 15h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse: ses enfants: Huguette (feu Jean Alarie) de Trois-Rivières, Jacqueline (Jean Fréchette) de Trois-Rivières-Ouest, Pierre (Maureen Hoare) de Cap-Madeleine, Robert (Colette Pouliot) d'Asbestos, André (Johanne Dufour) de Trois-Rivières, Louis (Claudette April) de Montréal, sa belle-fille: Line Babin (feu Claude Lafleur) de Trois-Rivières-Ouest; ses petits-enfants: Marie-Claude, Christian et Michel Alarie, Anne, Hélène, Luc et Julie Fréchette, Alain, Carole, Julie, Michel, Maxime, Sandie et Maya Lafleur; ses frères et sœurs: Laurette (Roy Jackson) d'Englewood, Floride, Wellie (Pauline Leblanc) de Trois-Rivières, Jeanne D'Arc (feu Tommy Hicks) d'Englewood, Floride; ses beaux-frères et belles-sœurs: Alice (feu Adam Beauparlant) d'Ontario, Diane (feu Charles Deslauriers) de Trois-Rivières, Jeanne (Paul Gravel) de Trois-Rivières, Roland (Gilberte Poisson) de Trois-Rivières, Gabrielle (Claude Richard) de Shawinigan, Fernand Blanchette (feu Germaine Dandeneault) de Shawinigan, Cécile Lapierre (feu Eddy Dandeneault) d'Ontario, Gilberte Pelletier (feu Arthur Dandeneault) de Montréal; plusieurs arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

MARTEL
M. LÉOPOLD

Au centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières, le 19 janvier 1996, est décédé à l'âge de 73 ans, M. Léopold Martel époux de Denise Fournier, demeurant à Trois-Rivières.

Le défunt est exposé au centre funéraire Rousseau & Frère Ltée, 445 des Volontaires, Trois-Rivières. Salon ouvert dimanche de 19h à 22h, lundi de 14h à 17h, et 19h à 22h, mardi jour des funérailles à compter de 9h30.

Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant, en l'église Saint-Philippe à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Louis.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse: Mme Denise Fournier; ses enfants: Raynald (Clemence Audet) de Trois-Rivières-Ouest, Jules (Louise Gélinas), Alain, Eric (Isabelle Leclerc), son gendre: Pierre Laroche, sa bru: Danielle Gauthier tous de Trois-Rivières; ses petits-enfants: Dave, Carl, Audrey, Jean-François, Jean-Luc, Jean-Sébastien, Christine et Alex Martel, Alexandre et Pierre-Paul Laroche; sa sœur, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: Lina Martel (feu Alexandre Parenteau) de Montréal, Noé Martel (feu Jeanne Gamache) de Montréal, Philippe Martel (Liliane Lemire) de Saint-Pie-de-Guire, Liboire Martel (Thérèse Chamberland) de Montréal, Armand Martel (Thérèse Fournier) d'Orida Ouellette (feu Théodore Martel) tous de Trois-Rivières, Jeannette Lemire (feu Willie Martel) de Saint-Pie-de-Guire, Lucille Labonté (feu Raoul Martel), Sœur Lucienne Fournier tous de Montréal, Olivine Fournier de Sorel, Antoinette Fournier de Cap-Madeleine, Liliane Duhamel (feu Roland Fournier) de Drummondville; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Des offrandes de messes seraient appréciées.

MONGRAIN
BÉDARD
MME LUCIENNE

Au foyer Mgr-Paquin de Saint-Tite, le 22 janvier 1996 est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Lucienne Mongrain épouse de feu M. Henri Bédard, demeurant à Saint-Tite.

La défunte est exposée au centre funéraire J.M. Lacoursière et fils inc., 341, rue du Moulin, Saint-Tite. Salon ouvert: mardi de 14h à 16h 30 et de 19h à 22h, mercredi à compter de 9h30.

Les funérailles auront lieu mercredi le 25 courant, en l'église de Saint-Tite, à 11h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Roland (Mireille Moreau) de Saint-Tite, François (Carmen Lafrenière) de Shawinigan; ses petits-enfants: Julie (Mario Chandonnet), Stéphanie, Francis et Isabelle; une arrière-petite-fille: Marie-Pier; sa sœur: Mme Julieanne Carrier (feu Jacques Carrier) de Montréal; Mme Bédard laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Des dons à la Fondation du foyer Mgr-Paquin de Saint-Tite seraient appréciés.

Télécopieur: (418) 365-6000.

PAQUIN
MME GEORGETTE
DUBÉ

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 22 janvier 1996 est décédée à l'âge de 76 ans et 8 mois, Mme Georgette Dubé épouse de Roland Paquin, demeurant à Trois-Rivières.

Selon ses dernières volontés, la défunte ne sera pas exposée. Cependant, la famille se réunira à l'église, 30 minutes avant la cérémonie, pour accueillir parents et amis(e)s.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, en l'église Notre-Dame-de-Sept-Allègres, à 13h30.

Direction des funérailles: Maison J.D. Garneau Ltée.

L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux; ses enfants: Gilles (Denise Beland) de Saint-Georges-de-Champlain, Michel (Danielle Leblanc) de Saint-Etienne-des-Grès; ses petits-enfants: Hélène, Francine, Julie, Stéphanie et Nathalie; son frère: Conrad (Georgette Therrien) de Trois-Rivières; ses sœurs: Fleur-Ange (feu Omer Laroche) de Trois-Rivières, Gabrielle (Eddie Robert) de Trois-Rivières-Ouest, Diane (Léo Huot) de Trois-Rivières, Brigitte (Claude Pelletier) de Ville de Laval, Madeleine (feu Germain Richard) de Cap-de-la-Madeleine, Pierrette (Henri-Paul Bernard) de Trois-Rivières-Ouest, Denise et son conjoint René Després de Cap-de-la-Madeleine; ses beaux-frères et belles-sœurs: Régis Villeneuve (feu Dolores Dubé) de Waterloo, Ontario, Marcel Paquin (Marcelle Marchal) de Longueuil, Anita Pa-

quin (feu Eugene Doucet) de Trois-Rivières-Ouest, Thérèse Paquin (feu René Lanthier) de Saint-Léonard, Roger Paquin (Thérèse Nadon) de Sudbury, Ontario; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux amis(e)s.

Des dons à l'Association canadienne des maladies pulmonaires seraient appréciés.

Sympathie par fax: (819) 376-3715.

PROULX
M. CLAUDE

Au centre hospitalier Christ-Roi de Nicolet, le 21 janvier 1996 est décédé à l'âge de 54 ans, M. Claude Proulx époux de Mme Angèle Bussièrre, demeurant à Saint-Célestin.

M. Proulx repose au centre funéraire A. Lauzière Yves Houle et frère inc., 455, rue Houde, Saint-Célestin. Heures d'accueil: mardi de 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles à compter de 12h.

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, en l'église de Saint-Célestin, à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

M. Proulx laisse dans le deuil outre son épouse, Mme Angèle Bussièrre; sa fille: Chantal (Steve Poirier) de Saint-Mathieu-de-Beloeil; sa sœur: Doris (Roland Doyon) de Sainte-Monique; ses frères: Jean-Louis (Marie-Ange Bussièrre) de Sainte-Perpétue, Jacques (Johanne Plourde) de Saint-Amable, Réjean (Colette Laplante) de Sainte-Perpétue; son beau-frère et sa belle-sœur: Réal Forest (Yvonne Bussièrre) de Saint-Célestin; sa belle-mère: Marguerite Cyrenne-Bussièrre de Saint-Célestin; ses oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient grandement appréciés.

RICHARD
LANDRY
MME LAURETTE

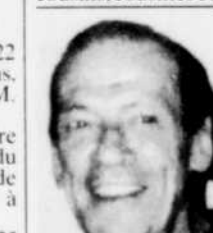
Au Foyer Père Frédéric de Cap-de-la-Madeleine, le 20 janvier 1996, est décédée à l'âge de 81 ans et 2 mois, Mme Laurette Landry épouse de M. Paul Richard, demeurant à Mont-Carmel.

La défunte est exposée au centre funéraire Châteaudun, 971 Thibault, Cap-Madeleine. Salon ouvert lundi de 14h à 17h et 19h à 22h, mardi jour des funérailles à compter de 11h30.

Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant, en l'église Notre-Dame de Mont-Carmel à 14h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Mont-Carmel.

La défunte laisse dans le deuil outre son époux: ses enfants: Louis-Georges (Suzanne Richard), Pierrette (feu Marcel Garceau), Ghislaine (André Blais), Jeannine (feu Raymond Paquin), Huguette Richard, Jean-Charles Richard (Ginette Morin), Henri Richard, Nicole (Robert Gariépy); ses petits-enfants: Guy Richard, Marcel Garceau (Josée), Linda Garceau (Claude Roy), France Garceau, Mario Richard, Lucie Blais (Serge Bélanger), Johanne Blais, Josée Blais, Marc-André Blais (Cornelia Jucker), Steve Blais, Stéphanie Blais, Sylvain Paquin, Philippe Richard, François Richard; ses arrière-petits-enfants: Érienne Garceau, Dany et Mélanie Roy, Cindy Hubert et Mathieu Bélanger; ses frères et sœurs: Sœur Rosaria Landry, Louis Landry (Ida Veilleux), Gaston Landry (feu Yvette Landry et Yvette Simard), Cécile Landry (feu Fernando Lemire); sa bru: Lisette Cloutier (feu Gilles Richard); son beau-frère: Aimé Richard (Marianna Brière); sa belle-sœur: Marguerite Richard (feu Hervé Drolet); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

VALLIÈRES
M. GÉRARD

Au centre hospitalier Saint-Joseph de Trois-Rivières, le 20 janvier 1996, est décédée à l'âge de 74 ans, M. Gérard Vallières époux de Huguette Bouvier, demeurant à Port Saint-François, autrefois de Victoriaville.

Le défunt est exposé au centre funéraire Marcoux & Dion, 121 boul. Bois Franc Sud, Victoriaville. Lundi de 14h à 16h et 19h à 22h, mardi jour des funérailles à compter de 12h(midi).

Les funérailles auront lieu mardi le 23 courant, en l'église Sainte-Victoire de Victoriaville à 15h.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse; sa fille: Diane (Jacques Sarazin) de Saint-Albert; ses frères et sœurs: Monique (Jules Lafrénère) de Montréal, Denise (feu Roger Beaulac) de Montréal, Gaston (Germaine Tourigny) de Saint-Joseph-de-Beauce, Laurent (Jeanne-Mance Beaulac) de Montréal, Simon de Miami; ses beaux-frères et belles-sœurs: Bertha (Ray Applin) d'Elm vale, Ontario, Léona Bouvier de Elmvalle, Ontario, René Bouvier (Jane O'Rooke), Eddy (Heather O'Hara), Sheila O'Rooke (feu Frank Bouvier) tous de Midland, Ontario; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Des dons à la Fondation des maladies du cœur seraient appréciés.

VINCENT
M. MARCEL

Au centre hospitalier Sainte-Marie de Trois-Rivières le 20 janvier 1996, est décédée à l'âge de 71 ans et 7 mois, M. Marcel Vincent époux de Fernande Champagne, demeurant à Shawinigan.

Le défunt est exposé aux salons funéraires Oscar St-Ours Ltée, 2203 Avenue Champlain, Shawinigan. Salon ouvert mardi de 14h à 17h et 19h à 22h, mercredi, jour des funérailles à compter de 12h(midi).

Les funérailles auront lieu mercredi le 24 courant, en l'église Sainte-Croix à 14h30.

L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.

La défunte laisse dans le deuil outre son épouse Fernande; ses enfants: Jean-Guy (Christiane Lafrenière) de Shawinigan, Ré-

jean (Sylvie St-Onge) de Mont-Carmel, Johanne (Yvon Bourdeau) de Saint-Charles-sur-Richelieu, Carmen (Gaetan Dery) de Saint-Etienne-des-Grès; ses petits-enfants: Nathalie (Normand Vincent), Eric, Stéphanie, Melissa et Cindy; ses frères: Gérard (Collette Martin) de Shawinigan-Sud, Roger (Rosa St-Jean) de Sorel, Benoît (Denise Laurendeau), Jacques (Hélène Guay) tous deux de Shawinigan; ses sœurs: Lucille (feu Roger Champagne) de Shawinigan, Monique (Clement Boivert) de Trois-Rivières, Pierrette de Shawinigan-Sud, Paul-Emile Pellerin (feu Alice) de Shawinigan; son beau-frère: Lucien Champagne (Jeanne Blais) de Shawinigan; ses belles-sœurs: Emilienne (Joseph Lyonnais) de Cap-de-la-Madeleine, Rita (feu Wellie Cossette), Gisèle (feu Raymond Lafrenière), Clemence (Maurice Beaumier), Lucienne (Hector Drolet), Jacqueline (Marcel Giguère) tous de Shawinigan-Sud, Angèle (feu Joseph Boivert) de Grand-Mère, Yvette (feu Raynald Champagne) de Saint-Gérard-des-Laurentides; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis(e)s.

Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Si désiré condoléances par télécopieur au 819-536-4259.

920 Remerciements

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Merci mon Dieu, N.G.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Merci mon Dieu, DL.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois "Je vous salue Marie" pendant 9 jours. Faites 3 vœux, M.D.

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois "Je vous salue Marie" pendant 9 jours. Faites 3 vœux, M.G.

REMERCIEMENT

au Saint-Esprit pour faveur obtenue. RM, GS

REMERCIEMENTS

au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. MG

LES OEUVRES DES ABBÉS MARTEL et MARCIL

Au service des personnes et des enfants les plus démunis d'ici.

CARREFOUR NORMANDIE

331, Notre-Dame
C.P. 559
Saint-Tite G0X 3H0
(418) 365-5769

Informations générales

Poursuite contre leur père

Les frères Stewart ne reculeront pas

Wendy Cox
Ottawa (PC)

■ Des jumeaux de 11 ans affirment être résolus à poursuivre leur action en justice contre leur père parce qu'il refuse de les voir, même si leur père se dit accablé par leur façon d'agir.

Andrew et Elliott Stewart se sont présentés lundi en cour déterminés à aller de l'avant avec la poursuite. Mais au cours d'une brève rencontre avec un responsable du tribunal, on leur a dit de porter leur cause devant une cour supérieure.

Andrew soutient que ni lui ni son frère ne reculeront «de façon à ce qu'il vienne nous voir ou qu'il soit puni pour ne pas être venu nous voir».

Et Elliott a renchéri: «J'espère qu'il va se conduire davantage comme notre père et commencer à nous voir comme il est censé le faire. J'ai bien peur qu'il ne vienne plus nous chercher».

Les experts en droit rappellent que c'est la première fois qu'au Canada un jeune enfant ait intenté une poursuite contre un de ses parents, bien qu'il soit déjà arrivé que des enfants adultes poursuivent leurs parents parce que ces derniers les avaient maltraités.



(Photo - PC)
Écroulés en cour de l'Ontario, les jumeaux Andrew et Elliott Stewart ont l'intention de porter leur cause devant une plus haute instance.

Un accord en matière de visites prévoit que M. Stewart paie son ancienne épouse 40 \$ chaque fois qu'il annule une de ces visites. Dans leur poursuite, les jumeaux réclament 380 \$ chacun.

Les garçons avaient prévu de présenter eux-mêmes leur cause, mais on leur a fait savoir lundi qu'ils devaient s'assurer les services d'un avocat. Leur cause ne peut être entendue en division provinciale de la cour de l'Ontario et devra donc être présentée devant une division générale supérieure.

L'avocat Colin McCorriston, qui représente le père des enfants Dave Stewart, dit qu'il espère que le délai donnera aux enfants la chance de réfléchir à leur poursuite.

«Il est évident que M. Stewart aime ses enfants. Il est consterné qu'on les ait poussés à agir de la sorte», a expliqué Me McCorriston.

Dave Stewart, qui paie religieusement sa pension alimentaire, s'est dit prêt à accepter qu'un médiateur soit chargé de régler ce différend, mais son ancienne épouse n'a pas répondu à l'offre, a ajouté l'avocat.

Une poursuite et l'attention des médias causeront du tort aux garçons à la longue, a-t-il dit.

«Lorsque leurs enfants n'ont que 11 ans, les pa-

rents doivent s'efforcer d'éviter que leurs enfants n'aient pas à faire face à pareille situation, et non à les y précipiter», a poursuivi Me McCorriston.

«Si mon fils veut être pilote d'avion, dois-je le laisser prendre les commandes d'un vrai appareil? On n'envoie pas un enfant devant un vrai tribunal pour qu'il y présente une requête véritable lorsqu'il n'a aucune expérience.»

Eva Stewart soutient pour sa part que l'expérience a donné de la confiance à ses garçons. Elle maintient que c'est d'eux qu'est venue l'idée de poursuivre leur père, bien que ce soit elle qui ait contacté les médias la semaine dernière.

«J'espère que cela fera réaliser aux gens... que ce n'est pas seulement l'argent que les pères indigènes ne paient pas, mais que l'affection est plus importante que l'argent», a insisté la mère, qui s'est remariée.

Dave Stewart refuse de parler de l'incident. Toutefois, il a déclaré à un journal la semaine dernière que lui et sa nouvelle épouse, qui travaillent tous deux à plein temps et ont maintenant des jumeaux de 2 ans, ont trouvé trop stressant d'avoir Andrew et Elliott dans leur foyer un week-end sur deux. ■

En bref

Témoignage d'O.J. Simpson

■ Los Angeles (AP) — Trois mois et demi après son acquittement, O.J. Simpson s'est présenté lundi devant un avocat pour être interrogé sous serment, quant au meurtre de son ex-femme et de l'ami de celle-ci.

Cette nouvelle procédure était prévue, la famille des deux victimes ayant annoncé qu'elle demanderait des dommages au civil.

Des dizaines de journalistes, photographes et caméramen attendaient l'ancien footballeur devant le cabinet de Daniel Petrocelli, un des avocats de la famille partie adverse. Ce bureau se trouve à un peu plus de 1 km de la maison de Nicole Brown, devant laquelle elle avait été retrouvée assassinée aux côtés de son ami Ronald Goldman, le 12 juin 1994.

O.J. Simpson était accompagné de Robert Blasler, un de ses avocats lors du procès criminel, et d'un autre défenseur, Robert Baker. Cette déposition, qui se fait sous serment, pourrait s'étaler sur plusieurs jours.

Me Petrocelli représente le père de Ronald Goldman, Fred Goldman, et sa famille. Fred Goldman et sa fille Kim ont aussi été convoqués lundi au cabinet de cet avocat. Ceux-ci poursuivent Simpson en vue d'obtenir des réparations financières qui n'ont pas été précisées.

Faux billets américains

■ Washington (Reuters) — L'Iran se sert de son hôtel des monnaies pour imprimer de faux billets de 100 \$ américains, a affirmé lundi soir la chaîne de télévision américaine ABC.

Selon la chaîne, qui cite des services de renseignements, Washington a pris contact avec l'Iran à la fin de l'an dernier pour lui demander de mettre fin à cette activité, et les États-Unis sont prêts «à faire davantage».

Le département d'État n'a fait aucun commentaire sur ces allégations.

Hillary Clinton assignée à comparaître

■ Washington (AP) — Hillary Rodham Clinton a été assignée à comparaître, vendredi, devant un grand jury dans le cadre de l'affaire Whitewater.

C'est le nom d'une caisse d'épargne de l'Arkansas, pour laquelle Mme Clinton avait travaillé en tant qu'avocate d'affaires et qui avait fait faillite, coûtant plusieurs millions de dollars aux contribuables américains.

Le grand jury est une instance populaire, composée de citoyens choisis par un juge et qui doivent décider s'il existe assez des indices voulant qu'un délit ait pu être commis, justifiant ainsi la décision d'inculper.

Auparavant, Mme Clinton avait proposé de donner des réponses écrites aux questions posées par une commission du Sénat. Le président de cette commission, un républicain, a souligné qu'il désirait obtenir de nouveaux documents avant une éventuelle comparution.

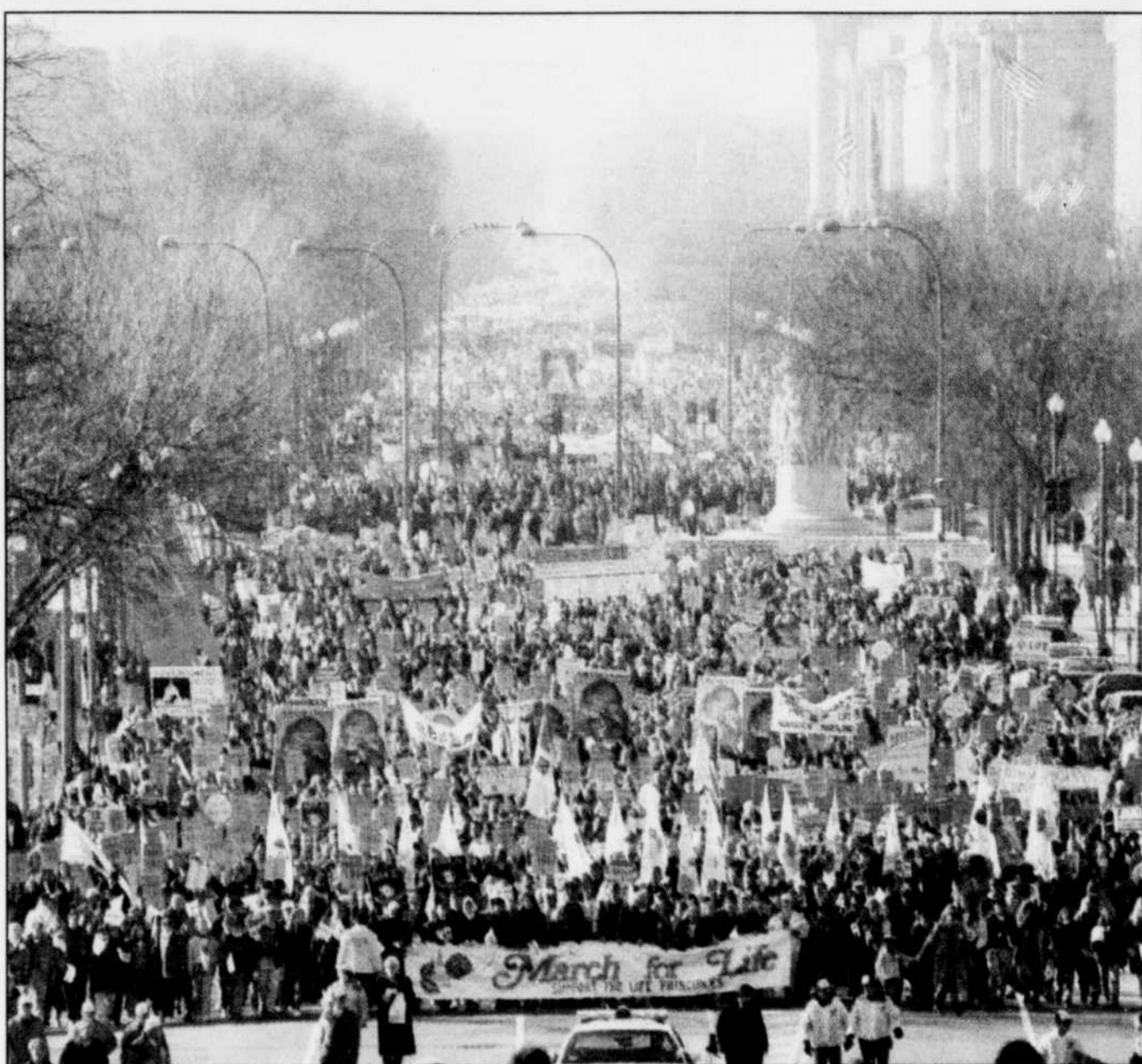
Surprises sur Jupiter

■ Mountain View, Californie (AP) — La sonde larguée par Galilée et qui a plongé dans l'atmosphère de Jupiter a découvert que celle-ci était plus ventueuse et plus sèche que les savants le pensaient, avec moins d'hélium et moins d'électricité.

Ces découvertes, dévoilées lundi par les chercheurs du centre de la NASA après un retard d'un mois, à cause de l'impasse budgétaire à Washington, devraient remettre en question la nature de la planète et la façon dont elle s'est formée.

La sonde libérée par Galilée vers Jupiter, en décembre, a permis de collecter des informations pendant 57 minutes avant qu'elle ne se vaporise sous l'effet conjugué de la chaleur et de la pression.

La plupart des scientifiques croient



Manifestations contre l'avortement

Des dizaines de milliers d'opposants à l'avortement, hurlant et chantant, ont participé à une marche de protestation jusqu'à la Cour suprême, lundi à Washington, à l'occasion du 23^e anniversaire de la décision du tribunal de légaliser la plupart des avortements. Bénéficiant d'une journée ensoleillée, 60 000 opposants environ ont participé à la marche, selon une porte-parole de la police, soit plus que l'an dernier où il y avait eu environ 45 000 personnes, et 35 000 en 1994. Les marcheurs se servent de cette manifestation annuelle pour exhorter le président Clinton à signer une loi limitant le droit légal des femmes de mettre fin à une grossesse.

que le système solaire s'est développé à partir d'un nuage de poussière et de gaz mais les découvertes de la sonde, par rapport à sa formation, devraient les amener à reconsidérer leurs positions, selon la NASA.

Le billet de 2 \$ bientôt discontinué

■ Ottawa (PC) — La Banque du Canada a fait savoir, lundi, qu'elle cessera d'émettre les billets de 2 \$, le 16 février, trois jours avant l'introduction par la Monnaie royale canadienne de la nouvelle pièce en argent sonnante.

Le billet de 2 \$ va continuer d'avoir cours légal après l'arrivée de la pièce de monnaie mais il sera retiré graduellement de la circulation. Il y avait environ 245 millions de billets de 2 \$ en circulation à la fin de 1995.

La banque a indiqué qu'elle cessera de vendre l'émission en feuilles de 40 billets de 2 \$ le 16 février. Selon la banque centrale, la demande pour l'achat de ces feuilles a repris au moment de l'annonce de l'arrivée de la nouvelle pièce de monnaie. Les feuilles de 2 \$ peuvent être achetées dans les différentes agences de la Banque du Canada à Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Regina, Calgary et Vancouver, ou par la poste.

Nouvelle arme au laser

■ Jerusalem (AP) — Les États-Unis et Israël seraient parvenus au stade des tests dans la mise au point commune d'une arme laser capable de détruire des missiles ou des roquettes en plein vol, rapporte lundi le quotidien israélien «Haaretz», citant un rapport du bulletin de la Défense américaine, le BMD Monitor.

L'État hébreu projeterait d'utiliser cette arme face aux engins sol-sol du type des roquettes Katioucha de fabrication soviétique qu'utilisent le plus fréquemment les combattants chiites au Liban-Sud.

Selon Haaretz, les tests pourraient être menés dès les prochains mois et viseraient à établir quelle dose d'énergie laser est nécessaire à la destruction d'une cible déterminée.

Francine Lalonde reste confiante

■ Montréal (PC) — La députée bloquiste de Mercier, Francine Lalonde, refuse de tenir pour acquise la victoire de son rival dans la course à la succession de Lucien Bouchard, et croit même pouvoir déjà compter sur la moitié des appuis nécessaires pour devenir chef du Bloc québécois le 17 février prochain.

Mme Lalonde a dit hier être dans la course «pour la coupe», lors du lancement officiel de sa campagne, étant assurée d'avoir de bonnes chances de l'emporter, malgré l'avance de son rival, le député de Roberval, Michel Gauthier, le leader parlementaire du Bloc à la Chambre des communes.

Les candidats en lice ont à peine quatre semaines pour convaincre les quelque 160 personnes, membres du conseil général du Bloc, à qui incombera la responsabilité d'élire le chef de la formation souverainiste.

Plus de 80 votes seront donc nécessaires pour revendiquer la victoire et l'organisateur en chef de Mme Lalonde, le député de Mégantic-Compton-Stanstead, Maurice Bernier, dit pouvoir compter sur l'appui «d'au moins» la moitié du chiffre magique.

Dans le caucus, la députée de Mercier n'a réussi jusqu'à maintenant qu'à

recueillir l'appui de 10 députés, alors que 38 des 52 députés bloquistes ont donné leur confiance à Michel Gauthier. Selon l'organisation de ce dernier, M. Gauthier aurait déjà dans sa manche plus d'une centaine de militants votants.

Cette situation n'ébranle cependant pas l'assurance de Mme Lalonde, convaincue que tout est encore possible et que les jeux sont loin d'être faits.

Des propos qui n'inquiètent personne

■ Québec (PC) — L'agitation de certains milieux fédéralistes identifiés comme radicaux qui prônent déjà, entre autres, un morcellement du territoire québécois advenant la souveraineté ne semble guère ébranler les partis politiques à Québec.

«Devant cet affolement et cette période d'agitation plus ou moins désespérée, il ne faut pas trop essayer, nous les souverainistes, de riposter du tac au tac. Il faut les laisser s'agiter et s'affoler et ça va bien finir par se calmer, j'imagine. Ils vont retrouver un jour le sens commun et à ce moment-là, un dialogue rationnel pourra peut-être alors s'amorcer.

«D'ici là, il ne me semble pas opportun de perdre notre temps à scruter ça et à l'évaluer ça», a commenté le ministre de l'Environnement Jacques Brassard dans un entretien téléphonique.

La critique en matière constitutionnelle de l'opposition libérale, Jean-Marc Fournier, député de Châteauguay, ne se laisse pas non plus débouloigner par tout ce qui se dit et se discute dans certains milieux fédéralistes.

«On croirait que ces gens-là n'ont pas compris le sens des résultats du référendum du 30 octobre, que les Québécois n'ont pas quitté le Canada mais qu'ils veulent du changement.» ■

Génétique humaine

Première clinique privée à Montréal

Rolande Parent
Montréal (PC)

■ Devant la raréfaction des ressources publiques en matière de santé, trois médecins spécialistes ont décidé de s'associer pour mettre sur pied le premier centre privé au Canada à offrir des services conseils et diagnostiques en génétique humaine.

Le centre Biogénétique où oeuvreront les docteurs Serge Bernard Melançon, Michel Vanasse et Christine Cadrin, spécialisés en génétique médicale, ouvrira ses portes en mars à la Clinique René Laennec, de Ville Mont-Royal.

Ce nouveau centre travaillera en collaboration avec l'Institut de médecine de la reproduction de Montréal sis au même endroit.

«En plus des contraintes inhérentes au système traditionnel de dispensation des services de santé, on doit reconnaître que l'implantation de nouvelles technologies en génétique moléculaire et en diagnostic prénatal passe par une injection considérable de ressources additionnelles, en personnel comme en équipements», a déclaré Mme Cadrin, hier, en conférence de presse.

Comme cette injection tarde à venir, elle a jugé que s'imposait la mise en place d'un centre privé capable de fournir, sans trop de délais, les résultats de tests diagnostiques requis, notamment.

Lors de son récent séjour d'étude en Californie, le Dr Cadrin a noté, par exemple, que le temps d'attente du résultat d'une amniocentèse était de neuf à dix jours comparativement à quatre semaines dans les centres hospitaliers québécois.

De son côté, le directeur général de Biogénétique, Serge Bernard Melançon, a expliqué avoir tenté en vain de faire reconnaître l'importance de tests de diagnostic moléculaire comme outil de conseil préclinique et de planning familial.

Fatigué d'avoir à recourir en partie à des fonds de recherche et à des dons privés, il a décidé qu'il était temps de se doter des infrastructures appropriées qui devraient permettre d'offrir des services diagnostiques à une clientèle du Québec, du reste de pays et du nord-est des États-Unis.

Une amniocentèse, pour détecter une anomalie du fœtus, coûtera 625 \$, soit moins de la moitié des prix pratiqués aux États-Unis.

Outre l'amniocentèse, le centre Biogénétique sera en mesure d'offrir des services aux gens inquiets de la récurrence possible de maladies héréditaires, comme la fibrose kystique du pancréas.

Le trio de spécialistes estime que leurs expertises et leurs installations leur permettront de faire profiter leur clientèle des progrès importants réalisés en génétique moléculaire au cours des dix dernières années. ■